



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

## FÉDÉRATION AUDE LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



<b>1. RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL</b>	<b>4</b>
<b>2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b>	<b>9</b>
- Statuts	
- Organigramme simplifié des services	
- Vie statutaire	
- Statistiques / Effectifs fédéraux 2017	
<b>3. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017</b>	<b>23</b>
<b>POLE ÉDUCATION POPULAIRE &amp; SPORTS</b>	<b>24</b>
- Développement de la Vie associative	
- Education	
- Culture	
- Atelier de Communication sociale	
- Centre Ressources Illettrisme	
- Le secteur sportif de la Fédération : l'UFOLEP et l'USEP	
<b>POLE INTERVENTION SOCIALE &amp; SOLIDARITÉS</b>	<b>42</b>
- Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) - <i>Carcassonne</i>	
- Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) - <i>Lagrasse, Narbonne</i>	
- Centre Provisoire d'Hébergement (CPH)	
- Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)	
- Hébergement d'Urgence de Droit Commun (HUDC) / Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO)	
- Service d'Accompagnement de Mineurs Isolés Etrangers (SAMIE) / Mineurs non accompagnés	
- Résidences Habitat Jeunes / FJT - <i>Carcassonne - Castelnaudary - Limoux</i>	
<b>POLE FORMATION</b>	<b>61</b>
- Formation	
- Ecole de la 2 <sup>ème</sup> Chance Régionale (E2CR)	
- Lieu Ressources et Insertion	
<b>POLE VACANCES &amp; TOURISME SOCIAL</b>	<b>70</b>
- Secteur Familles	
- Tourisme social	
- Secteur Jeunes	
- Secteur Classes de découvertes	

# S O M M A I R E



# 1. RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

## RAPPORT MORAL

Au nom du Conseil d'Administration, je tiens à vous remercier pour votre présence, que vous soyez administrateurs d'associations affiliées, bénévoles, salariés de la Fédération... sans oublier notre hôte, Monsieur Le Maire, Christian RAYNAUD, dont je connais le soutien inconditionnel qu'il apporte au monde associatif, plus largement à la place de l'humain dans ses relations et par-dessus tout, la conviction de devoir défendre les valeurs qui sont les nôtres.

Je remercie également les élus communaux et les personnels de la collectivité, qui nous accueillent aujourd'hui et qui ont facilité la tenue de l'assemblée statutaire de la Fédération.

Enfin, parce qu'elles sont au cœur de notre projet, les associations qui sont présentes puis les bénévoles qui construisent le lien social si précieux pour tous.

Merci donc à tous de nous permettre d'évoquer, dans ses grandes lignes, le résultat d'une année de travail, illustration en images, en mots et en chiffres de toutes nos missions, de nos actions auprès des différents publics, tous ceux que nous avons décidé de soutenir et d'accompagner dans leur parcours éducatif, citoyen, d'insertion sociale ou professionnelle et tous ceux qui nous ont été confiés par les différentes collectivités territoriales et l'Etat.

Je souhaite enfin, sans les nommer, excuser les élus, les membres d'associations et les représentants de nos partenaires, les représentants des collectivités et leurs élus, les amis de notre Mouvement qui n'ont pu être présents ici ce soir avec nous mais qui, soyez-en fermement convaincus, nous accompagnent et nous soutiennent.

### « Comprendre le monde pour le changer »...

Il y a 3 ans, en juin 2016, nous « fêtions » les 150 ans de notre « maison-mère », la Ligue de l'enseignement et, au niveau départemental, sous l'égide de Robert DELON, nous reconstituons notre histoire, celle de la FAOL, alors âgée de 83 ans.

C'est donc avec beaucoup de respect pour ces vieilles Dames, nées dans un mouvement appelé « l'Education populaire » sous l'impulsion d'une poignée d'hommes et de femmes, que nous nous sommes construits.

Il y a 153 ans, il était à la fois plus facile d'avoir des convictions pour construire une nouvelle société plus égalitaire, tout ou presque était à faire, mais dans un combat parfois violent pour en arriver là où nous en sommes aujourd'hui.

Il y a 153 ans, sans beaucoup de moyens tels que nous les connaissons de nos jours, sans outils de communication, dans un contexte de Second Empire déclinant, des hommes et des femmes se sont levés, pour lutter contre ce qui opprimait le peuple, ce qui divisait la société, ce qui détruisait tant d'hommes et de femmes.

Ils ont compris, avant les autres, que l'éducation, la solidarité et l'égalité étaient les ressorts qui feraient avancer la société tout entière contre l'obscurantisme, la misère et les discriminations sociales.

Dans l'Aude, il y a 86 ans, des hommes et des femmes reprendront le flambeau, portés par les mêmes convictions.

Bien entendu, 86 ans après, l'envergure, les missions, l'organisation de la Fédération n'ont plus rien à voir avec ses origines dans le Département, celle d'une association d'abord fondée autour de la défense de l'école publique, avec des positions qui mettent l'accent sur l'éducation, la solidarité et l'émancipation des esprits et comme vecteurs, la lecture publique, le sport, les liens et le sens de la transmission entre les générations.

Il y a quelques années, dans un précédent rapport moral, je revenais sur ces moments, cette démarche où chacun trouve une place, où chacun a droit à l'erreur avant de participer à son tour à la réussite des autres.

C'est donc parce que le doute s'installe qu'il est intéressant de revenir en arrière pour s'interroger sur le sens de notre action, sur la nature de nos relations aux autres, sur la représentation qu'ils ont de nous, sur la place qu'ils nous accordent dans un monde qui, en 150 ans et sans aucune surprise, a bien changé.

Vous l'aurez bien compris, on sent bien qu'à l'origine il y a ce courant humaniste et puissant qui veut changer la

société pour la rendre plus juste, plus égalitaire, plus équilibrée en permettant aux moins dotés de bénéficier de soutiens les amenant à la réussite, à une solidarité de tous, au profit de tous et d'un bien collectif organisé autour des fondamentaux de Liberté, d'Égalité, de Fraternité et d'un principe qui nous est cher, la Laïcité.



Nos prédécesseurs ont bien compris leur monde et tenté de le changer. Je pense qu'à leur façon, ils y sont parvenus...

**Un siècle et demi après eux, nous n'allons certainement pas changer le monde mais tout faire pour que le réseau des Ligues perpétue son action, agissant au plus près des besoins avec un ancrage local tout en défendant une conception de l'association comme corps intermédiaire, dotée d'une fonction civique, politique et sociale.**

Voilà donc un de nos objectifs et c'est bien mon rôle, celui du Secrétaire Général, du Président, des membres du Conseil d'Administration et des salariés, de rappeler que le sillon que nous avons choisi d'emprunter, même s'il est tracé depuis longtemps, ce sillon il ne suffit pas simplement de le suivre, il faut l'entretenir, le mériter et pour cela il ne faut pas hésiter à s'interroger sur notre action.

Alors, à l'aune de ce que je viens d'énoncer il m'est plus facile de vous traduire ce que l'année 2018 a représenté pour la Fédération de l'Aude, synthétiser les actions dévolues au service des autres par les centaines de bénévoles de tous âges, depuis les enfants et élèves de nos écoles jusqu'aux aînés, sans oublier les administrateurs et les responsables associatifs qui œuvrent pour que tout cela ne s'arrête jamais, produisant souvent du bonheur, des sourires et du sens.

Le rapport d'activité se veut exhaustif mais il est complexe puisqu'il présente à la fois des actions très différentes qui ont été développées par nos services, puis celles de notre secteur sportif (l'UFOLEP et l'USEP) et celles développées en partenariat, toutes ayant en commun l'engagement des bénévoles, des élus et de l'ensemble des salariés et volontaires de la fédération.

C'est donc vous tous, salariés, responsables de service, de secteur ou de pôle, élus de nos associations affiliées, qui avez concouru à ces réalisations et, après cette

présentation, notre Trésorier l'enrichira en nous exposant tous ses enjeux dans son rapport financier.

Pourtant, je peux affirmer d'emblée que pour toutes nos interventions, nous sommes toujours dans la justesse, nous sommes toujours dans le cadre de nos missions et donc que nous pouvons fièrement afficher et assumer « nos résultats » malgré toutes nos difficultés.

Qui peut penser aujourd'hui qu'il est facile de s'occuper des autres ?

Pourtant, nous souhaitons tous persévérer dans nos actions sur ces territoires, au plus près des hommes et des femmes qui en ont tant besoin.

C'est une des clés de notre réussite, être présents, modérément, mais être présents et répondre aux besoins identifiés par des politiques publiques qui tracent la voie et nous assurent les moyens d'une intervention mesurée et digne.

C'est enfin parce qu'il y a derrière nos missions, derrière les chiffres, des salariés attachés à leur « outil de travail », attentifs à la pérennité de leurs actions, à la préservation de l'intérêt général et à une certaine égalité de traitement.

J'insiste une fois de plus sur l'intérêt général qui, dans une Fédération comme la nôtre, est plus important que de remplir des objectifs quantitatifs ou d'évaluer, car nous pensons d'abord à la réussite des parcours individuels de ceux que nous accompagnons.

Nous vous invitons donc à découvrir dans le rapport d'activité 2018 comment, dans un contexte rendu parfois difficile, nous continuons d'agir avec et autour de nos concitoyens souvent les plus défavorisés pour les accompagner, les soutenir, les former et encourager tous ceux, responsables associatifs, enfants, jeunes, adultes, seniors, personnes en situation de handicap, qui bénéficient ou participent à nos actions.

### **Comprendre le sens et maîtriser notre projet !**

La Fédération de l'Aude évolue dans l'éducation populaire et défend d'abord un modèle reposant sur des valeurs comme l'éducation, la laïcité ou les solidarités.

Cet héritage concret, tous, administrateurs et salariés, nous nous efforçons de le préserver mais il rend finalement peu compte des profondes et nombreuses transformations que nous connaissons.

**Avec une croissance de leur nombre, de la surface budgétaire de plusieurs secteurs et une professionnalisation croissante, c'est également le renforcement de leur rôle d'intervenant dans les politiques publiques et enfin et surtout, le changement du rapport à l'engagement qu'il nous faut accepter.**

**Ce n'est pas la moindre des évolutions pour une institution comme la nôtre, établie sur une base idéologique très forte.**

Comme d'autres, la Fédération est concernée par cette nouvelle donne qui nous oblige à trouver des ressources pour reconstruire, sur un nouveau modèle, un mouvement d'idées.

Depuis de nombreuses années, notre environnement et particulièrement ses évolutions et ses nouveaux courants sociologiques nous y poussant, on voit bien qu'il est devenu difficile de conjuguer à la fois :

### **Sens du projet associatif, enjeux de société et enjeux économiques,**

Ce n'est pas seulement le constat d'une baisse des associations affiliées, ce n'est pas seulement la lente disparition des Foyers d'Education populaire ou des Foyers laïques, ni la baisse dans ces mêmes associations du nombre de militants, c'est à l'évidence un mouvement global, national qui est devenu un « marqueur négatif » de notre Mouvement.

Est-ce alors bien utile de chercher à lutter contre ces évolutions sociétales qui ne sont pas tournées contre notre projet, contre notre Mouvement de pensée, contre nos actions, mais qui expriment un glissement de la société vers d'autres demandes, d'autres besoins, certains le rattachant aux modes de consommation et d'individualisation qui ont cours.

### **Pour autant, nous devons d'abord rester une Fédération d'associations...**

Il est certes difficile de définir aujourd'hui l'Education populaire et tous, dans cette assemblée, nous pourrions en donner une définition partielle mais acceptable.

La reconstruction du service « Développement de la Vie associative » n'est pas qu'une volonté technique de rester dans l'affichage d'une Fédération d'associations, c'est une nécessité vitale pour notre Mouvement que d'essayer de nous rapprocher du terrain, au contact des bénévoles et de les appuyer dans leurs démarches et actions au service des usagers.

Le pôle de l'Éducation populaire, articulé autour de nombreuses missions : éducation, culture, formation, lutte contre les discriminations... et de multiples fonctions : adhésions, assurance, en partenariat avec l'USEP et l'UFOLEP, nos incontournables et précieux secteurs sportifs, contient toutes les « composantes » que nous devons organiser progressivement et rendre cohérentes avec pour objectif principal de retourner vers les associations.

En inscrivant l'action de nos associations dans des politiques publiques que nous voudrions co-construire, en faisant se croiser les initiatives citoyennes et en encourageant l'engagement bénévole et volontaire dans la vie associative, ils cherchent à contribuer à démocratiser l'action publique.

### **Son secteur sportif dynamique...**

Poursuivant la présentation du pôle Education populaire, c'est l'importance dans notre dynamique fédérale et la place que tiennent les associations départementales USEP et UFOLEP.

Véritable école de la vie et de la citoyenneté en action, **l'USEP**, partenaire privilégié de l'école publique, accompagne le développement des élèves dans un parcours où l'enfant devient acteur de ses apprentissages, se sensibilise aux solidarités et s'engage. 4 500 enfants licenciés et plus de 110 écoles adhèrent à l'USEP.

Pour finir, plus de 20 000 petits audois participeront aux diverses manifestations que l'USEP organise.

**L'UFOLEP** assure le relais pour « tous les sports autrement ». 1<sup>ère</sup> fédération sportive affinitaire de France, l'UFOLEP présente une double identité et une double ambition de fédération multisports et de mouvement d'idées dans la société d'aujourd'hui et de demain.

L'UFOLEP c'est également une vision du sport à dimension sociale pour répondre aux enjeux actuels tels que le sport-santé, le sport-handicap, le sport-durable.

C'est l'idée d'un sport accessible à tous les publics, éloignés ou non de la pratique sportive : seniors, petite enfance, femme... avec près de 3 500 licenciés. C'est enfin l'ambition d'un sport vecteur de valeurs telles que la solidarité, le fair-play, la laïcité et la citoyenneté.

### Un centre Ressources illettrisme et FLE

Le CRI poursuit ses missions avec près de 500 personnes ayant bénéficié d'actions. Missions d'information, de sensibilisation au repérage, professionnalisation des acteurs, appui aux structures... et formations dans le cadre du plan national de formation aux Valeurs de la République et Laïcité.

### Un service Assurances (APAC)

Chargé d'assurer les actions, les personnes et les matériels des associations, la délégation départementale APAC a assuré 215 associations en 2018 mais plus largement l'ensemble des services et les établissements de la Fédération.

Elle garantit ainsi les adhérents contre les risques liés à l'activité et aux pratiques.

Par sa proximité, l'agent d'assurance est la garantie d'être bien couvert car elle connaît la structure, ses besoins et son fonctionnement.

### Enfin, toujours dans le pôle « Education populaire », le Centre de Ressources techniques

Doté d'un parc de matériel conséquent, ce service met à disposition des associations mais également de partenaires comme des collectivités, un savoir-faire technique qui permet la réalisation de manifestations publiques.

**Tous ces services portent une responsabilité dans la réalisation de notre projet associatif et, transversaux par définition, ils irriguent nos principes fondateurs dans une fédération qui fédère, accompagne les associations, favorise l'engagement...**

A l'heure où nous vivons dans une société où dire le commun est difficile, où les bouleversements sont tels qu'on peut parler d'un changement de civilisation, difficile de parler de « bien commun ».

Difficile, en effet, de désirer du commun, du collectif, de l'intérêt général, quand la mondialisation étend le registre des valeurs et des références, quand les citoyens ont une conscience plus grande des conséquences des progrès scientifiques et techniques, quand les inégalités sociales s'étendent et que la pauvreté semble irréductible.

C'est un constat alarmant que nous faisons, c'est un recul que nous regrettons alors que c'est sur ce bilan que vont pouvoir s'exprimer certaines de nos revendications, c'est dans ce contexte que nous nous retrouvons en première ligne, avec d'autres, pour retrouver les valeurs fondatrices de notre mouvement.

C'est enfin le défi permanent auquel répond la Commission « Valeurs et Laïcité » qui propose tout au long de l'année, un riche programme d'activités et de rencontres, véritable « couteau-suisse » de la cohésion sociale et comme une exigence du siècle où nous vivons.

Pour poursuivre mon rapport et avec le souci de rester synthétique, je dois présenter les actions des 3 autres pôles de la Fédération :

*L'action sociale et les Solidarités,  
la Formation,  
les Vacances et le Tourisme social.*

### Solidarités : toujours la montée en puissance !

**Depuis 1976, la Fédération accueille des demandeurs d'asile et des réfugiés. Aujourd'hui, le secteur Asile / Migrants regroupe 425 places d'hébergement.**

Ces dernières années, sous l'impulsion des politiques publiques gouvernementales, et notre trésorier en donnera toute la teneur dans son rapport financier, le pôle des solidarités de la Fédération a connu une nouvelle croissance en termes financier et humain.

Le savoir-faire reconnu de nos salariés, nous donne l'occasion de couvrir encore mieux les champs d'actions dans lesquels nous affirmons depuis longtemps remplir nos missions d'accueil, d'accompagnement et d'insertion.

La Fédération est bien une entreprise « humaine » inscrite dans le champ de l'économie sociale et solidaire, devenue un acteur important au niveau départemental auprès de publics variés tant par leurs origines que leurs situations.

De fait, et si pendant longtemps, la solidarité a été du ressort quasi unique de l'État alors que l'économie s'identifiait au marché, nous démontrons par nos partenariats que nous avons pris une place dans la chaîne des solidarités portées dans les politiques publiques.

Ces évolutions nous amènent à une autre réflexion sur l'action que nous conduisons pour retrouver le chemin d'une société plus solidaire et inclusive. Aujourd'hui, ce pôle dispose de :

4 résidences Habitat Jeunes (*FJT*) soit près de 200 places d'hébergement (logements) et couvre pratiquement tout le département (Carcassonne, Castelnaudary et Limoux),

3 centres d'accueil de demandeurs d'Asile  
(Carcassonne, Lagrasse et Narbonne),

2 services d'hébergement d'urgence,

1 centre provisoire d'hébergement,

1 centre d'accueil et d'orientation (multisites),

1 Service d'accueil pour mineurs non accompagnés.

Les partenariats entretenus en particulier avec les services de l'Etat, du Conseil départemental et de la CAF de l'Aude, permettent concrètement à la Fédération d'investir plusieurs champs de l'E.S.S. : l'hébergement et l'accompagnement des jeunes, des migrants, des isolés, leur accueil, l'orientation de publics défavorisés, la recherche de leur insertion.

**Cette progression de l'activité, qui n'est que la confirmation d'une tendance amorcée depuis 4 ou 5 années, montre combien nous sommes maintenant inscrits dans les politiques publiques et par conséquent à quel point cet aspect renforce la vocation de la Ligue de l'enseignement à soutenir l'accès à l'égalité des chances.**

**Nos efforts et stratégies pour l'acquisition de l'autonomie, agissant dans la proximité des individus et des territoires, participent pleinement à la cohésion sociale.**

### **La Formation, l'École de la deuxième chance régionale (E2CR) ou le retour à l'école...**

Ce que nous évoquons chaque année, se vérifie aujourd'hui encore : trop de jeunes sortent du système scolaire sans qualification, d'autres en sortent sans y être vraiment entrés.

Un constat affligeant dans un pays comme le nôtre alors que cette réalité est tangible, proche et connue de tous.

Face à ses difficultés ou à des lacunes institutionnelles, qui ne trouvent de réponses que dans la volonté politique de « redonner » une chance à ces jeunes, l'E2CR joue un rôle grandissant dans le parcours d'insertion.

Ce dispositif, par sa souplesse mais également par la motivation qu'elle exige des jeunes qu'elle accueille, leur permet de retrouver une estime de soi et un potentiel qu'ils n'espéraient plus.

En 2018, en accueillant 111 stagiaires, notre école, intégrée au pôle Formation, améliore la cohérence des dispositifs et la visibilité de nos actions auprès des partenaires mais d'abord auprès des jeunes de 16 à 30 ans exclus des systèmes de formation traditionnels et par conséquent du marché de l'emploi.

**Nous pensons agir pour l'insertion de publics défavorisés, nous avons été victimes de notre succès. Comme souvent, notre école bénéficie de très bonnes évaluations de la part de la Région, principal financeur, mais la durée moyenne des parcours étant plus réduite que pour les autres sites, il est toujours plus complexe d'en équilibrer son exploitation.**

Le secteur de la Formation, articulé sur des formations et des prises en charge principalement multiples est alimenté par des partenariats durables avec le Département de l'Aude, le Conseil Régional Occitanie-P-M, Pôle Emploi ou encore l'Europe et ses Fonds sociaux.

Cette année 2018, plutôt difficile, démontre bien en quoi l'accompagnement au projet professionnel et vers l'emploi des personnes les plus éloignées d'une insertion est une mission complexe.

Les équipes restent cependant attachées à une prise en compte globale des publics qu'elles reçoivent dans le cadre d'une démarche qualité qui est depuis longtemps une des priorités du service.

Enfin, le Lieu Ressources Insertion, animé par la FAOL sur le carrossonnais, a accueilli près de 280 personnes essentiellement bénéficiaires du RSA et permis à 214 d'entre-elles de bénéficier d'un accompagnement complet et diversifié.

### **Enfin, le pôle Vacances**

Toujours victime d'une concurrence dont nous connaissons tous l'origine à travers le développement d'internet et des réseaux sociaux, avec une offre pléthorique de séjours et de formules de vacances qui se sont éloignées progressivement des formes conventionnelles depuis une vingtaine d'années.

Doté de nouveaux outils, il tente de tirer son épingle du jeu dans un secteur qui, d'année en année, voit ses marges se réduire. Des marges qui, à la Fédération, permettent à peine de maintenir en état nos installations de Port-Leucate.

Pourtant, si nous n'appartenons pas au monde des « entreprises de vacances » ou des Tour-Operators, nous proposons des prestations qui encouragent notamment les classes de découvertes et les groupes sociaux à venir profiter d'un environnement privilégié.

Contrairement à beaucoup de sociétés de ce secteur nous ne refusons pas les publics en difficultés, nous renforçons même l'accompagnement des publics handicapés et redoublons d'attention pour accueillir des séminaires d'entreprises, d'associations ou de groupes d'ânés venus avec un esprit conforme à la charte de « *Vacances pour Tous* ».

Nous œuvrons pour toujours plus de partenariats et nous favorisons la mixité alors que d'autres s'en éloignent pour n'accueillir qu'une frange plus aisée de la population.

Malgré tout, notre plan d'action patrimonial est en marche depuis 3 ans, il doit permettre d'assurer l'investissement nécessaire pour le maintien de nos établissements et au-delà celui d'un secteur historique de la Ligue de l'enseignement particulièrement fragilisé.

La Coopérative, propriétaire du Village et du Camping *Rives des Corbières* a décidé de se lancer dans la requalification complète du camping avec pour objectif le maintien du site en classement 3 étoiles et une offre de prestations entièrement renouvelée après 50 ans de bons et loyaux services.

Après deux années de travaux (2017 / 2019), le site commence une nouvelle saison et une nouvelle vie...

### **Une Fédération d'associations, une Entreprise de l'économie sociale et solidaire, forte mais fragile...**

J'ai souvent fait le constat que l'E.S.S. et ses variantes dont la Fédération a su se saisir pour rester dans le domaine de son objet social, sont riches d'expériences et que notre modèle associatif reste malgré tout solide.

Cependant, et les chiffres le démontrent, nos services et secteurs sont autant de modèles économiques qui portent une lourde responsabilité notamment en matière d'emploi.

Il nous faut certainement en tirer les enseignements, non pour s'inquiéter mais pour imaginer que le vrai défi de demain est celui qui doit nous permettre, ou nous obliger, à faire cohabiter une Fédération porteuse d'un message sur les valeurs et les principes avec une entreprise qui doit rester debout.

Or, cette articulation demeure risquée.

En effet, une partie de nos efforts a pour objectif de d'équilibrer nos comptes, les excédents lorsqu'ils existent n'ont pas pour destination la redistribution ou l'enrichissement comme le revendique le secteur capitaliste.

Bien au contraire, ils permettent de pérenniser l'emploi, d'améliorer les conditions de travail, de développer de

nouveaux projets, d'entretenir nos sites et de les faire évoluer.

Enfin et surtout, ils nous autorisent des actions fondamentales pour défendre nos valeurs sans avoir à les marchander financièrement.

Autrement dit, nous voulons démontrer à nos partenaires et à nos financeurs, que nous leur apportons une plus-value sociale, basée sur des principes fondateurs de la Ligue de l'enseignement et que pour cela, nous ne pouvons pas être considérés comme des entreprises ordinaires.

C'est aussi comprendre qu'il faut du courage dans les décisions pour nous accompagner dans toutes ses actions en dehors des « schémas techniques » récurrents que sont régulièrement établis.

C'est cela que nous attendons, que vous compreniez en quoi nos salariés portent un message cohérent et sincère quand ils agissent au quotidien pour vous tous, commande publique ou pas, marché ou pas...

C'est une réelle reconnaissance pour les acteurs de ces secteurs qui s'épuisent dans un environnement qui ne connaît que la concurrence, l'évaluation et la recherche du résultat.

Toute notre économie fédérale a besoin de votre soutien politique et financier pour se déployer au profit du développement social local, elle a besoin de plus qu'une simple reconnaissance.

Je le rappelle tous les ans, personne ne nous fera croire que parler d'Education populaire, aujourd'hui, au milieu de « l'enfumage » médiatique du quotidien où se mêlent injonctions, peurs, amalgames... opportunistes, conflits, c'est prendre le risque d'une parfaite incompréhension, d'être accusés d'être de grands idéalistes dépassés.

Cette conception de notre projet, de notre rôle militant réunissant à la fois des élus porteurs du projet et des salariés, acteurs de son déploiement et garants de son efficacité, ne peut exister et s'amplifier que si elle trouve dans les volontés et les politiques publiques le soutien qui doit forcément l'accompagner.

Présenter ce rapport moral et les activités de notre Fédération, c'est parler d'école, de sport, de vacances, d'inclusion, d'accueil, d'hébergement, d'orientation, d'engagement, de formation, de lutte contre l'illettrisme...

c'est surtout rendre compte de la détermination des hommes et des femmes qui composent notre mouvement à relever le défi politique et pratique de la lutte contre les inégalités et de l'accès à la citoyenneté.

C'est un combat sans fin qui, à la lumière des résultats des dernières élections européennes, doit nous interpeller alors que bien entendu nous en avons la culture.

Nous ne devons pas avoir honte de dire que notre association est une entreprise, une entreprise au sens noble du projet qu'elle porte parce qu'elle produit de l'égalité, des solidarités, de la liberté de pensée et qu'elle rend autonome.

**Dans un monde qui sublime l'individualité, nous prônons l'association, celle des êtres.**

**Dans un monde qui cherche le profit, nous sommes des acteurs économes.**

**Dans le cadre d'un modèle économique qui va de crise en crise, nous disons qu'il est possible de produire de la valeur ajoutée, de travailler et de créer de l'emploi non délocalisable...**

Toutes ces transformations, toutes ces adaptations, supposent des politiques publiques courageuses et volontaires mais également la probable transformation des règles d'organisation de notre société.

Il y a 10 ans, en 2009, il me paraissait évident que ce que nous avons appelé « année de transition » se révélerait être plus largement une période de mutation dont la durée et la profondeur nous sont encore parfaitement inconnues.

**Les années 2019 et 2020, tant sur les plans humain, financier que politique, seront probablement deux années au cours desquelles il faudra planifier une mutation de notre organisation et où il faudra poser de nouvelles bases pour bâtir une autre vision structurée du modèle fédéral vers lequel nous voulons aller.**

Je voudrais conclure ce rapport moral en adressant mes sincères remerciements à l'ensemble des personnels de la fédération pour leur engagement, la qualité de leur travail et pour la confiance réciproque que nous nous accordons malgré quelques désaccords et alors que le contexte que nous venons d'évoquer est, c'est plus qu'une évidence, difficile pour tous.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des partenaires institutionnels, aux collectivités territoriales et locales qui nous renouvellent leur confiance et à l'ensemble des élus qui savent, malgré les restrictions budgétaires qui ont cours, nous accorder une écoute attentive et parfois nous accompagner dans les moments difficiles.

Merci enfin à l'ensemble des administrateurs de la Fédération, de l'USEP, de l'UFOLEP, de l'ADAFF, de Rives des Corbières pour leur présence et l'accomplissement de leur missions au service d'un monde que nous voudrions meilleur.

**Thierry MASCARAQUE**  
*Secrétaire Général*

*L'éducation comme grande cause, la laïcité comme combat et la démocratie comme idéal : ces fondamentaux, qui guident la réflexion et l'action de la Ligue de l'enseignement, sont à inscrire dans un contexte géographique, historique, social et politique en évolution.*

*Pour cela, la Ligue analyse, à partir de son expérience de terrain, l'impact des décisions politiques et des évolutions qui travaillent notre société.*

*Elle contribue également au débat public, en y portant la voix de la société civile organisée.*

*La Ligue de l'enseignement*



**2.**

**PRÉSENTATION  
GÉNÉRALE**

**LA FÉDÉRATION AUDE  
DE LA LIGUE  
DE L'ENSEIGNEMENT**

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE STATUTS

*Adoptés à l'Assemblée Générale du 21 mai 1969*

*Modifiés lors de l'Assemblée Générale du 27 octobre 1973*

*Modifiés lors de l'Assemblée Générale du 25 octobre 1975*

*Modifiés lors de l'Assemblée Générale du 9 mai 1984.*

*Modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mars 2003*

*Modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 décembre 2006*

*Modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2013*

L'Association dite "Fédération Audoise des Œuvres Laïques" créée le 4 avril 1946 et déclarée à la Préfecture de l'Aude sous le numéro 1927 est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, parue au Journal Officiel le 2 juin 1946.

**N° agrément DDJS : 11JEP2004-025**

**APE : 913 E**

**SIRET : 77 5555 667 000 10**

**INSEE : C2 000 069 0003**

## ARTICLE 1 -

La FÉDÉRATION AUDOISE DES ŒUVRES LAÏQUES est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle est la section départementale de la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT (« La Ligue Française de l'Enseignement, Confédération Générale des Œuvres Laïques, Mouvement d'Éducation Populaire »).

Son siège est situé, 22, rue Antoine Marty à Carcassonne. Il peut être transféré en un autre lieu sur décision du Conseil d'Administration.

Sa durée est illimitée.

## ARTICLE 2 -

La Fédération Audoise des Œuvres Laïques a pour but de défendre et de développer la Laïcité par l'Éducation Permanente et la Solidarité :

- en fédérant les associations laïques, en soutenant leurs

actions et leur développement ;

- en rassemblant et en aidant les associations et

groupements culturels, éducatifs, sportifs, sociaux, humanitaires animés du même esprit ;

- en favorisant la création d'associations et d'unions d'associations ;

- en organisant toutes manifestations éducatives, culturelles, sportives, festives ;

- en collaborant avec l'École Publique ;

- en créant et/ou en assurant la gestion et l'animation d'établissements à vocation sociale, sportive, culturelle ou touristique ;

- en organisant des séjours éducatifs pour enfants et adultes ;

- en organisant des actions de formation professionnelle et d'insertion sociale.

- en créant et/ou en assurant la gestion de Résidences Habitat Jeunes / Foyers pour Jeunes Travailleurs avec service de restauration.

- en créant et/ou en assurant la gestion de Centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), en assurant la Domiciliation des demandeurs d'asile, en créant et/ou en assurant la gestion d'un service d'Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile.

## ARTICLE 3 -

Dans toutes ses actions, la Fédération Audoise des Œuvres Laïques contribue à assurer le rayonnement de la Laïcité.

Elle œuvre notamment pour :

- la démocratie au sein d'une République laïque ;

- la laïcité de l'école

- la liberté de conscience, de pensée et d'expression ;

- l'engagement citoyen ;

- le droit à la différence ;

- l'égalité et la justice sociale ;

- l'accès à l'information et à la culture ;

- la défense de l'environnement et de la qualité du cadre de vie ;

- la paix et la solidarité entre les peuples.

Dans toutes ses actions, elle s'interdit tout prosélytisme politique, religieux, philosophique et toute mention idéologique étrangère à son propre objet.

## ARTICLE 4 -

La Fédération Audoise des Œuvres Laïques se dote des moyens d'action correspondant aux buts définis dans l'article 2, en particulier :

- la création et l'animation de services départementaux ;

- l'information par bulletins, publications, articles de presse, internet...

- la formation de militants, d'animateurs, de cadres ;

- l'organisation de rassemblements, congrès, débats, fêtes, concours, collectes...

- la création, l'achat ou la location de biens, meubles et immeubles ;

- l'organisation et la diffusion de spectacles et de concerts.

- l'édition de documents sur tous supports.

## ARTICLE 5 -

La Fédération se compose de :

- membres actifs

- adhérents individuels

- membres associés

- membres bienfaiteurs

- membres de droit

- membres d'honneur

## Les membres actifs

Sont membres actifs toutes les associations, groupements ou sections départementales d'associations nationales régulièrement affiliés et dont l'objet et les buts entrent dans le cadre de l'article 2 et 3 des présents statuts. Les membres actifs ont voix délibérative à l'Assemblée Générale

## Les membres associés

Sont membres associés toutes associations, groupements ou sections départementales d'associations nationales qui répondent aux définitions suivantes :

- organismes sociaux ou de loisirs ;

- structures municipales ou intercommunales ;

- comités d'entreprise, coopératives, mutuelles.

Les membres associés ont voix consultative à l'Assemblée Générale.

## Les membres bienfaiteurs

Est membre bienfaiteur toute personne ayant rendu des services reconnus à la Fédération Audoise des Œuvres laïques.

Le Conseil d'Administration agréé les membres bienfaiteurs sur proposition du Bureau Fédéral.

Tout membre bienfaiteur a voix consultative dans les différentes assemblées. (C.A. et A.G.) auxquelles il serait invité.

## Les membres de Droit

Sont membres de droit les représentants désignés par les administrations de tutelle, collectivités ou associations amies définies dans l'article 8.

Les membres de Droit participent au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale avec voix consultative.

## Les membres d'honneur

Est membre d'honneur toute personne ayant œuvré de manière pérenne et notoire au sein de la Fédération.

Le Conseil d'Administration agréé les membres d'honneur sur proposition du Bureau Fédéral

Tout membre d'honneur a voix consultative dans les différentes assemblées (CA, et AG) auxquelles il serait invité.

## ARTICLE 6 -

La qualité de membre se perd :

- par démission

- par radiation prononcée par le Conseil d'Administration, pour non paiement de la cotisation ou pour tout acte contraire aux buts ci-dessus définis, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à présenter sa défense.

Appel peut être fait devant l'Assemblée Générale.

## ARTICLE 7 -

La Fédération Audoise des Œuvres laïques peut, dans le cadre des buts définis dans les articles 2 - 3 - 4, adhérer ou participer à une association, un groupement, une coopérative, une mutuelle.

Le Conseil d'Administration devra donner son accord préalable.

## ARTICLE 8 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Fédération Audoise des Œuvres Laïques est administrée par un Conseil d'Administration composé comme suit :

- au plus 36 membres élus par l'Assemblée Générale parmi les membres actifs et parmi les adhérents individuels dont le nombre ne pourra excéder six. Ils sont renouvelables par tiers tous les ans, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

\* Membres invités :

- 1 représentant du Comité d'Entreprise

- 1 Délégué du Personnel

- Les cadres salariés de la Fédération

\* Membres de Droit

- 1 représentant de l'Éducation Nationale

- 1 représentant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

- 1 représentant de la Caisse d'Allocations Familiales

- 2 représentants élus du Conseil Général

- 1 représentant du Comité Départemental d'Action Laïque

- 1 représentant de la Jeunesse Plein Air.

- les membres invités et les membres de droit ont voix consultative lors des votes émis par le Conseil d'Administration.

Les membres élus le sont par l'Assemblée Générale au scrutin secret, au premier tour à la majorité absolue, au deuxième tour à la majorité relative.

Les membres élus ne peuvent recevoir aucune rémunération pour leurs fonctions électives, à l'exclusion de leurs frais de déplacement ou de missions justifiés par leurs fonctions.

Nul membre du Conseil d'Administration ne peut se prévaloir de ce titre s'il n'est pas délégué officiellement à cet effet. Tout écrit, brochure, article ayant trait à la Fédération Audoise des Œuvres Laïques doit être agréé par le Président ou son représentant mandaté, avant publication. Tout membre du Conseil d'Administration est tenu au devoir de réserve quant aux informations portées à sa connaissance dans le cadre de ses fonctions électives.

## ARTICLE 9 - RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Conformément à la loi des finances du 28 décembre 2001, la Fédération Audoise des Œuvres Laïques applique le droit de rémunération de trois de ses dirigeants, désignés annuellement par le Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale. La décision du Conseil d'Administration doit être prise à la majorité des deux tiers des membres présents ou mandatés. Le montant des rémunérations des dirigeants est également fixé par le Conseil d'Administration, avec la même majorité.

## ARTICLE 10 - ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration :

- procède à l'élection du Bureau suivant la composition définie à l'article 11 et ce, dans sa première réunion qui suit l'Assemblée Générale.

- examine et se prononce par vote sur :

- le rapport moral ;

- le rapport d'activités annuel ;

- le rapport financier et le bilan annuels ;

- le budget de l'exercice ;

- les demandes de subventions ;

- les demandes d'emprunts et de prêts ;

- les acquisitions ou les aliénations de biens ou immeubles.

- étudie et délibère sur les projets importants.

- débat et statue sur toutes questions soumises par l'un de ses membres.

- définit la date et le lieu de l'Assemblée Générale.

- désigne les commissions internes ainsi que les représentants de la Fédération Audoise des Œuvres Laïques dans les organismes extérieurs.

Tout membre élu du Conseil d'Administration qui, entre deux Assemblées Générales, n'aura assisté à aucune séance du Conseil, sans excuse recevable, sera considéré comme démissionnaire. Chaque élu pourra être porteur d'une seule procuration écrite d'un élu absent. En cas de vote et d'égalité de voix, la voix du Président est prépondérante.

Le Conseil d'Administration se réunit en séance

ordinaire au moins une fois par trimestre, sur convocation du Président adressée quinze jours à l'avance, le cachet de la poste faisant foi.

Le Conseil d'Administration pourra être réuni exceptionnellement et sans délai prescrit par le Président :

- sur demande du Bureau Fédéral ;
- sur demande écrite faite par le quart au moins des membres élus en exercice.

Il est tenu un procès-verbal des réunions, signé par le Président et le Secrétaire Général et consigné dans le registre officiel des délibérations.

## ARTICLE 11 - LE BUREAU

Le Bureau est élu pour un an par le Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale.

Il comprend :

- 1 Président
- Plusieurs vice-présidents
- 1 Secrétaire Général
- 1 Secrétaire Général adjoint
- 1 Trésorier Général
- 1 Trésorier Général adjoint
- 2 à 4 membres, tous élus du Conseil d'Administration.

Le Bureau détient une fonction exécutive déléguée par le Conseil d'Administration. Il se réunit autant de fois que nécessaire, sur convocation du Secrétaire Général, avec l'accord du Président.

## ARTICLE 12 -

### Le Président

Le Président est garant de l'application des statuts et règlements.

Il préside les réunions du Bureau, du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale. En son absence, un vice-président assure son remplacement.

Il représente la Fédération en justice et dans les actes de la vie civile. Il peut déléguer sa représentation si nécessaire.

### Le Secrétaire Général

Le Secrétaire Général assure la coordination de l'en-

semble des services fédéraux.

Il est délégué par le Conseil d'Administration au titre de la fonction Employeur.

Il prépare et présente les projets soumis au Conseil d'Administration. Il assure, contrôle et rend compte de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration.

Il représente la Fédération et agit au quotidien auprès des associations, organismes, pouvoirs publics, collectivités, dans le cadre d'une délégation permanente.

Il établit chaque année les rapports présentés à l'Assemblée Générale.

Il a délégation de signature de l'ensemble des comptes et documents de travail en l'absence du Président ou du Trésorier.

### Le Trésorier Général

Le Trésorier Général a la responsabilité de la gestion financière.

Il prépare et présente le budget annuel au Conseil d'Administration.

Il prépare et présente les comptes financiers et le bilan au Conseil d'Administration puis à l'Assemblée Générale.

Le Président, le Secrétaire Général, le Trésorier Général sont membres de droit de toutes les commissions et invités à ce titre.

## ARTICLE 13 - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale se réunit une fois par an, en session ordinaire, sur convocation du Président, après décision du Conseil d'Administration qui en fixe la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale se compose :

- Des membres du Conseil d'Administration ;
- Des délégués mandatés par les associations affiliées, à jour de leurs cotisations ;
- Des adhérents individuels ;
- Des invités et du personnel de la FAOL ;
- Du Commissaire aux Comptes.

Seuls les élus du Conseil d'Administration, les délégués des associations et les adhérents individuels ont voix délibérative.

Le calcul des mandats des délégués est défini par le règlement intérieur, tout votant doit être âgé de 18 ans le jour du vote.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont déclarées valables quel que soit le nombre de votants.

Chaque élu ou délégué pourra être porteur de plusieurs

mandats.

L'Assemblée Générale Ordinaire

- Délibère sur les rapports statutaires de l'année écoulée.
- Ne délibère que sur les points inscrits à l'ordre du jour
- Délibère sur les vœux éventuels déposés par les associations affiliées
- Entend l'intervention du Comité d'Entreprise, sans délibérer sur son contenu
- Renouvelle le Tiers Sortant du Conseil d'Administration
- Prend connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes
- Désigne le Commissaire aux Comptes et son suppléant, tous les six ans..

### Le Commissaire aux Comptes

Il assiste à l'Assemblée Générale, fournit le rapport de son expertise annuelle et donne son quitus.

## ARTICLE 14 - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée Générale extraordinaire est appelée à se réunir dans les cas suivants :

- Modification des statuts ; sur proposition du Conseil d'Administration.
- Dissolution de l'association
- Événement exceptionnel dépassant la compétence décisionnelle du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale extraordinaire est convoquée par le Président 1 mois avant sa date qui est fixée par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut délibérer valablement qu'en présence du quart au moins des membres délibératifs et porteurs de mandats.

Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale est convoquée dans un délai de 15 jours et cette fois, elle peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Les décisions de l'Assemblée Générale extraordinaire concernant la modification des statuts ou la dissolution ne peuvent être prises qu'à la majorité des 2/3 des membres votants ou mandatés.

Les décisions éventuelles à prendre en cas d'événement exceptionnel peuvent être prise à la majorité simple des membres votants et mandatés.

#### **ARTICLE 15 -**

Il est constitué un fonds de réserve où sera versée chaque année en fin d'exercice, la partie des excédents de ressources qui n'est pas nécessaire au fonctionnement de la Fédération. La qualité et la composition du fonds de réserve peuvent être modifiées par délibération du Conseil d'Administration.

#### **ARTICLE 16 - RESSOURCES FINANCIÈRES**

Elles proviennent :

- Du revenu des biens immobiliers et matériels.
- Des recettes d'activités payantes
- Des cotisations ou contributions des membres - personnes morales ou physiques
- Des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département, des Communes, des communautés de Communes, des Communautés d'agglomération, des Établissements Publics ainsi que de tous organismes habilités à accorder des subventions de fonctionnement ou d'investissement
- Du produit des actions contractualisées ou conventionnées avec l'Europe, l'État, la Région, le Département, des Communes, des Communautés de Commune, des Communautés d'Agglomération, des Établissements Publics, ainsi que tous organismes habilités à conventionner ou à contractualiser avec la Fédération.
- Des libéralités et dons divers
- Des ressources exceptionnelles générées par les collectes et tombolas autorisées, par les concerts, spectacles, conférences.

#### **ARTICLE 16 BIS - RAPPORT D'ACTIVITES ET RAPPORT FINANCIER**

La Fédération s'engage à produire annuellement un rapport d'activités et un rapport financier qui seront approuvés puis transmis aux services de l'Etat, aux différents partenaires et financeurs.

#### **ARTICLE 17 -**

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de la Fédération.

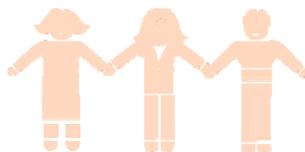
Elle attribue l'actif net à la Ligue de l'Enseignement.

#### **ARTICLE 18 -**

Le règlement intérieur précisera les modalités d'application des présents statuts.

\*\*\*\*\*

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



## MEMBRES ÉLUS

Tiers renouvelable en 2019 ( AG 2018 )	Tiers renouvelable en 2020 ( AG 2019 )	Tiers renouvelable en 2021 ( AG 2020 )
Josette CATHALA 1, rue des Jonquilles 11800 TREBES	Philippe ANDRIEU Domaine de Peyret 11300 CEPIE	Alain BAURES 9 chemin du Bois d'Alaric 11700 DOUZENS
André DENAT 9, rue de la Mairie 11600 VILLEGAILHENC	Fabrice BONAL 16 rue des Camélias 11600 VILLALIER	Marie-Hélène BOISGONTIER 17, rue Mage 11250 ROUFFIAC D'AUDE
Pascale FALCOU 12 chemin Rieumajou Montlegun 11000 CARCASSONNE	Jean-Jacques CAMEL 4, rue Gambetta 11700 CAPENDU	Robert DELON 22, rue Louise Labé 11000 CARCASSONNE
Yvonne GRACIA 2 rue des Crozes 11700 CAPENDU	Caroline CATHALA 11 avenue du Jeu du Mail 11800 FONTIES D'AUDE	Suzanne DELON 22 rue Louise Labé 11000 CARCASSONNE
Alain ISAMBERT 24 chemin d'Aragon 11610 VENTENAC CABARDES	Marc DEBLONDE 38 rue Clamoux 11000 CARCASSONNE	Jean-Michel JEAN 2 rue Monseigneur Elie Griffe 11600 SALLELES D'AUDE
Suzanne LEGIER-MELLIET 19, rue du Grand Tour 11250 PREIXAN	Philippe GREFFIER 7, rue des Champs 11400 CASTELNAUDARY	Gisèle JOURDA 24 Av. d'Helsa 11800 TREBES
Martine MAUREL 26 rue Jean Lebrau 11700 COMIGNE	Daniel ICHE 2, rue Jean Bouin 11000 CARCASSONNE	Jean-Michel KOPKA 4 Route des Pins 11240 CAMBREURE
Michel MOLHERAT 10 rue du Lampy 11000 CARCASSONNE	Thierry MASCARAQUE 6 chemin des Olivettes 11250 ROUFFIAC	Anita LOUBAT 9 impasse Malras 11170 ALZONNE
Françoise NAVARRO 10 rue du Lampy 11000 CARCASSONNE	Marie-Christine MUNOZ Résidence Méditerranée 43 Boulevard de 1848 11100 NARBONNE	Christian MAGRO 2 rue du Marché 11700 LA REDORTE
Denis PETITCOLIN 3 rue Jean Bouin 11000 CARCASSONNE	Sébastien RAYNAUD 1, rue Victor Hugo 11300 LIMOUX	Evelyne ROBERT 1 chemin du Campet 11290 LAVALETTE
	Daniel ROYO 16, rue Louise Michel 11100 NARBONNE	Daniel SOKOLOW 2 allée des Aubépines 11000 CARCASSONNE

## MEMBRES de DROIT

<b>Désignés par le Département Aude</b>
<b>Madame Chloé DANILLON</b> 8 rue du président Grévy 11000 CARCASSONNE
<b>Madame Valérie DUMONTET</b> 12 rue Lamartine 11200 LEZIGNAN CORBIERES
<b>Monsieur Jean-Noël LLOZE</b> 42 rue Buffon 11000 CARCASSONNE
<b>Désigné par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude</b>
<b>Madame Elise PALUS Directrice de la CAF de l'Aude</b> 18 avenue des Berges de l'Aude 11000 CARCASSONNE
<b>Désignés par l'Assemblée Générale</b>
<b>Monsieur le Directeur DDCSPP de l'Aude</b> Cité Administrative Place Gaston Jourdanne 11000 CARCASSONNE
<b>Madame la Directrice Académique DASEN</b> 67 Rue Antoine Marty 11000 CARCASSONNE
<b>Monsieur le Secrétaire Général Jeunesse et Plein Air</b> 13, rue de Belfort 11000 CARCASSONNE
<b>Monsieur le Président</b> CDAL 14 Bd Jean Jaurès 11000 CARCASSONNE

## Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement

Organisation statutaire 2018 / 2019  
Conseil d'Administration du 3 juillet 2018

## Bureau fédéral

<b>Président</b>	Jean-Jacques CAMEL
<b>Vice-présidents</b>	Marie-Hélène BOISGONTIER, Robert DELON, Françoise NAVARRO-ESTALLE, Jean-Michel JEAN
<b>Secrétaire Général</b>	Thierry MASCARAQUE
<b>Trésorier</b>	Alain ISAMBERT
<b>Membres</b>	Josette CATHALA, Jean-Michel KOPKA, Daniel SOKOLOW

## Secrétariat général

<b>Personnels détachés de l'Education nationale</b>	Thierry MASCARAQUE Jean-Michel KOPKA
<b>Cadres salariés</b>	Maryline BECRET Magali SAINT MARTIN Ingrid ERARD

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE VIE STATUTAIRE

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Constitué par les cadres permanents, le Secrétariat Général a délégation permanente des élus du Bureau et du Conseil d'Administration pour assurer le fonctionnement et la gestion courante de la Fédération et de ses structures rattachées.

Il a en charge la mise en œuvre des décisions statutaires du Conseil d'Administration et du Bureau, la préparation des dossiers à leur soumettre, l'évaluation permanente du déroulement des activités et de l'avancement des divers projets.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au rythme d'une réunion trimestrielle, ponctués de réunions, le Conseil d'Administration et le Bureau, composés de bénévoles élus lors des Assemblées Générales, sont chargés d'analyser et d'évaluer la marche générale de la Fédération, de réfléchir sur les projets, de prendre les décisions relevant de ce niveau.

Les orientations, les choix d'investissement, les emprunts, les engagements contractuels de la Fédération sont pris par le Conseil d'Administration.

### RÉUNION STATUTAIRE EN 2018

#### CA Fédération Aude - lundi 9 avril 2018

*Résidence Habitat Jeunes \_ Le Viguié*

##### Ordre du jour :

- Point sur les dossiers en cours.
- Activités des Pôles.
- Questions diverses.

#### CA Fédération Aude - vendredi 5 juin 2018

*Résidence Habitat Jeunes \_ Le Viguié*

##### Ordre du jour :

- FINANCES : présentation du compte administratif et



du bilan 2017

- POINT sur les dossiers en cours
- ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE :
  - ◇ Renouvellement du tiers sortant.
  - ◇ Organisation.
- Questions diverses.

#### AG ordinaire

#### CA FAOL - MARDI 3 JUILLET 2018

*Résidence Habitat Jeunes Jean Macé - Castelnaudary*

##### Ordre du jour :

- ◇ Rapport moral et rapport d'activités 2017 présentés par le Secrétaire Général
- ◇ Bilan financier / Compte de résultat 2017 / Affectation du résultat présentés par le Trésorier
- ◇ Débat sur les rapports et votes
- ◇ Intervention du Comité d'entreprise
- ◇ Election du tiers sortant du Conseil d'Administration
- ◇ Election du délégué de section MAC à la Ligue de l'enseignement de l'Aude
- ◇ Intervention des personnalités
- ◇ Allocution du Président
- Conseil d'Administration de la Fédération AUDE (*Election du Bureau*)

#### CA Fédération Aude - mercredi 5 septembre 2018

*Résidence Habitat Jeunes \_ Le Viguié*

##### Ordre du jour :

- Election du Bureau de la Fédération (suite)
- Vice-présidences et Commissions
- Assemblée Générale extraordinaire de la Ligue : débat et position de la Fédération sur la « motion de défiance à l'endroit du Conseil d'administration national »
- Questions diverses.

#### CA Fédération Aude - mercredi 17 octobre 2018

*Résidence Habitat Jeunes \_ Le Viguié*

##### Ordre du jour :

- Assemblée Générale ordinaire de la Ligue : samedi 27 octobre / Paris (débat et position de la Fédération sur les candidatures au CA de la Ligue).
- Point sur les dossiers en cours.
- Questions diverses.

#### CA Fédération Aude - lundi 19 novembre 2018

*Résidence Habitat Jeunes \_ Le Viguié*

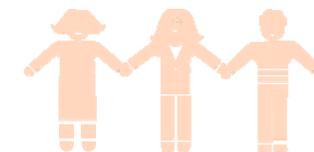
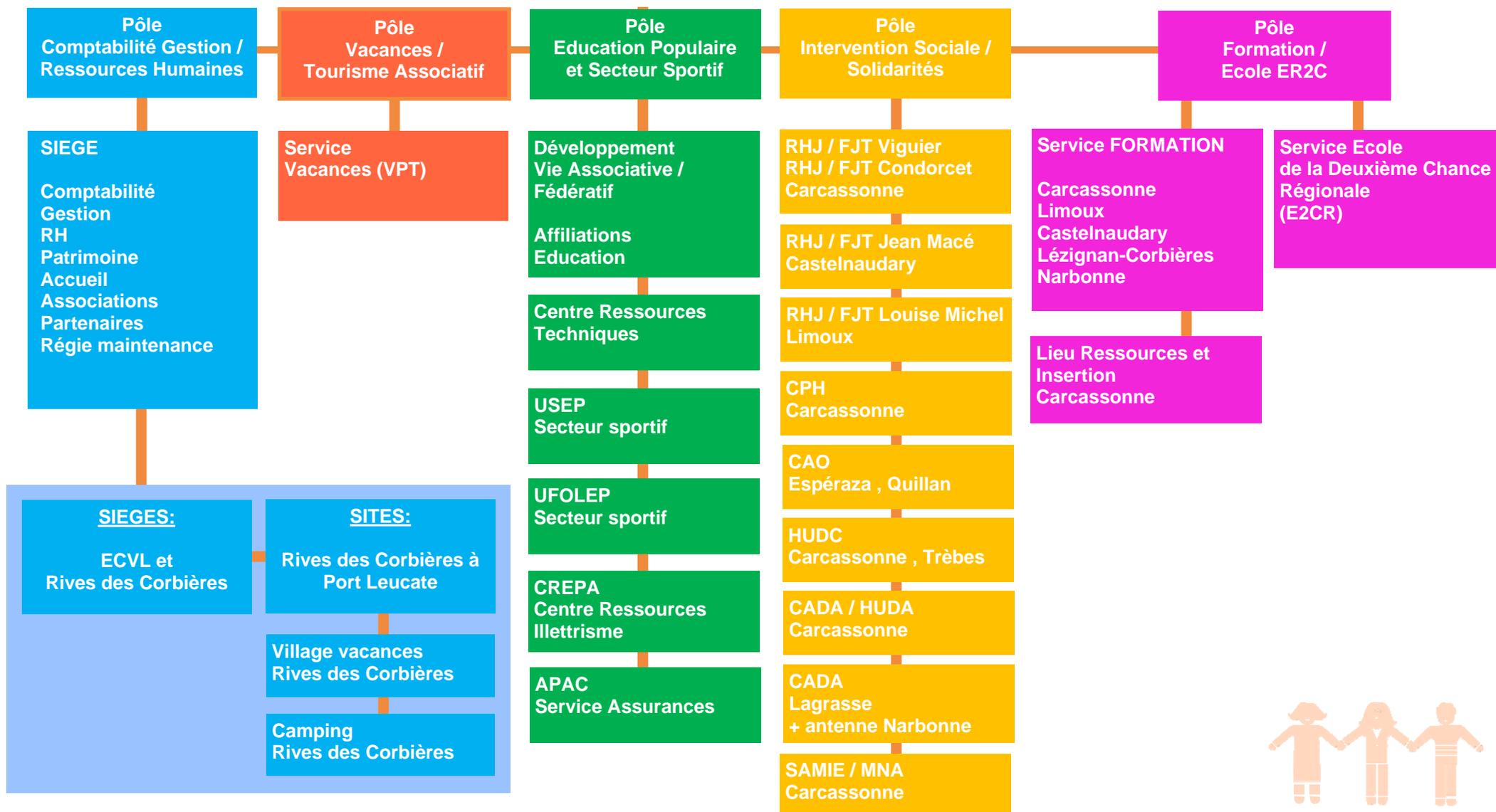
##### Ordre du jour :

- Présentation des budgets prévisionnels 2019.
- Point sur les dossiers en cours.
- Questions diverses.

# ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DES SERVICES

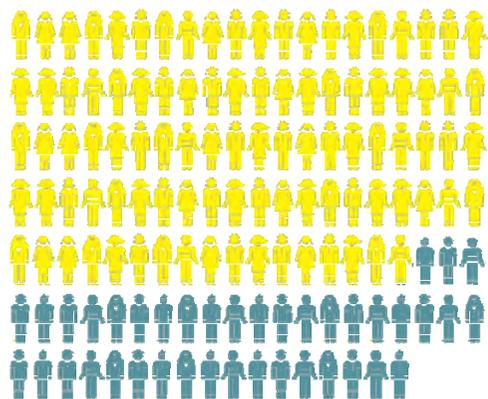
## de la Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement / FAOL

2018 / 2019



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## STATISTIQUES / EFFECTIFS EN PERSONNELS



**137**

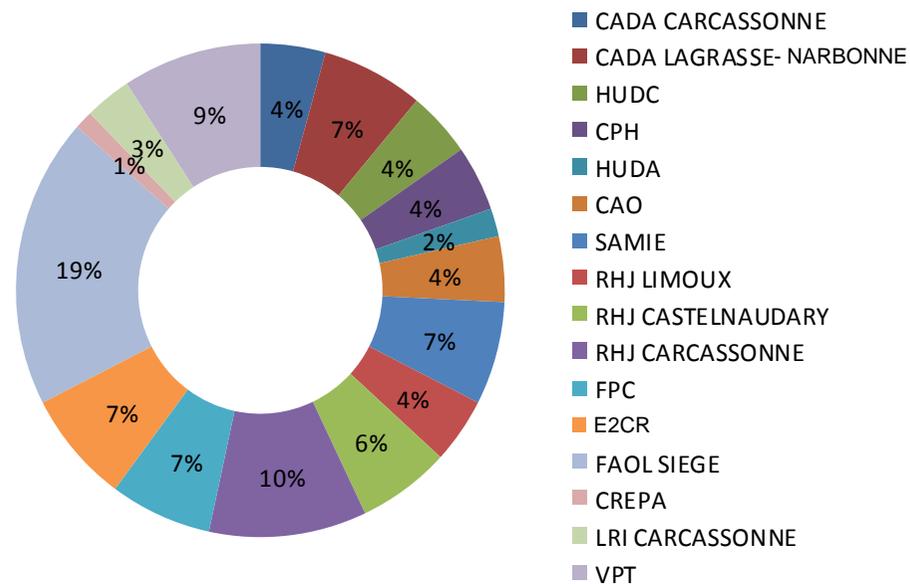
SALARIÉS au 31/12/2018

- 111,27 ETP -

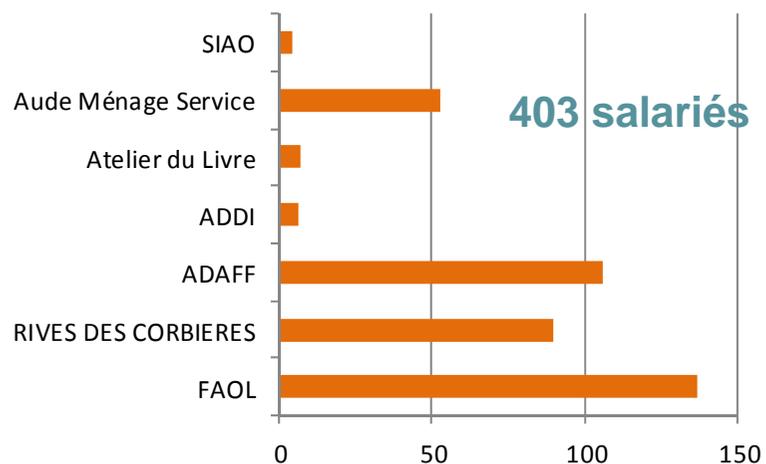
71 % DE FEMMES 29 % D'HOMMES

En 2018,  
la moyenne d'âge des salariés de la Fédération est de : **43 ans**  
leur ancienneté est en moyenne de **10 ans**.

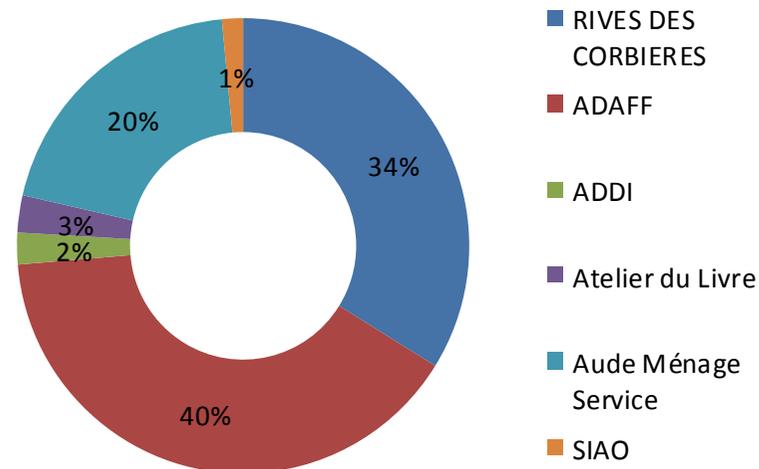
### Répartition des salariés de la Fédération par service



### Fédération Aide et Associations en gestion



### Répartition des salariés des Associations en gestion



## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

### ASSOCIATIONS AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION AUDE

Nos associations affiliées  
en 2018

215 associations

53

Socio-Culturelles

49

UFOLEP

113

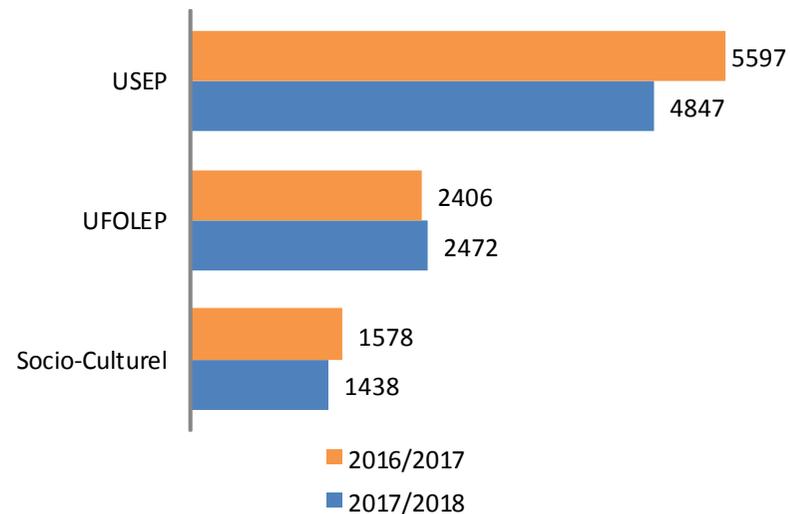
USEP

↘ 8%

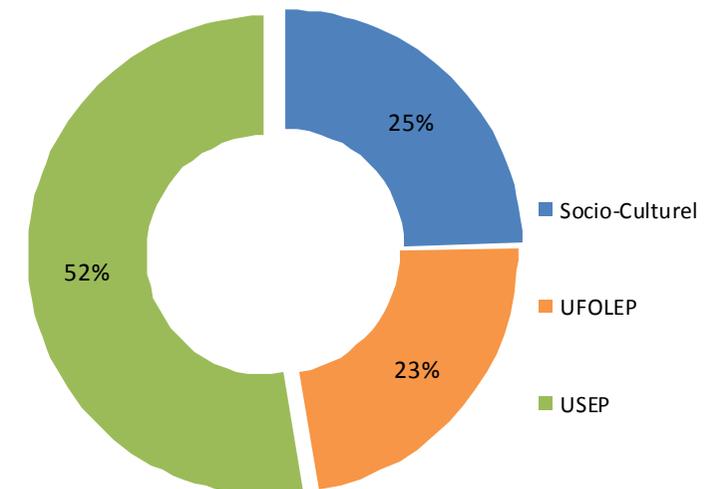
DE MOINS QU'EN 2017



ADHERENTS de la FEDERATION AUDE



ASSOCIATIONS 2017/2018



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## VIE STATUTAIRE

### NOS PARTENAIRES

- Préfecture de l'Aude
- Département de l'Aude
- Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
- Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations de l'Aude - DDCSPP11
- DRJSCS
- Inspection Académique de l'Aude
- Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude
- Direction Départementale du Travail et de l'Emploi / DIRECCTE\_UT11
- Direction Départementale de la Solidarité / Département de l'Aude
- Direction Régionale des Affaires Culturelles
- Pôle Emploi
- Agence de Développement Touristique de l'Aude - ADT Aude
- Association de Formation Professionnelle des Adultes / AFPA
- Chambres Consulaires (CCI - CMA - CA)
- France Terre d'Asile
- HABITAT AUDOIS / Office départemental HLM
- ALOGEA
- Groupe MARCOU Habitat
- URHAJ / UNHAJ
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude / DDTM11
- Délégation Départementale à la Culture
- MLOA (Mission Locale de l'Ouest Audois)
- Archives Départementales de l'Aude
- Association Audoise de Développement Musical / Arts Vivants 11
- Carcassonne Agglo
- CIAS de Carcassonne Agglo
- Le Grand Narbonne
- Communes et Communautés de Communes de l'Aude
- UNAT
- Université de Toulouse Le Mirail
- I.U.T. de Carcassonne
- CCAS EDF GDF
- I.U.F.M. antenne de Carcassonne
- FRANCAS de l'Aude
- Fédération Léo Lagrange
- Fédération Départementale Maison des Jeunes et de la Culture
- Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public \_ PEP11
- CIDFF de l'Aude
- Association des Maires de l'Aude
- Services pénitentiaires de l'Aude
- Association Départementale des Auberges de Jeunesse
- Parc Naturel Régional de la Narbonnaise
- Banque Populaire du Sud
- Caisse des dépôts et Consignations
- Action Logement
- ADAFF
- ADDI

### NOUS SIÉGEONS DANS LES ORGANISMES :

- Conseil Départemental de la Jeunesse et de la vie associative
- CESE de l'Aude
- APAJH de l'Aude
- Union Régionale des Ligues de l'enseignement Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
- CRUFOLEP Occitanie
- CRUSEP Occitanie
- Comité Départemental d'Action Laïque
- Conseil Départemental de l'Education nationale
- Agence de développement Touristique de l'Aude
- Mission Locale de l'Ouest Audois - MLOA
- ADAFF
- ADDI
- SIAO 11
- Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence / ADSEA
- URHAJ / UNHAJ
- Accueil Info Drogue 11 - AIDeA 11
- Aude Tiers Monde
- Mutuelle d'Assurances Elèves
- Centre d'Information ACTI CITY

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE VIE FÉDÉRALE

### UNIONS D'ASSOCIATIONS

#### LES AUDOIS

**Union d'Associations** créée en 1990 entre :

- la FAOL
- la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude
- l'Association des Amis des Archives de l'Aude
- Edition et diffusion du dictionnaire biographique

#### L'ADAFF

**Union d'associations** créée en 1986 comme réponse sociale à la détresse de nombreuses femmes.

**L'ADAFF** s'articule sur deux pôles sociaux :

- Les Centres Parentaux : financement du Département de l'Aude
- Le CHRS / les Pensions de Familles : financement de l'État (DDCSPP).

Les locaux destinés à l'accueil sont installés à Narbonne, Carcassonne, Castelnaudary et Limoux.

#### L'ADDI

##### **Association Départementale pour le Développement de l'Insertion**

C'est une union d'associations créée en décembre 2012 par la FAOL et le CIDFF pour aider et accompagner des personnes en difficultés en vue de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

### ÉTABLISSEMENTS DE TOURISME SOCIAL ET DE VACANCES

#### VILLAGE DE VACANCES "RIVES DES CORBIÈRES" À PORT-LEUCATE

La gestion est assurée par l'association les amis de

« Rives des Corbières ».

Le village de vacances dispose de 710 lits répartis en chambres et en appartements meublés.

L'ouverture d'avril à octobre permet de recevoir de nombreux groupes en hors saison et les familles en juillet et août.

#### CAMPING

##### "RIVES DES CORBIÈRES" À PORT-LEUCATE

Il complète en formule Camping la structure Village de vacances.

Ses 340 emplacements sont occupés par des toiles de tente, des caravanes, des mobil-homes. Pour accueillir plus de 1200 vacanciers en haute saison.

Un effort de modernisation a été entrepris par la création d'une piscine en 2001 et d'équipements mobil-homes depuis 2002.

Une requalification de l'ensemble du camping a été réalisée, les travaux ont débuté en septembre 2017.

Le classement « 3 étoiles » a été sollicité pour les deux établissements, village et camping et renouvelé en 2018.

**RIVES DES CORBIÈRES**  
*Votre camping change !*

CAMPING Caravanning  
\*\*\*  
RIVES DES CORBIÈRES  
À PORT-LEUCATE

Club enfants  
Jeux d'eau  
Snack-bar  
Accueil  
Sanitaires

Ouverture le 10 mai 2019  
Renseignements : 04.68.11.43.10

Vacances Passion  
Le plaisir de voyager



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## LOGEMENT ET INSERTION POUR LES JEUNES

### HABITAT DES JEUNES LOGEMENTS POUR ÉTUDIANTS / MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

#### Résidence Campus à Carcassonne

Ouverte en 1991, la résidence Campus comprend :  
16 logements meublés pour étudiants  
17 logements : la Maison Relais de l'ADAFF.

#### Résidence La Bastide à Carcassonne

Au centre-ville, la résidence La Bastide comprend 20 logements étudiants, ouverts au 1/09/98 et géré par convention avec le groupe HLM Marcou.

#### Résidence La Condamine à Verzeille

Par convention avec la commune de Verzeille et en accord avec la CMCAS-/EDF, la résidence La Condamine a ouvert ses portes aux étudiants en septembre 1999.

### RÉSIDENCES SOCIALES POUR L'HABITAT DES JEUNES

#### Résidence Habitat Jeunes - Foyer pour Jeunes Travailleurs Jules Verne au Viguié

Etablissement avec agrément Résidence Habitat Jeunes à Carcassonne.

- > 36 lits et restaurant d'entreprise
- > Propriété de la FAOL

#### Résidence Habitat Jeunes - Foyer pour Jeunes Travailleurs « Le Condorcet » à Carcassonne

Avec 38 logements et toute une structure d'animation, il est ouvert depuis le 1er février 2002.

#### Résidence Habitat Jeunes - Foyer pour Jeunes Travailleurs de Castelnaudary « Jean MACE »

La résidence est ouverte depuis le 1er septembre 2007, il comprend 60 logements des espaces collectifs, une restauration et héberge des partenaires associatifs : La roue qui tourne, Audit des Aptitudes et du Comportement - AAC, Au Volant (auto-école associative) et FAOL Formation.

#### Résidence Habitat Jeunes - Foyer pour Jeunes Travailleurs de LIMOUX « Louise MICHEL »

Cette résidence de « dernière génération » a ouvert ses portes mi-octobre 2011. Sa capacité est de 50 places (48 logements).

### CENTRE D'ACCUEIL POUR RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE (CADA)

#### Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile à Carcassonne

Agréé pour 70 places, le CADA a ouvert le 1er février 1995 dans les locaux du Centre d'Accueil, propriété de la commune d'Alzonne. En 2004, le CADA a été transféré à Carcassonne.

#### Centre d'accueil pour Demandeurs d'Asile à Lagrasse et Narbonne

Les CADA de Lagrasse et Narbonne ont un agrément de 90 places : 40 à Narbonne, 50 à Lagrasse.

#### Centre Provisoire d'Hébergement de Carcassonne

Basé au FJT du Viguié et disposant d'appartements HLM sur toute la ville, le Centre Provisoire d'Hébergement pour réfugiés statutaires est agréé pour 60 places.

#### Services d'Hébergement d'urgence

- HUDC (droit commun) / 90 places
- HUDA (demandeurs d'Asile) / 55 places

#### Centres d'Accueil et d'Orientation à Espérasa et Quillan

En 2017, le CAO à l'origine exclusivement destiné à l'accueil de migrants en provenance de Calais est entré en phase de pérennisation et stabilisation, sa capacité est de 60 places.

#### SAMIE (Mineurs non accompagnés)

Ouverture en 2015 d'un service pour l'accueil de jeunes mineurs non accompagnés (mineurs isolés et étrangers). Le SAMIE a actuellement une capacité de 46 places.

### CENTRES D'ACCUEIL ET D'INSERTION POUR FEMMES ET FAMILLES A.D.A.F.F.

C'est la mission assurée par l'Association Départementale d'Aide aux Femmes et aux Familles créée par la FAOL et le CIDFF en 1984, avec :

- les CHRS de Carcassonne, Narbonne et Castelnaudary,
- les centres parentaux de Carcassonne et de Narbonne,
- les pensions de Famille (maison-relai) : Carcassonne, Limoux, Castelnaudary et Narbonne.

### FORMATION PROFESSIONNELLE ET E2CR

#### Carcassonne - Narbonne - Limoux - Castelnaudary

Etablissements de Formation Professionnelle continue à dominante informatique.

- > Gestion par secteur / Formation professionnelle continue (FPC) FAOL.
- > Accueille les stages professionnels toute l'année.

#### Lieu Ressources Insertion de Carcassonne

Ouvert en novembre 1997 à Carcassonne, en partenariat avec la Direction départementale de la Solidarité du Conseil départemental.

#### Ecole de la 2ème Chance Régionale à Carcassonne :

Créées à l'initiative du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, l'E2CR de Carcassonne a ouvert ses portes le 22 octobre 2007.

111 stagiaires de la Formation ont été accueillis en 2018.



# 3. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

# PÔLE ÉDUCATION POPULAIRE ET VIE ASSOCIATIVE

Responsable : Nathalie SINATORA

## ATELIERS RELAIS

Mis en place en 2002 en partenariat avec l'Education Nationale, le dispositif Atelier Relais fait partie des nombreuses actions proposées par la Ligue de l'enseignement pour favoriser la réussite des élèves. Sur le département de l'Aude, la fédération intervient avec d'autres associations d'Education Populaire (CEMEA, Francas, MJC) sur deux collèges. Le but commun reste de redonner l'envie d'apprendre à des élèves parfois en situation d'échecs, souvent qualifiés de décrocheurs.

En 2018, ce sont 28 collégiens qui ont participé aux ateliers dans les établissements Joseph Anglade de Lézignan Corbières et Joseph Delteil de Limoux.

L'opportunité de travailler en petit groupe donne à chaque participant l'occasion d'aller à son rythme pour réapprendre des bases parfois mal maîtrisées. Sur une période de six semaines, l'équivalent d'un demi-trimestre, les élèves sont suivis par un enseignant référent ainsi qu'un auxiliaire de vie scolaire afin de retrouver une dynamique leur permettant de mieux s'intégrer à leur classe d'origine. Le rôle des intervenants associatifs est en complément en apportant une autre façon d'apprendre.

Pour l'année 2018, les intervenants de la Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement ont proposé deux types d'atelier. Au collège Joseph Delteil de Limoux, il a été proposé des activités d'arts plastiques afin de familiariser les participants à ce mode d'expression. Au collège Joseph Anglade de Lézignan, les ateliers proposés permettent d'assimiler les différentes étapes de conception et de réalisation d'un court métrage. Le but étant de développer l'estime de soi et de travailler leur esprit critique de manière ludique et pédagogique.

Dans l'optique de permettre les meilleures conditions d'accueil de ces nombreux élèves, la Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement a participé aux différentes commissions d'admissions et réunions des dispositifs proposés par la DESDEN. La Fédération s'est aussi occupée de réaliser les bilans après chaque session de l'atelier.

Au cours de cette année 2018, le dispositif aura permis à plusieurs participants de reprendre confiance en leurs capacités et de remettre à niveau certaines compétences jusque-là mal maîtrisées. A tous, nous souhaitons une réussite dans leurs projets à venir.

## LIRE ET FAIRE LIRE

Un appel à des lecteurs bénévoles de plus de 50 ans pour partager avec les enfants le plaisir de la lecture.

> 125 lecteurs en 2018 dont 11 nouveaux bénévoles à la rentrée de septembre 2018.

> Accueil et information des nouveaux bénévoles ; mise en réseau des lecteurs et lectrices ; animation d'un fonds de livres à la FAOL.

> Relation avec les structures accueillantes : rencontre des responsables et de leurs collaborateurs, présentation du dispositif, élaboration des conventions. Au total, plus de mille enfants concernés dans une cinquantaine de structures variées (crèches, écoles, accueils de loisirs, TAP, bibliothèques, médiathèques, hôpital...).



**125**  
LECTEURS  
BÉNÉVOLES  
EN 2018

**11**  
NOUVEAUX  
BÉNÉVOLES



+ DE **1 000**  
ENFANTS  
BÉNÉFICIAIRES  
DES SÉANCES  
DE LECTURE

### > FORMATION DES BENEVOLES :

- Rencontre avec Joëlle TURIN le 18 janvier 2018 à Carcassonne  
Joëlle Turin est une auteure qui consacre sa vie professionnelle à la littérature pour la jeunesse et aux lectures des enfants depuis plus d'une vingtaine d'années. Elle est également formatrice auprès des professionnels de l'enfance et du livre, des enseignants et des éducateurs. Joëlle Turin écrit régulièrement des critiques de livres pour la jeunesse publiées dans des revues spécialisées.  
Cette rencontre a permis aux 37 lecteurs et lectrices bénévoles de Lire et Faire Lire d'échanger avec l'auteure et de découvrir de nouveaux albums.

- « Comment choisir les albums » intervention de Marie France LECUIR (Lire et Faire Lire Haute Garonne) le 9 janvier 2018 à Carcassonne et le 6 février 2018 à Narbonne.  
32 bénévoles ont participé à ces temps de formation dont l'objectif est de permettre aux lectrices et lecteurs de choisir des albums adaptés aux différents âges des enfants.

## PÔLE ÉDUCATION POPULAIRE ET VIE ASSOCIATIVE

### > FORMATION DES BENEVOLES (suite):

- Intervention d'**Yvonne CHENOUF** sur les œuvres de Mario RAMOS le 11 octobre 2018 à Carcassonne. D'abord institutrice puis détachée à l'Institut national de la recherche pédagogique, Yvonne CHENOUF enseigne le français dans un Institut universitaire de formation des maîtres de Livry-Gargan (académie de Créteil). Associée à l'équipe de recherche de Jean Foucambert, chercheur à l'Institut National de la Recherche Pédagogique. Mario Ramos, est un illustrateur et écrivain belge de littérature jeunesse, de langue française. 18 lecteurs et lectrices bénévoles ont participé à cette rencontre.

-Formation : sensibilisation à la lutte contre l'illettrisme : 28 novembre 2018 à Carcassonne. Intervenante : Corinne RAVON responsable du centre de ressources illettrisme et français langue d'intégration à la Ligue de l'enseignement de l'Aude  
9 bénévoles étaient présents



**DU PLUS GRAND AU PLUS PETIT...**

**15<sup>ème</sup> Journée régionale**  
Organisée par l'Association Lire et Faire Lire 31  
(Coordinateur de Lire et Faire Lire en Haute Garonne)

Rencontre avec 2 auteurs-illustrateurs :  
**MAX DUCOS et AUDREY POUSSIER**

**Jeudi 12 Avril 2018**  
de 9h à 16h30 à TOULOUSE

PROGRAMME	
9h	Accueil, café, remise de documents
9h45	Max DUCOS - auteur illustrateur
11h45	Déjeuner
13h20	Déjeuner libre
14h30	Audrey POUSSIER - auteure illustratrice Intervention par Nicole Fréchet - coordinatrice de Lire et Faire Lire
16h30	Délicieuses et échanges autour d'un verre

### > PARTICIPATION DES LECTEURS A DIVERS EVENEMENTS

> Lectures dans le cadre de « la Grande lessive » organisée par le GRAPH  
Carcassonne le 29 mars 2018

Thème de cette année :

« Pierres à images et pierres à imaginer »

8 lectrices se sont relayées pour lire des histoires aux enfants des classes qui ont exposés.

> Salon du livre et de la Jeunesse du Grand Narbonne : 5 et 6 mai 2018  
14 lecteurs et lectrices ont participé à cette Manifestation et ont lu des albums à plus de 60 enfants.

> Randonnée poétique 17 et 18 mai 2018 : Chemin des cabanes entre Magrie et Cournanel. Ces deux journées organisées par les enseignants ont rassemblé plus de deux cent élèves des écoles primaires de la circonscription de Limoux. Six lectrices de Lire et Faire Lire ont participé à des lectures de poèmes.

> Participation au forum des associations Narbonne 8 septembre 2018

La participation à ces forums permettent de recruter de nouveau bénévoles et des nouvelles structures.

> Prix poésie : Les lecteurs de Lire et faire lire sont invités à faire partager aux enfants, lors de séances de lecture, 4 ouvrages de poésie. Ceux-ci sont sélectionnés par un comité de professionnels du livre, dans les parutions récentes d'auteurs contemporains, mais également à l'occasion de rééditions de textes d'auteurs majeurs.

En 2018, plus de **800 lecteurs** ont lu 4 ouvrages à près de **9000 enfants** partout en France, Dans l'Aude ce sont 80 enfants environ qui ont participé à ce 16<sup>ème</sup> prix poésie.

### > PARTICIPATION A DES RENCONTRES REGIONALES ET INTERREGIONALES

> Toulouse le 12 avril 2018  
L'association départementale Lire et Faire Lire de Haute

Garonne organise tous les ans une rencontre régionale Cette 15<sup>ème</sup> édition qui avait pour thème : « Regards croisés : Un éditeur et ses auteurs » a permis aux lectrices et lecteurs de la région Occitanie de rencontrer et d'échanger avec 2 auteurs-illustrateurs MAX DUCOS et AUDREY POUSSIER

> RODEZ le 8 et 9 novembre 2018 : Rencontres nationales de l'Association Lire et Faire Lire. Différents ateliers et de rencontres avec des auteurs de littérature jeunesse. Onze lectrices ont participé à ces rencontres.



## SERVICE CIVIQUE

Dans la continuité des actions menées depuis la mise en place du dispositif en 2010, la Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement a poursuivi son engagement pour le développement du Service Civique sur le territoire.

La constante augmentation de volontaires engagés au niveau national, de 3000 en 2010 à presque 150 000 en 2018, se répercute également sur notre département.

Sur le terrain cela signifie un besoin croissant en termes d'accompagnement tant des structures que des volontaires. Cela implique également la multiplication des temps de rencontres, afin de permettre l'émergence du sentiment d'appartenance à une communauté pour tous ces jeunes âgés de 16 à 25 ans, voire 30 ans pour les personnes en situation de Handicap.

Pour l'année 2018, les actions de la Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement ont été de plusieurs natures.

## PÔLE ÉDUCATION POPULAIRE ET VIE ASSOCIATIVE

### > Description de l'action :

Dans la continuité des actions déjà menées lors des années précédentes sur le département, la Fédération a poursuivi ses actions :

- D'informations auprès des collégiens et lycéens, des volontaires, des structures d'accueil et des élus.
- D'accompagnement des volontaires, des tuteurs et des structures d'accueil dans le cadre de l'intermédiation proposée par la Ligue de l'enseignement aux associations affiliées.
- De formation des volontaires et des tuteurs.
- D'accompagnement spécifique de 3 volontaires dans le cadre de la mission Accompagnateur pour la Relation Educative en partenariat avec les services jeunesse de la DDCSPP de l'Aude.
- L'organisation de deux petits déjeuners de l'engagement pour les volontaires, point de départ pour la mise en place d'une communauté sur le département.
- De la mise en place de trois journées de l'engagement sur des thématiques précises : écocitoyenneté, Fête Nationale et solidarité.
- De l'organisation d'un rassemblement régional des jeunes engagés auprès de la Ligue de l'enseignement
- De l'animation d'un séminaire régional des tuteurs en service civique.

### > Nombre de personnes bénéficiaires :

Information sur le dispositif : environ **250 jeunes** et **50 structures** (hors associations affiliées) rencontrés et informés dans le cadre des différentes actions menées tout au long de l'année.

- Accompagnement et suivi de 34 volontaires et de 18 structures affiliées sur l'année 2018.
- Participation de plus de 250 jeunes lors des différents temps de rassemblement de volontaires co-organisés par la Fédération sur le département.
- 94 jeunes formés lors des formations Civique et Citoyenne (volontaires de la Ligue et autres structures associatives et institutionnelles).
- 25 tuteurs formés lors des ateliers de découverte du rôle de tuteurs ainsi que 60 lors du séminaire régional.

### > Dates de réalisation :

Cette année encore, nous avons répondu aux nombreuses sollicitations de structures et de volontaires. La participation de notre Fédération quant au développement du dispositif Service Civique sur le département audois, s'en trouve de plus en plus reconnu. Bien que nous ne soyons pas la plateforme officielle, nous sommes reconnus comme un interlocuteur crédible ce qui se traduit par de nombreuses rencontres sur le terrain, échanges mails et téléphoniques tout au long de l'année 2018. A chaque fois, nous tâchons de répondre au mieux aux interrogations de chacun, volontaires, tuteurs, structures ou institutions.

Nous avons participé à différents temps d'information sur le dispositif notamment lors d'une journée d'information organisée par la ville de Bram ou d'un forum associatif porté par l'association Ribambelle.

L'intermédiation reste une place centrale des actions menées par la Fédération autour du Service Civique. La hausse du nombre de volontaires ainsi que des structures d'accueil témoignent d'un certain savoir-faire que la Ligue de l'enseignement a mis en place au niveau national. Aux structures qui font traditionnellement appel à la Fédération, de nouvelles se sont tournées vers nous et ont souhaité pour la plupart poursuivre au-delà d'une mission. La préparation à l'accueil des volontaires, le suivi mis en place

qui s'adapte avec le plus de souplesse possible à chaque jeune et structure, ainsi que la valorisation de leur parcours d'engagement portent leurs fruits. En poursuivant cet accompagnement au-delà de la mission si nécessaire, la Ligue de l'enseignement travaille à rendre celui-ci plus qualitatif encore.

Trois nouvelles structures ont participé au renouvellement de la mission Accompagnateur de la Relation Educative. Le retour à la semaine de quatre jours dans la plupart des communes du département ne permet pas la poursuite de cette mission telle qu'elle fut initiée. Cependant, deux des structures accompagnées lors des deux dernières années ont souhaité poursuivre l'aventure, en axant davantage cette mission sur la relation parents/accueil de loisirs.

En 2018, sept formations Civique et Citoyenne ont été organisées, une sur Narbonne les 16 et 17 janvier, et six sur Carcassonne les 6 et 7 février, 14 et 15 mars, 10 et 11 avril, 6 et 7 juin, 14 et 15 novembre, 12 et 13 décembre.

Deux formations tuteurs ont eu lieu le 13 février à Narbonne et le 22 novembre à Carcassonne. A cela s'ajoute la participation à l'animation d'un séminaire régional de tuteur en service civique le 06 décembre.

Deux petits déjeuners de l'engagement ont été organisés en 2018, le 25 avril en collaboration avec Acti-city et le 29 mai avec la MJC de Carcassonne. Ces deux temps de rencontres ont permis de préparer les journées de l'engagement à venir.

Trois journées de rassemblement pour les volontaires du département ont eu lieu. Le 21 juin, une journée écocitoyenne s'est déroulée à Limoux avec pour objectif un nettoyage des berges de l'Aude et une sensibilisation à cette cause. Les 13 et 14 juillet, avec la collaboration de la DDCSPP de L'Aude dans le cadre de la Fête Nationale. L'objectif était la mise en place d'une rencontre entre M. le Préfet et les volontaires du département le 13 après-midi et une participation au défilé du 14 au matin. Enfin, dans le cadre de la « Quinzaine Régionale du Service Civique », une journée de Solidarité en faveur des écoles sinistrées de la ville de Trèbes a eu lieu le 04 décembre 2018.



## PÔLE ÉDUCATION POPULAIRE ET VIE ASSOCIATIVE

Enfin, la Fédération Aude a été partie prenante de l'organisation d'un rassemblement régional de volontaires de la Ligue de l'enseignement à Port Leucate les 22 et 23 octobre 2018.

### > Profil des volontaires et missions exercées :

L'année 2018 a vu la Ligue de l'enseignement accompagner un nombre croissant de jeunes âgés de 17 à 25 ans, durant leur mission de Service Civique.

Leur profil est très varié. Pour la plupart il s'agissait de profiter d'une année sabbatique pour découvrir de nouveaux horizons professionnels. La mission s'inscrivait donc dans une réflexion sur leur avenir professionnel.

Pour quelques-uns, sortis prématurément du système scolaire, le service civique a permis une remise à niveau en termes d'apprentissage scolaire notamment. Cela a aussi engendré pour eux une volonté de reprise d'études.

Il a également été question d'accompagner des volontaires souhaitant confirmer une orientation scolaire. Ainsi, deux volontaires souhaitant travailler à l'avenir dans le domaine du social ont pu faire leurs missions dans des résidences habitats jeunes et ainsi confirmer leurs choix de carrière futur.

Pour d'autres volontaires, la mission de service civique est venue en complément de l'obtention d'une licence ou d'un master.

Des volontaires n'ont pu aller au bout de leur engagement essentiellement pour des questions de retour à l'emploi ou d'entrée en formation.

Notre action d'accompagnement se faisant autant sur le projet personnel des volontaires que sur la poursuite de leur engagement, nous avons pu constater que plusieurs d'entre eux se sont investis au-delà de leurs missions dans des actions de bénévolat. Une volontaire en particulier est entrée au Conseil d'Administration de sa structure d'accueil à l'issue de sa mission.

La durée moyenne de l'engagement reste de 8 mois,

comme le recommande l'agence du Service Civique.

Les principales missions effectuées par les volontaires que nous accompagnons sont :

- Accompagnement à la scolarité
- Soutien à la production et à la diffusion culturelle
- Sensibilisation de nouveaux publics aux pratiques sportives
- Valoriser la contribution des associations à la vie du territoire
- Agir pour la prévention des conduites à risque et l'éducation à la santé
- Lutter contre la fracture numérique
- Favoriser la mise en place de regroupement de volontaires



### VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

Défendre les valeurs républicaines et le principe de la Laïcité est le premier combat de la Ligue de l'enseignement. Afin de continuer perpétuer l'action de Jean Macé, la Fédération a mis en place des interventions sur ces thématiques tout le long de l'année 2018.

Auprès des élèves des écoles primaires, deux types d'actions ont été proposées :

- Des jeux sur le thème de la Laïcité, abordant de manière ludique le sujet, ont été animés dans le cadre du rassemblement régional de l'USEP au mois de mai. Plus de 400 enfants ont été concernés par l'action.
- Des interventions sur la thématique de la Fraternité auprès de onze écoles du Grand Narbonne dans le cadre de la semaine de l'Égalité. Plus de 400 élèves ont été également concernés par ces animations.

Des interventions auprès de l'École Régionale de la Seconde Chance de Carcassonne pour 50 élèves:

- Au travers d'un Quizz et d'études de cas sur le thème de la Laïcité avec pour but de lutter contre les préjugés concernant les différents textes de lois.
- D'interventions autour des valeurs de Liberté, Égalité et de Fraternité pour rappeler les fondements de la République française.

### LES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

En 2018, la Fédération Audoise de la Ligue de l'enseignement regroupe 201 associations et représente 7721 adhérents.

Malgré la baisse des effectifs depuis ces dernières années, ce réseau est une richesse humaine, culturelle et éducative que la Fédération se doit d'entretenir et de développer.

En tant que Fédération d'associations agissant pour la promotion et le développement de l'engagement bénévole et associatif, la Fédération de l'Aude s'interroge sur la fidélisation de nos associations affiliées et a pour objectifs de « refonder notre identité associative ainsi que la reconquête militante ».

### LES ACTIONS EN DIRECTION DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

> Accompagnement de différentes associations dans leur fonctionnement : projet associatif, préparation assemblée générale et participation aux AG, révision des statuts, assurance, organisation de manifestations....

## PÔLE ÉDUCATION POPULAIRE ET VIE ASSOCIATIVE

### > Dossiers d'affiliation :

Certaines associations ont encore quelques difficultés à utiliser l'outil informatique. Nous avons donc mis en place des rencontres pour aider et former à la rédaction des dossiers d'affiliation par internet au travers de notre logiciel « webaffiligue »

### > Participation aux Assemblées Générales des associations affiliées

### > Mise en place de formations en direction des dirigeants bénévoles.

En 2018 nous avons mis en place des temps de formation pour les dirigeants bénévoles de nos associations. Ces formations étaient gratuites pour nos adhérents.

4 journées de formation :

#### > La règlementation comptable :

- Être en mesure de tenir la comptabilité d'une association depuis les écritures de base jusqu'aux états financiers.
- Savoir rédiger les rapports financiers lors des Assemblées Générales.
- Faire le diagnostic comptable et financier des forces et des faiblesses de l'association

#### > Financer son projet

- Connaître toutes les ressources possibles pour une association
- Connaître les partenaires financiers qu'il est possible de solliciter
- Savoir communiquer et présenter son projet
- Savoir remplir un dossier de demande de subvention

#### > Fonctionnement des instances et gestion administrative

- Etablir les rapports à approuver en assemblée générale : rapport d'activité, financier et moral
- Bien organiser son Assemblée Générale en amont
- S'assurer du bon déroulement de l'Assemblée Générale
- Déclarer les modifications de son association à la Préfecture (statuts, dirigeants, siège social...)

- Organiser les réunions du bureau et du CA

#### > Utilisation du webaffiligue

(logiciel de gestion administrative pour les associations affiliées à la Ligue)

- Savoir utiliser le logiciel pour gérer ses adhérents
- Connaître les différentes fonctions du logiciel
- consulter la liste des membres et d'éditer la liste d'émargement pour les AG
- gérer les licenciés et faciliter la prise de licences
- imprimer les licences avec intégration des photos
- consulter les informations de la fédération

#### > Responsabilités des dirigeants bénévoles

- Quelles sont les responsabilités des dirigeants d'une association ?
- Rôle et missions des dirigeants
- Importance des statuts : que doivent-ils contenir ? Sont-ils toujours d'actualité ?
- Quelles démarches dois-je effectuer ?
- Mon association est-elle en règle avec le cadre légal ?

#### > Écrire ou réactualiser ses statuts : un enjeu pour sécuriser son association.

Des statuts incomplets, imprécis, ambigus, sont une source de litiges en cas de problèmes au sein d'une association.

Quelles clauses ne pas oublier ? À quelles clauses convient-il d'être vigilant ?

La formation permettra d'attirer l'attention sur les points les plus sensibles. Chaque participant pourra soumettre les statuts de son association dans la perspective d'une relecture critique et de propositions concrètes.

#### > Le bénévolat en question :

- Comment mobiliser des bénévoles ?
- Quels sont les freins ou les facteurs qui favorisent l'engagement bénévole ?
- Quelles sont les motivations des bénévoles, leurs craintes, leurs attentes ?
- Comment s'organiser pour rechercher, accueillir, intégrer et fidéliser les bénévoles ? Quels sont les besoins en bénévoles de l'association ?

Malgré une bonne participation des associations, nombreuses sont celles qui n'ont pas pu participer au cours des journées. Nous avons remarqué que les participants étaient plus disponibles en soirée ou un samedi matin.

Une nouvelle programmation sera élaborée en 2019 afin de permettre à un maximum de dirigeants et de membres bénévoles de pouvoir participer.

## JUNIOR ASSOCIATION

Un apprentissage de l'action collective et de l'associatif accompagné par le réseau RNJA (Réseau National des Junior Association).

La Junior Association est un dispositif souple qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de 12 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative. Le dispositif permet à des jeunes de se regrouper sous une forme associative simplifiée et de mener des actions sur la base d'une passion, d'une idée ou d'un projet.



> Dans l'Aude en 2018, cinq Junior Association en activité. Trois ont arrêté leur activité et deux nouvelles se sont créées

> « Les engagés » à Capendu. L'objet de la JA : apporter un soutien solidaire à d'autres associations telles que les resto du cœur.

> « Association Des Jeunes Aragonais » à Aragon : JA créée en 2015 dont l'objet est de créer du lien social et de

## PÔLE ÉDUCATION POPULAIRE ET VIE ASSOCIATIVE

rassembler les habitants du village de toutes générations

> « **A nous les vacances** » à Capendu : JA créée en 2015 dont l'objet est réaliser des actions dans le village et dans la communauté de commune afin d'organiser un voyage pour visiter les pays voisins entre copains.

> « **D'un mot à l'autre** » à Aragon : JA créée en septembre 2017 dont le but est de mettre en place sur le village un système de partage culturel à travers la littérature, le cinéma et la musique etc...

> « **Libre de lire** » à Marseillette : JA créée en octobre 2017. L'objet est de développer le goût de la lecture aux petits comme aux plus grands à travers de différents ateliers et animations. Lectures aux enfants, aux personnages âgées et en centres spécialisées - Création de boîtes aux livres - Ateliers créatifs autour des livres (arts plastiques, musique, théâtre, vidéos, écriture...) - Intervention dans des classes du primaire et du collège - Cours de lecture - Rencontres avec les auteurs - Sorties à des Salons du Livre - Participation à des bourses aux livres.

Tout au long de l'année nous avons rencontré régulièrement chaque JA pour les accompagner dans leurs projets, pour l'ouverture d'un compte bancaire et le suivi des finances, sur le montage de dossiers (renouvellement habilitation, subventions, etc...)

> **Participation à l'organisation d'un regroupement régional des Junior Associations à Aragon les 21 et 22 avril 2018.**

Ce regroupement était organisé par les jeunes des deux Juniors associations « Association Des Jeunes Aragonais » et « D'un mot à l'autre » avec l'aide de la commune d'Aragon.

Une vingtaine de jeunes venus des Pyrénées Orientales, de l'Ariège, de l'Hérault et de l'Aude ont pu se retrouver pendant deux jours autour de manifestations solidaires, pour échanger sur leurs projets, pour débattre sur la citoyenneté ou sur la vie associative autour de tables rondes et pour se retrouver dans des moments festifs.

> **Assemblée Générale du Réseau National des Juniors Associations**

Les Juniors Associations (JA), leurs accompagnateurs et Relais départementaux se sont réunis les 19 et 20 mai 2018 à Paris lors de l'Assemblée générale du Réseau National des Juniors Associations (RNJA) et pour fêter les 20 ans du RNJA.

Ce fut l'occasion d'échanger, d'apprendre, de participer à la vie démocratique du réseau national et d'élire une nouvelle équipe de représentants au Collège des Juniors Associations.

Une quarantaine de Juniors Associations des quatre coins de la France étaient représentées lors de l'Assemblée générale du RNJA (dix régions présentes). Pour le département de l'Aude, 2 représentants de 3 juniors associations soit 6 jeunes étaient présents ainsi que le relais départemental de la Ligue de l'enseignement de l'Aude (FAOL). Les jeunes engagés en JA ont présenté leurs projets lors du « Forum des Juniors Associations ». Solidarité, sport, culture, animation d'établissements scolaires, vacances autonomes, les thématiques traitées par les jeunes étaient variées et ont montré que l'on pouvait avoir moins de 18 ans et ne pas manquer d'envie d'agir.

Les accompagnateurs et les Relais départementaux ont aussi échangé entre eux sur leur place vis-à-vis des jeunes et de leurs projets afin de les accompagner au mieux en préservant leur autonomie. Cette mise en réseau des acteurs de jeunesse et des personnes accompagnant les JA leur a permis de partager leur expérience et de témoigner de leur quotidien.

Les membres permanents du RNJA et les Juniors Associations présentes ont voté les rapports d'activité, financier et moral. Ce temps statutaire a été présenté de façon ludique et attractive afin d'être accessible à tous et permettre aux jeunes d'être acteurs de ce moment.

Les huit administrateurs jeunes du Collège des Juniors Associations ont, quant à eux, présenté leur année de mandat. Celle-ci fut particulièrement marquante en termes

de rencontres avec les responsables politiques, notamment dans le cadre du projet de loi Egalité et Citoyenneté et de l'évolution du droit d'association des mineurs. Cette équipe a ensuite été renouvelée, comme chaque année par huit nouveaux administrateurs.

A souligner que la représentante de la JA d'Aragon « D'un mot à l'autre » Lucile Pillais a succédé à Emmanuelle Gelis de « l'ADJAragon » au Collège des Juniors Associations National



## ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS



### L'APAC DE L'AUDE A ASSURE, EN 2018 :

.....  
**215 ASSOCIATIONS, DONT**

**49 ASSOCIATIONS UFOLEP,**

**113 ASSOCIATIONS USEP,**

**53 ASSOCIATIONS PORTEUSES D'ACTIVITES CULTURELLES  
OU AUTRES.**

L'APAC A NON SEULEMENT ASSURE **8757** ADHERENTS ET/OU  
LICENCIES SPORTIFS MAIS EGALEMENT UN NOMBRE CONSIDERABLE  
D'USAGERS

Responsable : Fatima AMRANI

## APAC

L'APAC, associée au cabinet de courtage LIGAP, est l'assurance de la Ligue de l'enseignement.

Activités culturelles, sportives, civiques, sociales ou de loisirs, quelle que soit la vocation de nos associations, l'APAC propose des contrats sur mesure qui répondent à leurs besoins spécifiques (responsabilité civile des associations et des adhérents, assurance des locaux ou du matériel, des véhicules, Assistance rapatriement ...).

Si la fédération a pour mission de conseiller, d'aider et de favoriser le

développement de son tissu associatif, la Délégation départementale APAC Assurances se charge d'assurer et de sécuriser les actions menées au sein de ce même tissu associatif.

La Délégation Départementale APAC Assurances met à la disposition des associations affiliées les produits d'assurance qui répondent précisément à leurs besoins et aux réalités du terrain.

La Délégation Départementale APAC Assurances rencontre directement les associations locales, les informe et les conseille, tout au long de l'année.

Ces rendez-vous de terrain constituent de vrais échanges particulièrement efficaces pour une parfaite couverture des associations affiliées.

La Délégation Départementale APAC Assurances de l'Aude a assuré en 2018, non seulement les 215 associations affiliées, leurs adhérents et leurs usagers, mais également l'ensemble des services de la fédération, ainsi que les établissements qu'elle gère.

➔ La MAC est la mutuelle de la Ligue de l'Enseignement.

Grace à elle, les personnes physiques, du fait de leur adhésion et/ou de leur assurance à l'APAC, bénéficient d'une Individuelle Accident pour la pratique de leurs activités socio-éducatives, culturelles, sportives et de plein air.



## UN CENTRE DE RESSOURCES TECHNIQUES ET ATELIER DE COMMUNICATION SOCIALE

**Responsable** : Jean-Michel MARTINAT

Historiquement développé à la demande des associations, pour pallier à l'absence de moyens techniques, il a accompagné ou initié de nombreuses manifestations de la vie sociale.

La base de notre activité consiste à acquérir, entretenir et proposer des moyens techniques au sein de la Fédération Aude de la Ligue de l'enseignement (FAOL), afin de répondre aux besoins des associations départementales, des collectivités territoriales, des partenaires institutionnels qui font appel à nous, mais aussi, assister nos propres services et établissements dans leurs différentes actions.

Une part importante de ces demandes concerne le besoin ponctuel d'équipement ou de savoir-faire. Il faut répondre à l'urgence et offrir des solutions économiques à ceux qui ne trouvent pas de réponses à leurs attentes parmi l'offre commerciale traditionnelle.

D'autres manifestations, pour lesquelles nous ne sommes pas porteurs de projet, comptent sur notre intervention pour être menées. Aujourd'hui, véritables partenariats, ces actions qui ponctuent le quotidien de notre département, participent à la vie associative, culturelle, artistique ou bien encore la promotion du patrimoine local...

Dans le domaine de l'éducation à l'image, nous accompagnons des dispositifs tels que "Passeurs d'images" et "Cinéma solidaire".

En 2018 nous sommes intervenus sur l'action **cinéma de l'école** de Serviès en Val à la demande de l'équipe pédagogique du bassin d'écoles du Val de Dagne et de la réalisatrice Marie Claude Treilhou.

Ce projet pédagogique, avec le concours du dispositif "école et cinéma", a permis à chacun des enfants de niveau 1, de voir une sélection de trois films, de se familiariser à la technique cinématographique, d'écrire et dessiner un projet personnel qui a trouvé sa place dans un projet collectif : " le Val de Dagne vu par les enfants de école de Serviès".

Notre action variée, dans une relation construite sur le partage de moyens et de compétences est essentielle dans la situation que nous vivons.



# CENTRE RESSOURCES ILLETTRISME ET FRANÇAIS LANGUE D'INTÉGRATION CREPA

**Responsable :** Corine RAVON

L'année 2018 a été particulièrement chargée en événements difficiles dans l'Aude.

Ces drames ont touchés beaucoup d'acteurs directement ou indirectement.

Ils ont aussi eu des conséquences sur le déroulement des actions du CREPA. Certaines actions programmées ont dû être reportées (la journée départementale de lutte contre l'illettrisme interrompue le jour de l'attentat, par exemple), ou annulées (des séances de sensibilisations à l'illettrisme auprès d'acteurs réquisitionnés après les inondations par exemple).

La mise en place tardive du programme a aussi rendu difficile le maintien d'une dynamique, en particulier sur les territoires et a rendu le dernier trimestre très dense.

Cependant, le centre ressource - espace d'animation a poursuivi la mise en place d'actions d'animations correspondant aux attentes et aux besoins des acteurs locaux, que ceux-ci accueillent les publics ou qu'ils leurs proposent des actions d'apprentissage, à travers des séances de sensibilisation à l'illettrisme, un programme de professionnalisation des acteurs et des appuis techniques.

Le CREPA a poursuivi sa contribution à l'information sur les programmes régionaux et départementaux pour la maîtrise des compétences de base et pour l'intégration des migrants, en lien avec la coordination régionale.

En 2018, le centre ressource a répondu à la demande d'actions du Conseil Régional et de la DRJSCS, en direction des acteurs du SPRO et des acteurs de proximité, proposé des actions de formation sur la laïcité dans le cadre du plan national de formation Valeurs de la République et Laïcité porté par la DRJSCS et mis en place une plate-forme linguistique pour les primo-arrivants de l'Aude.

Le CREPA a pu répondre aux demandes des divers acteurs tout au long de l'année, grâce à son expertise dans les domaines de l'illettrisme et du Français Langue d'Intégration et à sa connaissance du territoire.



*Professionnalisation des acteurs du 16 novembre : « Utiliser les supports numériques à l'oral et à l'écrit »*

## OBJECTIFS POURSUIVIS

En 2018, le CREPA a poursuivi ses missions générales de centre ressources pour la lutte contre l'illettrisme et l'alphabétisation et a répondu aux demandes des financeurs :

→ Poursuite des missions générales d'un centre ressources : Mission d'information de sensibilisation auprès des acteurs et des publics - Mission d'animation et d'appui technique pour les acteurs professionnels ou bénévoles intervenant dans des actions linguistiques ou de lutte contre l'illettrisme - Mission d'appui à la politique publique menée sur le département

→ Prise en compte des demandes d'actions du Conseil Régional :

Action 1 : Actions d'information et de sensibilisation des acteurs relais auprès des publics - Action 2 : Appui technique des acteurs au contact des publics concernés par les formations « compétences de base »

- Action 3 : Lisibilité et articulation des offres de formation professionnelle et de proximité

→ Participation au plan d'action national de formation Valeurs de la République et Laïcité : Mise en place de séances de formation de niveau 3 en direction des acteurs de la lutte contre l'illettrisme et du Français Langue d'Intégration

→ Construction et mise en place d'une plateforme linguistique -Axe 1 : Positionnements de primo-arrivants de Carcassonne et Limoux

## Nombre de participants 2018

463 personnes ont bénéficié d'actions du centre ressource (436 en 2017) :

150 se sont inscrites aux journées de professionnalisation (163 en 2017)

70 personnes ont recherché des informations diverses (75 en 2017)

26 structures ont demandé un appui technique pour des projets (22 en 2017)

177 personnes ont participé aux sessions de sensibilisation (75 en 2017)

40 personnes (54 en 2017) ont emprunté 187 (260 en 2016) ouvrages au centre de documentation

## MISSION INFORMATION ET SENSIBILISATION DES ACTEURS RELAIS AUPRÈS DES PUBLICS

### ► Information

**70 personnes ont pu trouver au CREPA la réponse à leurs demandes ou connaître l'interlocuteur adéquat et ses coordonnées**

- Prise en compte de toute demande d'information
- Edition d'un bulletin d'information : Le Lien
- Demandes d'informations diverses
- Diffusion de diverses informations
- Elaboration d'outils d'information

# CENTRE RESSOURCES ILLETTRISME ET FRANÇAIS LANGUE D'INTÉGRATION CREPA

## ► Sensibilisation au repérage des personnes en situation d'illettrisme

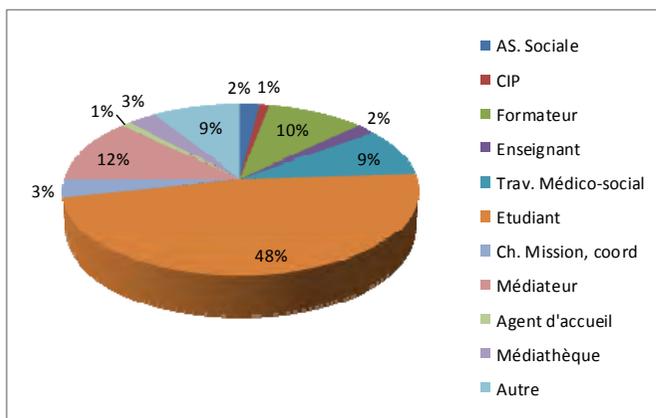
*A la demande des acteurs et des partenaires, du Conseil régional ou sur proposition du CREPA,*

**177 personnes ont participé à 10 séances en 2018**

Les bénéficiaires sont prioritairement les professionnels qui accueillent potentiellement les personnes en situation d'illettrisme et qui les orientent dans leurs parcours d'insertion sociale ou professionnelle (Pôle Emploi, CIO, Missions locales...), mais aussi toute structure amenée à orienter du public : conseillers d'insertion, référents RSA, référents handicap, travailleurs sociaux, agents administratifs, médiateurs ; ainsi que les opérateurs professionnels ou bénévoles qui proposent des actions d'apprentissage dans des structures associatives ou publiques (CIAS, Lieux ressources d'Insertion...) et les SIAE

Des bénévoles de structures de proximité participent aussi aux séances car l'objectif est de toucher un maximum d'acteurs impliqués auprès de publics potentiellement concernés par des difficultés avec les compétences de base et de leur permettre d'échanger sur cette problématique en prenant en compte les différents points de vue.

*Fonctions des participants*



## Satisfaction des participants

87% des participants ont été plutôt satisfaits de la prestation, même si certains auraient souhaité une séance plus longue pour échanger davantage.

La présentation et la remise de l'annuaire départemental des offres de proximité et de ses annexes ont été particulièrement appréciés.

Ces séances ont globalement permis aux acteurs de : mieux connaître les publics concernés, développer une culture commune, développer leurs compétences pour mieux appréhender comment repérer, aborder, motiver et accompagner les personnes en amont de leur entrée dans un parcours de formation, favoriser la diffusion équitable sur tout le territoire d'informations

## ANIMATION - APPUI TECHNIQUE

### ► Professionnalisation des acteurs 2017

**150 personnes se sont inscrites aux journées de professionnalisation qui sont composées :**

Elles peuvent durer d'une demi-journée à 2 jours consécutifs ou pas. Généralement, les séances dédiées à l'information ou à l'échange de pratiques se déroulent sur une demi-journée alors que les séances avec un apport « pédagogique » durent un jour ou deux.

Globalement, les séances informatives permettent aux prescripteurs d'avoir des informations sur les publics les dispositifs, les offres de formation par territoire. Les séances plus pédagogiques concernent davantage les opérateurs.

Certaines ont permis aux « débutants » de voir des notions de base ; d'autres ont privilégié des supports pédagogiques pour permettre aux plus expérimentés de renouveler leurs supports et d'encourager l'utilisation du numérique dans les séances d'apprentissage. Les échanges de pratiques permettent à tous de partager des expériences et des outils



*Journée Départementale du 9 novembre :  
« Pour que l'illettrisme recule, comment agir ? »*

### Programme 2018

- 29/03 : Des techniques théâtrales au service de l'apprentissage de la langue française à l'oral
- 30/03 -13:09-08/11 : Découvrir les ressources du centre documentaire
- 05/04 : Les différents publics migrants
- 18/05 : La méthodologie du projet pédagogique
- 21/et 22/06 - 11 et 25/10 : Valeurs de la République et Laïcité
- 20/09 : La place de l'erreur dans les apprentissages
- 21/09 : Organiser un atelier linguistique
- 27/09 : Animer un atelier linguistique
- 16/11 : Les outils numériques au service des savoirs de base
- 14/12 : Illettrisme et dyslexie : avoir les idées claires face aux idées reçues

*79% des participants ont été très satisfaits des prestations et 19% ont été satisfaits.*

### ► Appuis aux structures

**26 structures ont demandé un appui technique pour des projets (22 en 2017)**

→ Actions à la demande d'une structure

Tout au long de l'année le CREPA intervient auprès de structures, à leurs demandes ou sur propositions, pour :

## CENTRE RESSOURCES ILLETTRISME ET FRANÇAIS LANGUE D'INTÉGRATION CREPA

- Une aide à l'élaboration de projets d'actions en direction des publics concernés, en particulier dans les secteurs ruraux et en complément des actions de droit commun.
- Une analyse et/ou la création d'outils en interne aux structures qui en font la demande, partage d'outils créés au niveau régional
- Un échange entre acteurs locaux sur leurs actions existantes, les besoins, etc... notamment lors des permanences sur les territoires.

→ Permanences sur les territoires : Narbonne—Limoux—Castelnaudary

Afin de répondre toujours mieux aux demandes des acteurs et à la mission de proximité du centre ressource départemental, le CREPA a proposé de rencontrer les acteurs de la lutte contre l'illettrisme et du français Langue d'Intégration, une fois par mois sur les territoires de l'Aude.

Certains acteurs viennent rarement à Carcassonne, par manque de temps (pour les formateurs professionnels) et/ou par manque de temps et de mobilité pour les bénévoles. C'est aussi une réalité du monde rural.

L'objectif de cette action est de favoriser les rencontres pour :

- Echanger sur les pratiques
- Recueillir les besoins en professionnalisation
- Faciliter les emprunts de documentations
- Favoriser l'articulation entre les différentes actions sur un territoire

### ► Documentation et conseils pédagogiques

Le centre documentaire est un outil au service des actions proposées par le CREPA.

Il facilite les échanges, permet le conseil pédagogique et enrichit les propositions de professionnalisation des acteurs, suite aux demandes exprimées.



*Journée Nationale d'Action Illettrisme : Sensibilisation*

Il permet de répondre aux besoins de ressources des acteurs, de proposer des outils diversifiés qui facilitent la prise en compte des besoins des apprenants.

La valorisation d'ouvrages en lien avec les thèmes des séances de professionnalisation permet aux acteurs d'approfondir leurs connaissances.

### **40 personnes ont emprunté 186 ouvrages au centre de documentation**

Un questionnaire de satisfaction proposé lors de l'inscription au centre documentaire contribue à l'analyse des besoins en documentation mais aussi de se rendre compte que la plupart des usagers participent aux autres actions proposées par le centre ressources.

## LISIBILITÉ ET ARTICULATION DES OFFRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROXIMITÉ

Cet axe permet de contribuer : à une meilleure articulation entre les acteurs de proximité et les dispositifs de droit commun, à la recherche d'adéquation entre les demandes des personnes et les actions proposées, au développement de projets répondant aux demandes des publics

Des actions spécifiques ont été proposées : des séances de présentation des offres de sur les territoires, une mise à jour et diffusion d'un annuaire départemental des offres de proximité, la contribution du CREPA à la mise en place d'une information régionale

Cet axe est aussi transversal.

Il est notamment abordé dans toutes les séances de sensibilisation et fréquemment lors des rencontres avec les acteurs, que ce soit pendant les permanences sur les territoires, les échanges pour développer des projets ou en réponses à des demandes d'information ou d'orientation des publics.

→ Séances de présentation des offres de formation sur les territoires

→ Mise à jour et diffusion d'un annuaire départemental des offres de proximité

→ Contribution à la mise en place d'une information régionale



*Professionnalisation des acteurs du 20 septembre :  
«La place de l'erreur dans les apprentissages de base»*

Après une année de préparation, 2018 a vu démarrer une des actions de la plate-forme linguistique.

Un partenariat privilégié avec la DDCSPP de l'Aude et une bonne connaissance du réseau de partenaires sur le territoire ont facilité la mise en place de l'action.

# CENTRE RESSOURCES ILLETTRISME ET FRANÇAIS LANGUE D'INTÉGRATION CREPA

Le CREPA a été la seule structure à opérationnaliser une partie des actions d'une plateforme linguistique dans la région Occitanie.

Il contribue ainsi activement à la réflexion régionale pour le développement de plateformes dans d'autres départements de la région.

**Une plate- forme linguistique** dans l'Aude est l'outil indispensable pour la mise en synergie des différentes actions menées sur le territoire et pour plus de cohérence dans les parcours de formation linguistique et d'intégration des personnes accueillies.

La mise en place de cette plate- forme doit s'appuyer sur un large réseau de partenaires locaux (services instructeurs (OFII, DDCSPP), centres d'accueil et de suivi (CAO, CADA, HUDA, SAMIE...), structures proposant des actions linguistiques et culturelles (organismes de formation, associations...), acteurs de l'insertion (Pôle Emploi, Chantiers d'insertion...) dont beaucoup sont déjà en lien avec le centre ressources. Cette action aura une vocation départementale qui permettra de répondre aux besoins sur tous les territoires concernés par l'accueil de primo-arrivants.

## > Fonctionnement général

Le positionnement est un **processus** qui permet de passer d'une prescription à un parcours de formation déterminé et pour une personne donnée.

Les outils de positionnement permettent un diagnostic et une orientation

vers les séquences de formation qui correspondent au mieux aux besoins, au projet et au niveau linguistique de la personne.

En 2018, Cette action a été proposée aux primo-arrivants de Carcassonne et de Limoux, via les structures d'accueil et d'accompagnement.

## > Le public concerné

**Le positionnement s'adresse aux primo-arrivants**, qui ne bénéficient pas ou plus de formations dans le cadre de l'OFII.

## > Qui peut prescrire ?

Tout acteur qui oriente, accompagne, forme, les primo-arrivants

## > Comment demander une prescription ? :

En envoyant une fiche de demande au CREPA par courriel, ou par voie postale.

Le CREPA la renvoie au prescripteur avec une date de rendez-vous pour le positionnement

## → Les partenaires

### ▪ Au niveau régional

- DRJSCS : Financement pour la mise en place de la plateforme linguistique
- Ressources et Territoires : Echanges avec la chargée de mission pour l'élaboration du projet régional et la

- recherche de financeurs
- OFII : Echanges d'informations, orientations
- Autres porteurs de projets de plateforme en Haute Garonne et dans le Gard

### ▪ Au niveau départemental

- DDCSPP : Echanges d'informations sur l'accueil départemental des migrants
- ◇ Aide au recueil de données sur les actions de proximité
- ◇ Participation à des rencontres territoriales de l'intégration
- ◇ Elaboration et mise en place de la plateforme linguistique

### ▪ Au niveau local

- Recueil des besoins des structures d'accueil et d'accompagnement des primo-arrivants (CADA, CAO, CPH, UDAH...)
- Recueil des besoins des structures d'orientation et d'insertion (Pôle Emploi, Entreprise d'insertion, référents RSA...)
- Echange avec les organismes de formation proposant des actions linguistiques OFII (GRETA)

Le CREPA a enregistré **32 demandes de positionnement du 03/10 au 13/12/18** :

**10 structures** accueillant des personnes primo-arrivantes ont fait, des demandes de positionnements. D'autres structures étaient intéressées mais n'ont pas eu le temps de prescrire ou n'avaient pas de demandes à la période proposée.

Cette action devrait être étendue à tout le territoire audois en 2019.





## SPORT - UFOLEP

> **RESPONSABLE** : Soreya BELKHIR

Nombres de licenciés  
par Risque en 2018:

- R1	1332
- R2	918
- R3	64
- R4	0
- R5	59
- R6	58
- Dirigeants	41

### L'UFOLEP C'EST

3 472 licenciés dont

1 759 adultes

713 jeunes

49 associations

## LES FORMATIONS UFOLEP

### > B.A.F.A.

(Brevet d'animation aux fonctions d'animateurs)

- Formations Générales  
98 stagiaires en 2018
- Formations Approfondissements  
86 stagiaires en 2018

### > B.A.F.D

(Brevet d'animation aux fonctions de Directeurs)

- Formation générale  
8 stagiaires en 2018
- Formation perfectionnement  
8 stagiaires en 2018

### > FORMATION T.C.

(formation Tronc Commun)

### > FORMATION SPECIFIQUE

(Gymnastique, Moto, Tir à l'Arc, Gymnastique Rythmique)

### > PSC 1

(Prévention et Secours Civique niveau 1)  
232 stagiaires en 2018

## > FORMATION DIRIGEANTS

### > CQP ALS AGEE

(Formation CQP ALS AGEE Certificat de Qualification Professionnelle Animateurs de Loisirs Sportifs Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression)  
17 stagiaires en 2018



## SPORT DE MASSE

> SANS PRISE OBLIGATOIRE DE LICENCES  
UFOLEP

> 1 licence = 1 licence MULTISPORTS

- Stage Jeunes Opérateurs Playa
- Formation dirigeants
- Formation professionnelle

## MULTISPORT ORGANISATION COMITE UFOLEP

### > ANIMATIONS QUARTIERS

Le comité UFOLEP intervient dans les quartiers de La Conte, Ozanam et le Viguier 3 fois par semaine dans

le cadre des activités physiques d'entretien. L'UFOLEP intervient déjà depuis plus de 10 ans. Nous proposons des activités de renforcement musculaire, de cardio, pilates et randonnées à leurs demandes. Nous intervenons aussi dans le cadre du contratville de Limoux pour les mêmes activités depuis 2015, en direction des habitants du Quartier Aude.

### > RAID JEUNES

C'est une opération qui concerne les jeunes des résidences Habitats jeunes et de la structure d'accueil des mineurs isolés étrangers. Elle consiste à pratiquer des activités physiques et culturelles en tenant compte de l'environnement qui nous entoure. Cela permet aussi d'avoir une cohésion de groupes entre les résidents et les travailleurs sociaux.

### > PLAYA TOUR

Avec toujours autant d'enthousiasme, **400 jeunes** de la région (dont 100 audois) ont participé activement à la 12ème édition du Playa Tour UFOLEP National.



Cette opération a été entièrement menée par le Comité Régional UFOLEP, avec la collaboration active de l'Ufolep Aude et de quelques directeurs d'Accueils Collectifs de Mineurs.

Tous les jeunes ont pu s'adonner aux sports de plage. Ils ont pu aussi échanger autour de thèmes tels que : sport handicap, prévention santé, jeux dangereux, égalité homme/femme, discrimination ... Les soirées avaient été préparées en amont par les directeurs d'ACM durant la formation opérateurs à Port Leucate.

### > COURSE HORS STADE

L'Association des Clochers du Razès à organiser 4 courses hors stade, et a sollicité le comité ufolep au niveau de la logistique. Cela nous a permis de présenter le concept du Se'Coureur. Celui-ci n'a pas

## SPORT - UFOLEP

été concluant malheureusement. Le « Se'coureur » est le trait d'union entre l'organisateur les participants et les secours agréés. Sa mission est d'alerter et de prodiguer les gestes d'urgence dans l'attente de l'arrivée des secours. Titulaire du PSC1, il mettra en application ce qui lui aura été enseigné au cours de cette formation.

### > SEJOUR JEUNES ESPAGNE

Les jeunes du FEP de Lagrasse et de l'Abribus de Montlaur ont participé à un Projet sur le Sport et l'Olympisme du 27 au 29 avril 2018 à Rêus. Ce séjour a permis aux jeunes de découvrir un autre environnement et un autre mode de vie. Malgré les intempéries, nos collègues catalans ont su adapter les activités pour nos jeunes français.

### > JOURNEES MULTISPORTS

Chaque année, l'UFOLEP propose durant les vacances scolaires des journées multisports à nos associations affiliées ou partenaires. Cela permet aux jeunes de pratiquer de nouvelles activités de manière ludiques et éducatives, telles que la sarbacane, le bumball, le poull ball... ils ont pu aussi par la même occasion, se former aux gestes de premiers secours pour certains, car l'âge minimum est de 10 ans.

## ORGANISATIONS GERÉES PAR LES COMMISSIONS

### > GYM ARTISTIQUE

En 2018, les résultats des clubs de gym de l'Aude ont été plutôt positifs puisque chacun a vu au moins une de ses équipes se qualifier pour les finales ! A noter les bons résultats de la MJC de Gruissan et de la GAC :

Gruissan, association qui chaque saison depuis 3 ans, accueille toujours un peu plus de jeunes gymnastes a qualifié une équipe N7 en finale jeune qui s'est classée 4ème !!!!

Coursan, qui reprenais le chemin des compétitions, a qualifié une équipe N6 en demi-finale, qui s'est classée 4ème, manquant d'une place la qualification pour la finale nationale.

2018 marque aussi les bons résultats pour la formation BFO. 3 stagiaires de Bram avait entamé la formation en fin 2017 et elles ont toutes les 3 obtenus le diplôme. Pour la première année dans l'Aude, nous proposons la formation pour le BFO 2 et il y a eu 100% de réussite !

Cet été, 2 stagiaires de Coursan, sont partis se former en Lozère et ont tous les deux obtenus leur diplôme : le BF2 A pour Fany et le BF1 A pour Brice spécialité GAM, puisque Coursan est le seul club de l'Aude à accueillir des jeunes garçons en compétition.



### > SPORTS MECANQUES MOTO MOTO TRIAL

- TRIAL CLUB NARBONNE CATHARE  
Décembre 2017

Rassemblement amical Motos Modernes et Anciennes

80 pilotes. Bonne journée conviviale et de découverte 28 octobre 2018- Challenge trial club Occitanie Pour une première édition, ce fût réussi, un beau parcours, beaucoup de sentiers, dont certains fraîchement ouverts, du pifpaf dans tous les sens sur les garrigues environnantes du minervois.

- TRIAL CLUB LES  
ROUES VERTES  
7 Mai 2018

Rassemblement amical  
Motos Modernes et  
Anciennes  
60 pilotes .

16 Juin 2018

Organisation de la finale  
STAT (Sud Trial  
Anciennes Tour)  
compétition de trial  
réservée aux motos  
anciennes qui se  
déroule dans le grand  
sud sur 5 étapes.

70 pilotes ont participé à cette épreuve

16 Septembre 2018

Rassemblement amical de sidecar de trial. Une dizaine d'équipage dont 1 Allemands et un Belge, ont participés a cette journée de convivialité et de détente entre sidecaristes.

- TRIAL CLUB MONTAGNE NOIRE

Des journées de roulage ont été organisées.

Le dimanche 29 juillet 2018, stand de motos électriques à la fête de St Denis avec structures gonflables.

Le championnat de Ligue Trial UFOLEP initialement prévu à St Denis le 21 octobre 2018, a été annulé pour cause d'inondations.

### -> TIR A L'ARC

C'est une activité qui se développe de plus en plus avec notamment l'affiliation de la section Tir à l'arc de Fabrezan, mais aussi des adhérents venant de tout horizons.

Plusieurs archers nous ont représentés dans les phases nationales cette année.



## SPORT - UFOLEP

Belle dynamique dans les clubs de Castelnaudary et de Raissac/Lampy.

Participation au critérium national de St Mars la Jaille et 2ème place pour Justinien PARPAY.



### > ACTIVITES CYCLISTES V.T.T.

Cette activité est pratiquée dans bon nombre d'associations qui pour l'instant ne sentent pas le besoin de créer une commission, ni de travailler en équipe afin d'organiser randonnées et/ou compétitions.



A noter le dynamisme du VTT Trèbes toujours présent pour encadrer cette activité lors de nos manifestations de masse. L'association a cette année organisé la 1ère Ronde des bourriques, un franc succès pour une première édition, avec plus de 200 participants. Premier prix pour la bonne humeur et l'accueil de toute l'Equipe des 3 T.

### > GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE

L'association AS2A est la seule association de GRS dans le département, mais pas des moindres.

Les effectifs ne cessent d'augmenter, gage de la qualité des entraîneurs et des bénévoles.

Plus de 70 adhérents de 4 à 26 en GRS, et 25 adultes en activité physique d'entretien.

Une ambiance familiale et conviviale respire dès que nous rentrons dans l'enceinte de l'association.

De plus nos jeunes gymnastes, font toujours bonne figure au championnat régional et national (article de presse et facebook).



### L'UFOLEP C'EST AUSSI ...

- > LA CONVENTION FITNESS
- > LES A.P.E. - ACTIVITÉS PHYSIQUES D'ENTRETIEN
- > LA RANDONNÉE PÉDESTRE
- > LA PARTICIPATION A LA VIE REGIONALE
- > LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- > LES ECHANGES TRANSFRONTALIERS

> LES JOURNÉES MULTISPORTS ENFANTS

> LES JOURNÉES MULTISPORTS PARENTS / ENFANTS

> LA JOURNÉE SPORT SANTÉ

> La prise en compte du DÉVELOPPEMENT DURABLE et de la PRÉVENTION SANTÉ dans tous nos stages et regroupements de masse.

> Une nouvelle CHARTE GRAPHIQUE



# SPORT - USEP

> RESPONSABLE : Jean-Michel KOPKA

L'USEP Aude aide à l'organisation et l'animation d'activités d'initiation ou de découverte ayant pour objectif de faire découvrir à l'enfant le sport pour la vie :

- Pour sa vie physique, le plaisir de se comporter de façon active.
- Pour sa vie mentale, le plaisir de développer son autonomie et sa confiance en soi.
- Pour sa vie sociale, le plaisir de vivre ensemble et d'agir en citoyen responsable.

L'USEP organise des rencontres sportives inter-écoles, participe à des animations pédagogiques en circonscription auprès des professeurs des écoles et met en place des rassemblements, accompagne les écoles tout au long de l'année scolaire par un prêt de matériel, aide aussi à la création de l'association USEP d'école et participe à la formation d'animateurs bénévoles.

## L'USEP C'EST

4 847 licenciés

390 adultes

4 457 élèves

113 associations d'écoles



**17 courses longues en 2018**  
**17 000 élèves audois ont participé**

## RENCONTRES:

> R.I.E.

151 classes élémentaires et maternelles

JOURNÉE DU SPORT SCOLAIRE : le 27 septembre 2018



Rencontres de secteurs, de circonscriptions :  
« Scolarugby 13 » et Jeux collectifs cycle 2  
à Carcassonne-Limoux-Quillan-Narbonne-Littoral-  
Lézignan-Castelnaudary... 4150 élèves

Regroupements cycle II

Jeux d'opposition sur tout le département : **+ de 4 500**  
élèves

> Petit tour de l'Aude

du 02 Mai au 15 Juin 2018.

Des actions sur toutes les circonscriptions de l'Aude.

**2176** élèves des écoles primaires de l'Aude affiliées de la  
maternelle au CM2 :

- 980 élèves de cycle 3 en vélo et
- 1196 élèves des cycles 1 et 2 en randonnée.

> Regroupements Maternelles

**850** élèves

- Le 24 mai à Narbonne 200 élèves
- Le 12 juin à Carcassonne 350 élèves
- Le 19 juin à Limoux 300 élèves

> Dossier USEP Maternelle

Sur le thème : « Prom'nons nous ... »

Un journal des maternelles est envoyé par mail à toutes les  
écoles maternelles 1 fois par trimestre.

> Projet départemental « BALS »

17 rencontres organisées sur toutes les circonscriptions.

**3831** élèves

> Projets départementaux

Au cycle 2 à Lézignan, Lagrasse et Carcassonne  
Au cycle 3 Rencontres CM / 6ème à Carcassonne

> Principaux sports pratiqués à l'USEP:

Sports collectifs : Hand-Ball, Rugby à XV, Rugby à XIII,  
Football, Tchoukball, Ultimate

Sports individuels : Athlétisme, V.T.T, Mini Tennis, Voile,  
Danse, Natation, Pétanque, Orientation, Golf, Randonnée  
pédestre, Tambourin, Randonnée cyclo, Jeux d'Opposition,  
Ski de Fond, Badminton, Canoë

## FORMATIONS

> DEPARTEMENTALE CONTINUE USEP

Du 27 au 29 septembre 2017 à Port-Leucate

20 stagiaires Professeurs d'école, le thème était : E.P.S en  
cycle 2

Ce stage a débouché sur 2 rencontres départementales  
Cycle 2 Est et Ouest audois.

> REGIONALE CRUSEP Stage D'ETE

A Razisse (Tarn) les 25, 26 août 2017

> REGIONALE cpc EPS DELEGUES ENSEIGNANTS

Du 24 au 26 janvier 2018 à Mèze (34).

> REGIONALE INITIALE MASTERS MEEF ESPE

A Port-Leucate, du 15 au 18 mai 2018, en parallèle avec le  
rassemblement Régional Cycle 3



## SPORT - USEP

### > VIE REGIONALE :

-REUNIONS du CRUSEP « Occitanie » et de l'Equipe Technique Régionale USEP en fonction des projets .

- REGROUPEMENT REGIONAL Cycle 3/  
FORMATION CRUSEP / ESPE  
du 15 au 18 mai 2018 à Port-Leucate  
Classes de COURSAN « Chavernac », IME « les Hirondelles » Narbonne et Cuxac Cabardès.  
Mrs FEIXA Emmanuel, FONTANA Christophe et Labenc Yannick

### > JEUX DE L'EUROREGION

Au Village Vacances Rives des Corbières à Port Leucate  
du 28 mai au 1er juin 2018  
1 classe audoise, la classe de M. Laurent SOLLE, école d'Alairac

### > VIE NATIONALE

Assemblée Nationale USEP les 21 et 22 avril 2018 à NEVERS (58-Nièvre).

### > COMMUNICATION

Site internet : usep11.org





# PÔLE INTERVENTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

## SECTEUR ASILE - RÉFUGIÉS

Depuis 1976, la Fédération accueille des demandeurs d'asile et des réfugiés.

### LE SECTEUR ASILE / RÉFUGIÉS GÈRE

425

places d'hébergement en 2018

> Hébergement d'Urgence et de Droit Commun

90

> Centre d'Accueil et d'Orientation

60

> Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

55

> Centre Provisoire d'Hébergement

60

> Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile Carcassonne

70

> Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile Narbonne

40

> Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile Lagrasse

50

*Quelques définitions pour mieux comprendre ...*

#### > LES MIGRANTS:

Il n'y a aucune définition juridique de ce terme, uniquement un consensus des Nations Unies autour d'une définition très large : toute personne qui quitte sa résidence habituelle, qui traverse ou non une frontière, sans aucune considération du statut juridique, du caractère volontaire ou non, des causes de déplacements ; ainsi, un migrant peut être à la fois un réfugié, un demandeur d'asile, un étranger, un expatrié

professionnel ou encore un étudiant. **On estime qu'en 2018, on comptait 260 millions de migrants dans le monde.**

#### > LES REFUGIÉS :

Est considérée comme réfugiée toute personne qui s'est vue accorder une protection au titre de la Convention de Genève de 1951.

Le réfugié fuit son pays d'origine, traverse une frontière en raison de persécutions liées à la race, la religion, les opinions politiques, la nationalité, l'appartenance à un groupe social.

**On estime qu'en 2018, près de 25 millions de réfugiés dans le monde bénéficiaient de la protection internationale.**

#### > LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION SUBSIDIARE :

Ce terme qualifie l'**individu qui a fui son pays de résidence face à un risque d'atteinte grave mais qui ne répond pas aux critères du statut de réfugié**. Ainsi, une personne menacée par la peine de mort, par des traitements inhumains ou dégradants, de la torture ou par des violences dans le cas d'un conflit armé généralisé bénéficie de la protection subsidiaire. Cette protection subsidiaire a été mise en place par le droit de l'Union Européenne depuis 2004.

#### > LES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)

Les BPI sont des personnes titulaires du « statut de réfugié » ou de la « protection subsidiaire »

#### > LES DÉPLACÉS :

Un déplacé est une personne qui a quitté sa résidence sous la contrainte en raison d'un conflit généralisé, de violation des droits fondamentaux ou encore d'une catastrophe naturelle. **Mais contrairement à un réfugié, un déplacé n'a pas quitté son pays de résidence**. Les déplacés internes bénéficient d'une protection dans le droit international humanitaire. Le mandat de protection est confié au Comité International de la Croix Rouge (CICR). **En 2018, on estimait qu'environ 40 millions de déplacés ont migré à l'intérieur de leur territoire national**. Ainsi ; au plus fort de la crise syrienne, le pays comptait 21 millions d'habitants

dont 5 millions de réfugiés et 3 millions de déplacés.

#### > LES DEMANDEURS D'ASILE

Est considérée comme demandeur d'asile toute personne entrée sur le territoire français et autorisée à formuler une demande de protection. Ce statut juridique a été défini par la Convention de Schengen en 1985

#### > LES DEMANDEURS D'ASILE « DUBLIN »

Les « Dublinés » sont des individus qui se trouvent en France, mais la France n'est pas responsable de l'examen de leur demande d'asile. Ils attendent d'être transférés vers le pays européen responsable de leur demande d'asile, c'est en général le premier pays européen dans lequel ils ont été contrôlés avant d'arriver jusque'en France.

#### > LES DÉBOUTÉS

Quand la CNDA (cour nationale du droit d'asile) confirme la décision OFPRA (office français de protection des réfugiés et apatrides) rejetant la demande d'asile d'un individu, il devient débouté du droit d'asile (la Préfecture lui adresse en suivant une OQTF : obligation à quitter le territoire français).

#### > LES CLANDESTINS

Ce terme ne recouvre aucune réalité juridique mais est régulièrement employé dans les discours politiques pour qualifier les individus en situation irrégulière (souvent des déboutés qui se maintiennent en France malgré l'OQTF). Ce terme a été progressivement remplacé par l'expression de « sans-papier », plus factuelle et moins péjorative.

#### > LES NI-NI :

Cette expression désigne les personnes en situation irrégulière **Ni** expulsables **Ni** régularisables. Ces individus ne sont éligibles à aucun titre de séjour mais pour autant ne peuvent être expulsés car ils risquent un danger en cas de retour dans leur pays d'origine.

#### > REFUGIÉS CLIMATIQUES OU ENVIRONNEMENTAUX :

Bien qu'il n'existe aucune reconnaissance juridique, les réfugiés climatiques recouvrent une réalité pratique qui dépasse la proportion des réfugiés politiques. **Ainsi, selon l'ONU, en 2050, 250 millions d'individus seront contraints de fuir leur pays pour des raisons climatiques.**

# PÔLE INTERVENTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

## SECTEUR ASILE - RÉFUGIÉS



En France, en 2018, l'OFPPRA a enregistré **123 625 nouvelles demandes d'asile**, soit une augmentation de 22,7% par rapport à 2017.

Les principaux pays d'origine de la demande d'asile en 2018 sont, l'Afghanistan, l'Albanie, la Géorgie, le Mali, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Syrie et le Soudan.

La proportion des femmes dans la demande de protection baisse légèrement en 2018 : 33,2%. Comme les années précédentes, les femmes sont plus représentées au sein des demandes en provenance du continent européen

**En 2018, près de 46 700 personnes ont été placées sous la protection de l'OFPPRA** aux titres du statut de réfugié et de la protection subsidiaire, en hausse de 9 % par rapport à 2017.

**En 2018, le taux de protection s'établit à 74 % à l'OFPPRA et à 26 % en prenant en compte les décisions de la CNDA.**

**En 2018 dans l'Aude il y a eu 347 demandes d'asile**  
**En 2018, dans l'Aude 123 personnes ont obtenu une protection internationale** (statut de réfugiés ou protection subsidiaire)

> **Qui sont les Demandeurs d'asile, réfugiés, étrangers ?**

*extraits du rapport d'activité ofpra 2018:*

L'année 2018 n'aura pas connu de bouleversements majeurs quant aux caractéristiques

sociodémographiques des demandeurs d'asile.

La proportion des femmes dans la demande baisse légèrement : 33,2 % en 2018.

La situation familiale des demandeurs d'asile demeure identique à celle des années antérieures, 52,4% des demandeurs se déclarant célibataires.

L'âge moyen des demandeurs d'asile baisse légèrement pour s'établir à 30,9 ans.

### Quelques PAYS de provenance de nos Hébergés et MOTIFS de leur demande de protection ?

#### Érythrée :

--problématique du service national obligatoire, de durée indéterminée et au cours duquel des exactions peuvent être commises contre les appelés. \*

--craintes de persécutions liées à leur départ illégal du territoire érythréen, leur longue absence du pays ou leur refus de payer aux autorités la « taxe révolutionnaire » de 2 % des revenus, obligatoire pour les Érythréens séjournant à l'étranger.

#### Guinée :

--motifs politiques + origine ethnique peule essentiellement des militants de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG)

--question religieuse, conversions, unions contrariées entre personnes de confessions différentes

--conflits familiaux et sociétaux, poids des traditions et des mentalités

--problématique des mutilations sexuelles féminines, mariages forcés et orientation sexuelle.

--conflits fonciers et d'héritage

#### Nigéria :

--traite des êtres humains

--orientation sexuelle, violences domestiques, mariage forcé

--fillettes menacées de mutilations sexuelles

--craintes émanant d'organisations criminelles (confraternité ou culte secret)

--mauvais traitements infligés par des chefferies traditionnelles

--dégradation de la situation sécuritaire dans le Nord du

pays (anecdotes en baisse)

Somalie : Les demandeurs somaliens sont toujours essentiellement des jeunes hommes, nés peu avant ou après le déclenchement de la guerre civile en Somalie en 1991, et qui déclarent provenir du centre et du Sud de la Somalie.

--situation générale d'insécurité prévalant dans leur région d'origine, présence du groupe islamiste armé Al-Shabab

--menace de recrutement forcé émanant de cette milice, persécutions pour refus de se soumettre à la loi islamique

--pratiques jugées contraires à l'Islam.

--accusations à tort de collaboration par les autorités étatiques

--appartenance à un clan minoritaire, expositions aux exactions (spoliations, assassinats, discriminations...)

exercées par les représentants de clans majoritaires agissant en toute impunité.

Les demandeuses d'asile somaliennes invoquent quant à elles des problématiques plus spécifiques :

--mariage forcé, imposé par la famille ou par un membre d'Al-Shabab

--refus de déférer aux obligations imposées pour des motifs religieux comme le port du voile

--refus de voir pratiquer des mutilations sexuelles féminines sur leur(s) fille(s).

Soudan : Les demandeurs sont majoritairement originaires de la région du Darfour

--craintes de persécutions en raison de leur appartenance ethnique

--accusations de soutien à la rébellion dont ils font l'objet

--situation générale d'insécurité, conflits interethniques sont également régulièrement invoqués par les demandeurs originaires du Kordofan du Sud et de l'Ouest ainsi que du Nil Bleu

--craintes de persécutions en raison de leur origine régionale et de leur appartenance à des mouvements de contestation (étudiants darfouris à Khartoum)

--risque de mutilations sexuelles des fillettes

--persécutions subies de la part des passeurs tout au long de leur fuite, graves violences subies sur le territoire libyen.

#### Afghanistan :

--dégradation de la situation sécuritaire

--motifs politiques, sociétaux et religieux

# PÔLE INTERVENTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

## SECTEUR ASILE - RÉFUGIÉS

- refus de se soumettre à un groupe d'insurgés
- activités en lien avec des ONG étrangères ou les forces armées afghanes et internationales
- situations d'esclavage sexuel
- appartenance confessionnelle (chiite principalement).

Syrie : en lien avec la mise en place d'un programme de réinstallation en France, au Liban ou en Turquie, la demande d'asile syrienne a baissé de 8% en 2017.

- dégradation de la situation sécuritaire
  - insoumission au service militaire
  - appartenance à une minorité ethnique ou religieuse, craintes vis-à-vis de groupes extrémistes.
  - conditions de vie très strictes, exactions commises par l'Etat Islamique
  - militantisme politique, défection des services de l'administration syrienne (médecins d'hôpitaux militaires, militaires, policiers, scientifiques)
- Certains profils appellent une vigilance particulière en raison des exactions commises par les institutions et l'administration, en raison également des accointances toujours possibles avec l'Etat Islamique.

### > Divers types de vulnérabilités liés :

- La traite des êtres humains, exploitation sexuelle, esclavage domestique
- Les victimes de torture, au pays d'origine dans le cadre d'interrogatoires et/ou d'incarcérations par les forces de l'ordre civiles ou militaires par des milices. Mais aussi au long du parcours migratoire singulièrement en Libye.
- L'orientation sexuelle et l'identité de genre
- Les violences faites aux femmes, mutilation sexuelle, mariages forcés, violence conjugale et intrafamiliale, agression sexuelle, viol comme arme de guerre

### > CADRE LEGISLATIF et REGLEMENTAIRE des CAO, HUDA, CADA, HUDC et CPH

### > POUR NOS ACTIONS

Notre activité se conforme aux dispositions réglementaires suivantes :

- En tant que chargés de l'accompagnement et du suivi social de nos résidents, notre pratique professionnelle s'inscrit dans les dispositions édictées par la Loi du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.
- Le Code de l'Action Sociale et des Familles.
- Le Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile récemment modifié par la Loi du 10/09/2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie.
- Les Conventions signées entre l'Etat et la FAOL relative au fonctionnement des services HUDC, CADA, HUDA et CPH.

### > POUR LA DEMANDE D'ASILE

L'OFPRA et la CNDA : organismes compétents pour la détermination du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire

L'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) et la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) examinent un dossier unique de demande d'asile, rendent et motivent leurs décisions respectives en référence :

--au préambule de la Constitution du 27 octobre 1946)  
« Tout Homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté, a droit d'asile sur les territoires de la République. ».

--à l'article A-1-2° de la Convention de Genève de 1951 qui stipule que « le terme de réfugié s'applique à toute personne qui ,craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social, ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

--pour l'attribution de la Protection Subsidiaire, à l'article 3 de la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales qui précise que « Nul ne peut être soumis à la torture, ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants. » Cette protection est accordée si la personne est exposée dans son pays d'origine à la peine de mort ou une exécution et également sur la base de l'article L712-1 du Code de l'entrée et du

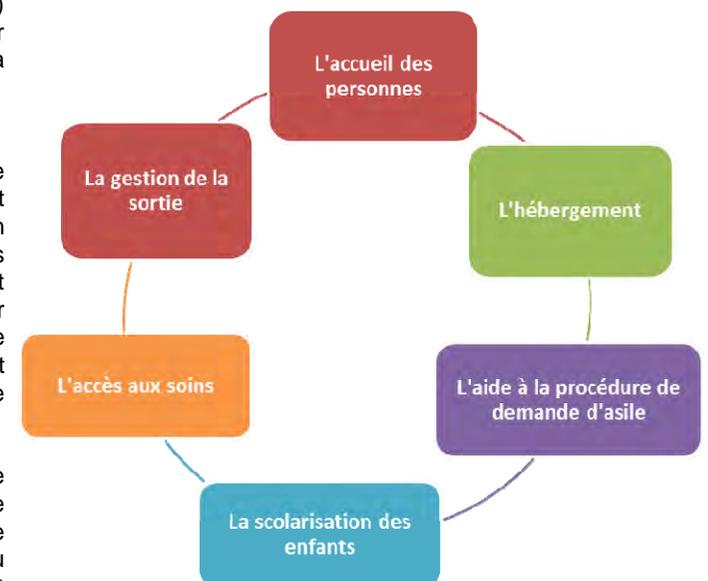
séjour des étrangers et du droit d'asile, pour des civils, s'ils sont exposés à une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence aveugle résultant d'une situation conflit armé interne ou international.

> **Tutelles de ces dispositifs :**  
Ministère de l'Intérieur, DDCSPP, OFII

> **Missions communes HUDA, CAO, CADA, HUDC**

La saturation des dispositifs d'insertion fait que des structures, initialement dédiées aux demandeurs d'asile, assument de fait l'insertion sociale et professionnelle d'un public réfugié présent sur leur effectif.

Finalement, avec des prix de journées disparates, chaque service de secteur assume les mêmes fonctions.



# PÔLE INTERVENTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

## LE CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT – CPH

Responsable : Magali BETEILLE

En obtenant une Protection Internationale, les résidents du CPH acquièrent l'autorisation de s'établir en France et accèdent à tous les droits communs (sauf le droit de vote). Le temps de la prise en charge est essentiellement consacré à la préparation de la sortie de notre structure vers une solution convenable en termes d'autonomie et d'insertion. Cela passe principalement par l'entrée dans un logement, pour ce faire, nous avons noué un partenariat solide avec les bailleurs sociaux de Carcassonne (Alogéa et Habitat Audois).

### Effectifs 2018

114 Personnes hébergées  
59 Personnes présentes au 31/12/18  
58 Personnes admises

72 Adultes  
38 Enfants de moins de 16 ans  
4 Jeunes de 16 à 18 ans

Journées prévues 21 900  
Journées réalisées 20 996  
Taux d'occupation 95,87%

Durée moyenne de séjour en CPH 364 jours  
Séjour le plus court 202 jours  
Séjour le plus long 609 jours

L'entrée dans un emploi est souvent plus difficile et donc différée. L'étape d'une formation, de stages est souvent un biais pour trouver du travail.

Une forte volonté d'intégration ne suffit pas, il faut composer avec la barrière de la langue, des codes culturels autres, une « déclassification » sociale, les séquelles et traumatismes des persécutions subies (mauvais traitements, tortures...), l'absence de réseau relationnel...

Fait marquant de cette année 2018, nous avons accueilli, via le programme des « réinstallés » porté par l'IOM (l'Organisation Internationale des Migrations de l'ONU), 3 isolés de nationalité éthiopienne et érythréenne. Ces 3 isolés victimes d'esclavage, puis de tortures dans les prisons

libyennes ont dans un premier temps été évacués de Lybie par le HCR et mis en sécurité dans un camp de transit au Niger. Quelques semaines après, le 25/07/18, du Niger ils ont atterri à l'aéroport de Blagnac où nous les attendions. Cette opération humanitaire est venue réactiver des fondamentaux en terme de prise en charge et d'accompagnement, donner un sens inédit à nos missions et conforter et réactualiser notre utilité sociale.

### LE CPH en quelques CHIFFRES

**Date de début de l'activité CPH :** 1er janvier 1993

**Capacité agréée :** 60 places  
42 places familles  
18 places isolés dont 3 réservées aux femmes

**Public Hébergé :** Familles et/ou majeurs isolés de toutes origines bénéficiaires d'une Protection Internationale (statut de réfugié // protection subsidiaire)

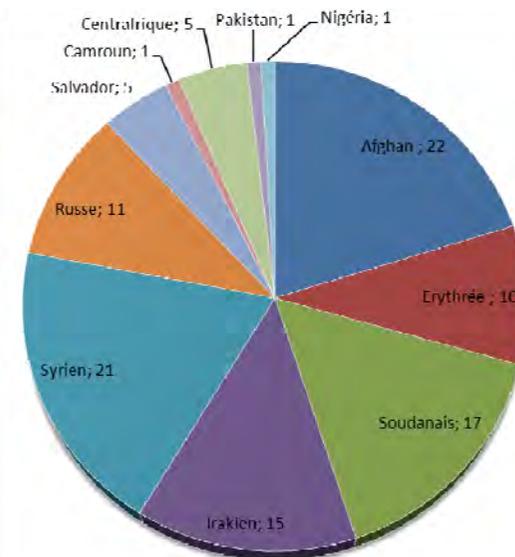
**Mode d'Hébergement :** diffus et en cohabitation  
16 T4 – T3 (HLM Bailleurs sociaux)  
(sur divers quartiers de Carcassonne)

**PRIX de JOURNEE :** 25 €

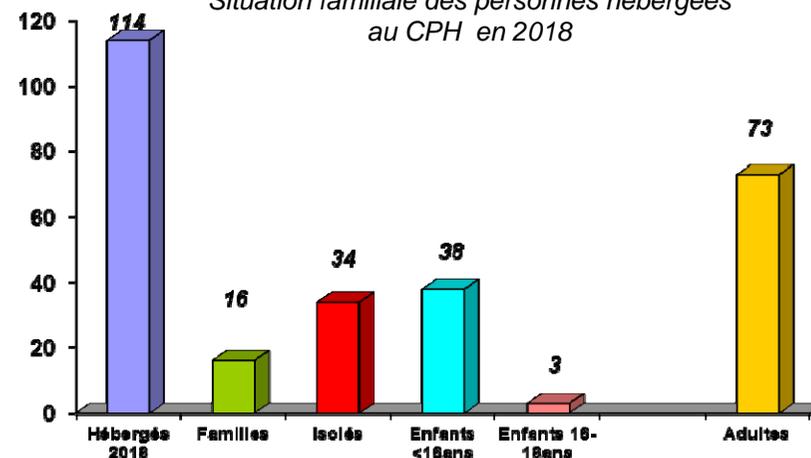
### L'EQUIPE DU CPH

0.3 ETP Directrice  
1 ETP Assistante Sociale  
1.8 ETP Conseillère en Economie Sociale et Familiale  
1 ETP Travailleur Social  
1 ETP Educatrice Spécialisée

Nationalité des 114 personnes hébergées au CPH en 2018



Situation familiale des personnes hébergées au CPH en 2018



# PÔLE INTERVENTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS HÉBERGEMENT D'URGENCE DE DROIT COMMUN – HUDC

Responsable : Magali BETEILLE

Le service Hébergement d'Urgence de Droit Commun (HUDC) est né en août 2013 et est dédié à l'hébergement d'urgence classique, de type 115.

En lien avec l'évolution des situations sociales et administratives de nos bénéficiaires, cette mission première de « mise à l'abri » s'est peu à peu vu adjoindre des fonctions d'accompagnement social et administratif avec pour objectif principal l'**insertion**.

L'ensemble du public accueilli est orienté par le SIAO en relais d'une mise à l'abri en hôtel (115).

Il faut noter cependant que l'accueil des Sans Domiciles Fixes reste marginal et que dans les faits, ce qui avait été initié pour renforcer les offres d'hébergement en direction de demandeurs d'asile, déboutés du droit d'asile, régularisés, ou sans titre et droit au séjour, perdue : en 2018, l'HUDC est toujours essentiellement impliqué dans l'hébergement et l'accompagnement d'un public étranger.

En 2018, pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis sa création, on compte **peu de demandeurs d'asile dans les effectifs de l'Hébergement d'Urgence (3 familles)**. On constate toutefois que cette particularité a tendance à évoluer : en 2018, nous avons ainsi accueilli 2 familles de nationalité française.

## Situation administrative des hébergés HUDC



Cependant, comme les autres années, l'ensemble de nos bénéficiaires sont de nationalités étrangères présentant des situations administratives diverses.

En 2018, la capacité du service a été augmentée avec une extension de 24 places supplémentaires en février.

## L'HUDC affiche désormais une capacité agréée de 90 places

Pour l'année 2018, nous avons suivi **148 personnes** dont 28 familles  
2 familles monoparentales  
1 isolé

Comme en 2016 et 2017, pour 2018, la mise en œuvre des missions HUDC et les accompagnements sociaux qui en découlent ont été assurés par une équipe réduite, qui a du faire preuve de polyvalence, de grande disponibilité et d'engagement militant.

0.3 ETP	Directrice
0.5 ETP	Directrice adjointe
3 ETP	Travailleurs sociaux
0.7 ETP	Agent entretien
0.5 ETP	Adjoint de direction

Ces 3 travailleurs sociaux ont en charge l'insertion sociale, l'insertion professionnelle, le suivi administratif, le suivi de la demande d'asile, la régularisation du droit au séjour, les relations avec le milieu médical ainsi que l'accompagnement social liée la sortie du service.

## L'HUDC 2018 EN CHIFFRE

**90 places** (capacité agréée)  
appartements (Carcassonne/Trèbes/Espéraza)

**148 personnes suivies**  
(30 familles / 1 couple / 1 isolé)  
87 admissions (17 familles)  
59 sorties (11 familles)

## Scolarisations :

69 enfants scolarisés  
2 inscrit à la faculté (section théâtre, histoire)  
1 inscrit à la crèche.

## Insertion par la régularité au séjour

63 personnes régularisées par la Préfecture (droit au séjour)

17 personnes signataires du CIR

## Insertion par le travail

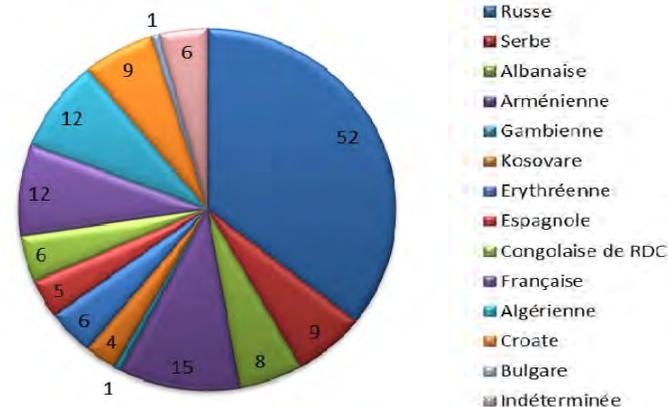
14 personnes en insertion professionnelle  
9 CDD (BTP, soins à la personne, agent entretien)  
3 CDI (agent entretien, hôtellerie)  
2 auto-entrepreneurs

## Insertion par le logement

10 dossiers de demande HLM  
9 propositions de logement par commission de bailleurs sociaux  
59 Pers. Sorties

**PRIX de JOURNEE : 12,95 €**

## HUDC : Répartition par nationalité



# PÔLE INTERVENTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS CENTRES D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION – CAO

Responsable : Magali BETEILLE

A l'origine, fin 2015, le CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation) était exclusivement destiné à l'accueil de migrants en provenance de « la jungle de Calais ».

En mai 2017, à la fin de « la jungle de Calais » le CAO FAOL est maintenu dans sa capacité d'accueil (60 places) et dans ses missions. Désormais, via des orientations DDCSPP et OFII, nous accueillons et hébergeons des migrants SDF, notamment ceux en provenance de squats démantelés en région parisienne ou aux environs de la Grande Synthe.

L'équipe du CAO :

- 0,3 ETP Directrice
- 0,5 ETP Directrice adjointe
- 2 ETP Assistantes de Service Social
- 1 ETP Agent administratif
- 0,7 ETP Agent d'Entretien

## LE CAO en quelques CHIFFRES

En 2018 nous avons ainsi suivi 124 personnes dont 8 familles de nationalités diverses, orientés par l'OFII, considérées comme « Migrants SDF », en provenance du CAES de Montpellier.

**32 enfants ont été scolarisés par le service** dont 6 ont intégré un collège.

Le CAO loue actuellement :

- 6 appartements sur la commune de Quillan
- 8 appartements sur Espérasa.
- 3 studios sur Carcassonne dans lesquels sont logés 3 isolés qui nécessitent une prise en charge psychiatrique (CMP, passage quotidien infirmiers à domicile).
- 1 appartement à Espérasa est venu compléter le parc locatif du service pour créer un bureau, une permanence sur place. Cela facilite le travail administratif et améliore le quotidien des personnes accueillies.

**En 2018 le CAO a apporté son savoir-faire pour la constitution de 76 dossiers de demande d'asile** (OFPRA, CNDA +AJ)

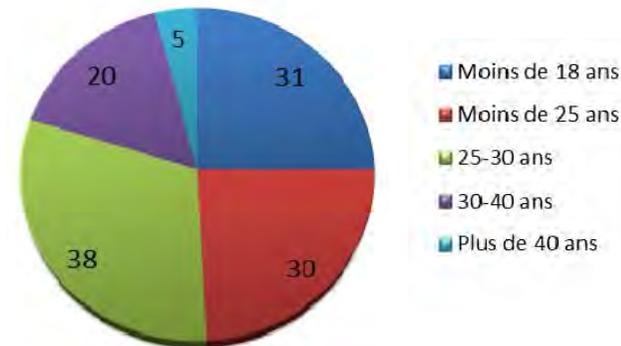
Pour ceux qui ont obtenu une Protection Internationale **11 statuts de Réfugiés** ont été accordés en 2018 et **2 protections subsidiaires**.

Nous avons entrepris des démarches finalisant leur insertion (CAF, HLM, OFII, Préfecture).

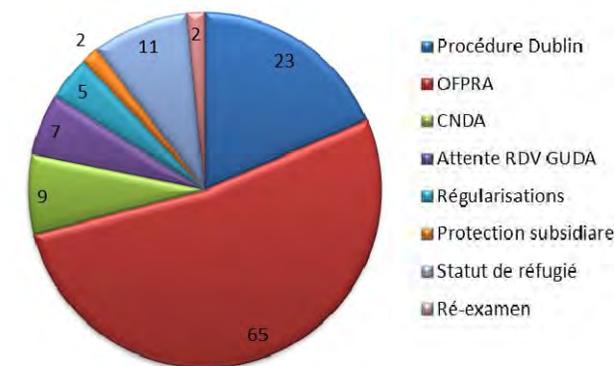
**10 personnes ont signé le CIR** pendant leur séjour dans le service.

**PRIX de JOURNEE : 21 €**

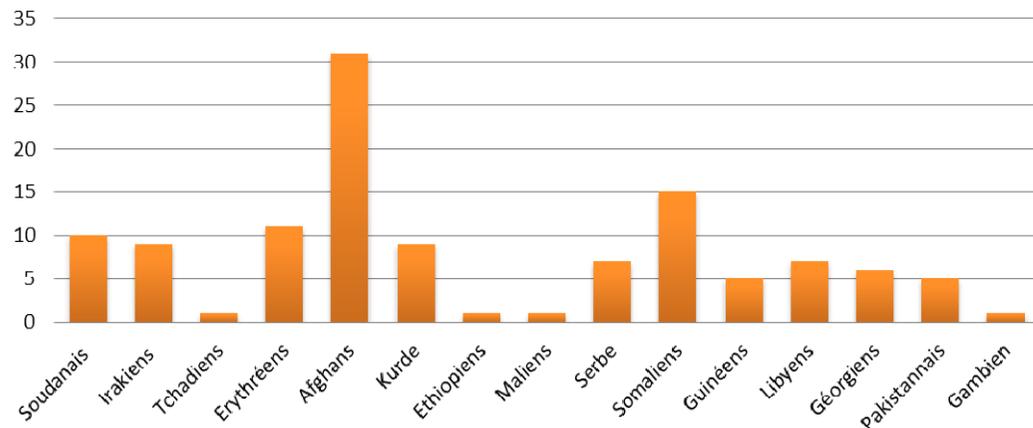
Ages des personnes accueillies au CAO



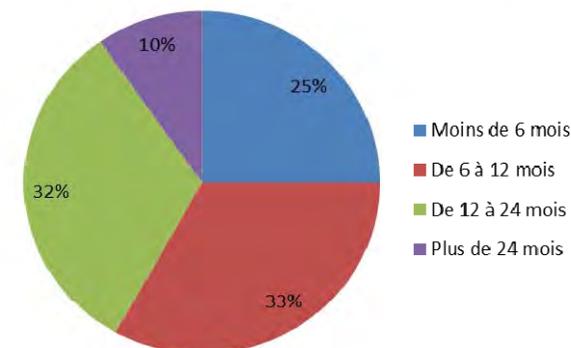
Situation procédure Asile 2018



Les différentes nationalités des personnes accueillies au CAO



Durée de prise en charges des personnes accueillies au CAO en 2018



# PÔLE INTERVENTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

## HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE – HUDA

Responsable : Danièle LARROQUE



L'HUDA FAOL accueille des demandeurs d'asile de toutes origines, en procédure Dublin, accélérée, normale, qu'ils soient en famille, célibataires ou majeurs isolés, orientés par l'OFII (DT région), dans le cadre du Dispositif National d'Accueil.

Depuis septembre 2018 l'HUDA FAOL dispose de 55 places réparties en :  
 --13 places isolés hommes  
 --42 places familles

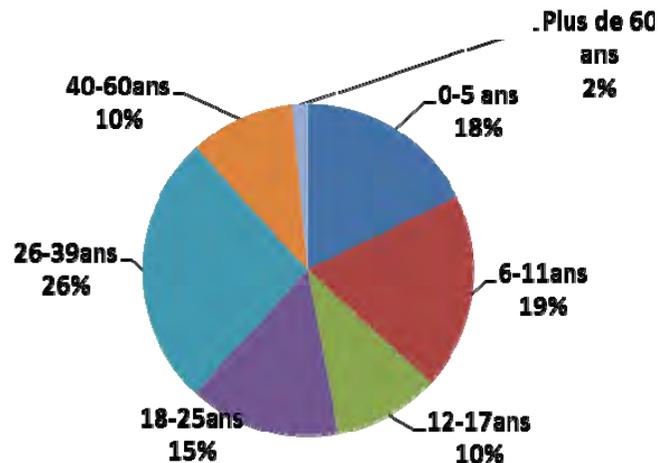
Les 55 demandeurs d'asile hébergés par l'HUDA sont logés dans 12 appartements de type T3, T4, T5, équipés aux normes de premier confort, sur les communes de Carcassonne, Trèbes, Castelnaudary, et Alzonne.

En 2018, l'HUDA a accueilli et assuré la prise en charge de 68 demandeurs d'asile.  
 35 adultes dont 11 femmes et 24 hommes.  
 33 enfants Dont 18 filles et 15 garçons

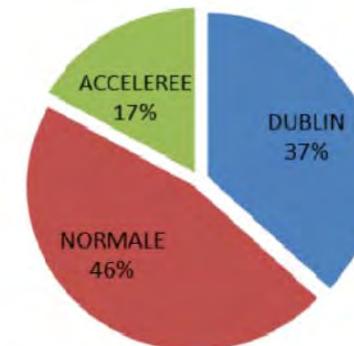
L'équipe de l'HUDA :  
 - 3 ETP Travailleurs sociaux

**PRIX de JOURNEE** : 16,25 €

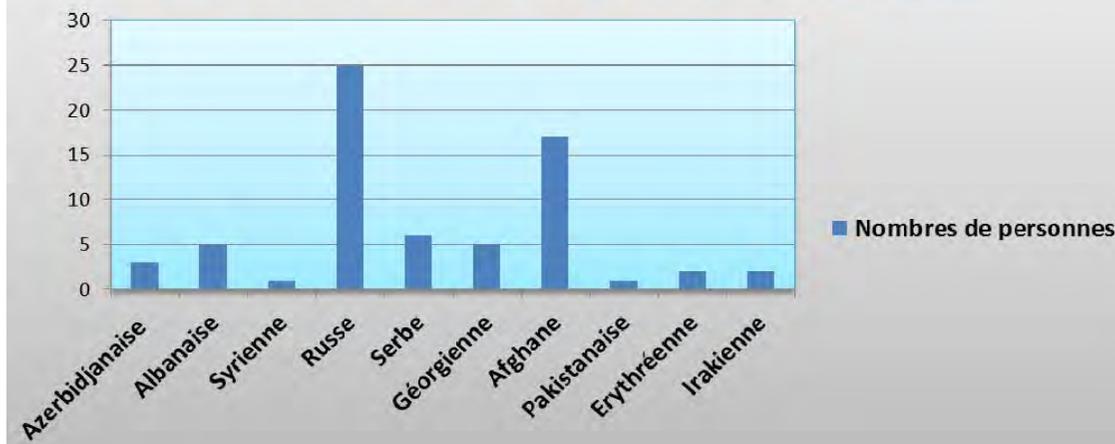
Répartition en fonction de l'âge



Type de procédure en 2018



Les différentes nationalités à l'HUDA en 2018



Les hébergés de l'HUDA proviennent de pays tiers hors Union Européenne, les nationalités en majorité sont afghane et russe. En 2018, **10 nationalités différentes** sont passées par l'HUDA.

# PÔLE INTERVENTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

## CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE - CARCASSONNE

Directrice : Danièle LARROQUE

**Capacité agréée :** 70 personnes au 01/01/2018

**Public hébergé :** Solliciteurs d'asile de toutes origines en famille ou isolés

**Prix de journée :** 19.50 €

**Mode d'hébergement :** diffus (modulable et en cohabitation) à CARCASSONNE :

17 appartements de type T3, T4 et T5 répartis sur l'ensemble de la ville :

- 3 T3 et 3 T4 au Viguière
- 3 T3 et 3 T4 à la Cité St Jacques
- 1 T3 et 1 T4 à la cité La Conte
- 2 T 5 à Joliot Curie
- 1 T 4 à Grazaillès

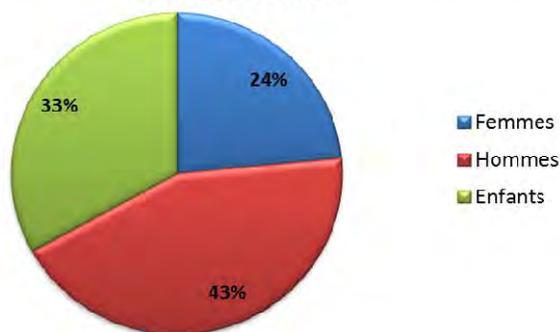
Les bureaux de l'équipe sociale se situent dans le quartier du Viguière, dans les locaux du FJT au 51 Avenue Jules Verne à Carcassonne.

L'équipe est composée de 5 travailleurs sociaux.

**En 2018 le CADA CARCASSONNE a accueilli 115 personnes**

> **Caractéristiques du public accueilli**

**Répartition population accueillie en 2018 : 115 personnes**

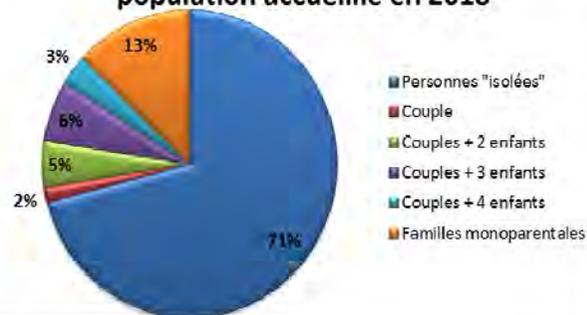


**Interprétation du graphique :**

Grâce à ce graphique, nous pouvons constater que sur 115 personnes accueillies au C.A.D.A en 2018 :

- 27 personnes sont des femmes.
- 50 personnes sont des hommes.
- 38 personnes sont des enfants.

**Répartition des compositions familiales de la population accueillie en 2018**



**Interprétation du graphique :**

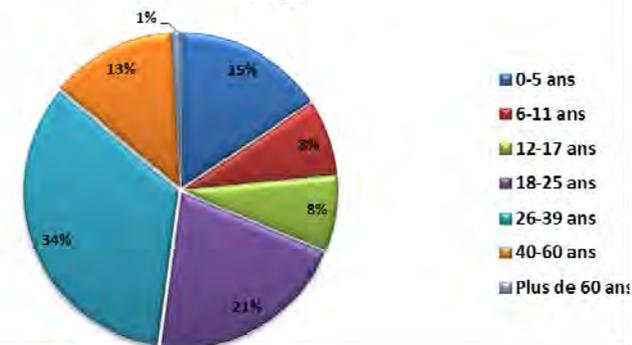
Grâce à ce graphique, nous pouvons constater que sur 115 personnes accueillies au C.A.D.A en 2018 :

- 44 personnes sont dites « isolées »
- 1 couple sans enfant était accompagné.
- 3 couples avec 2 enfants étaient accompagnés.
- 4 couples avec 3 enfants étaient accompagnés. Cela représente une part de 6% sur le nombre
- 2 couples avec 4 enfants étaient accompagnés.
- 8 familles monoparentales étaient accompagnées.

Il est intéressant de noter qu'en 2018, le CADA a accueilli majoritairement des personnes « isolées ».

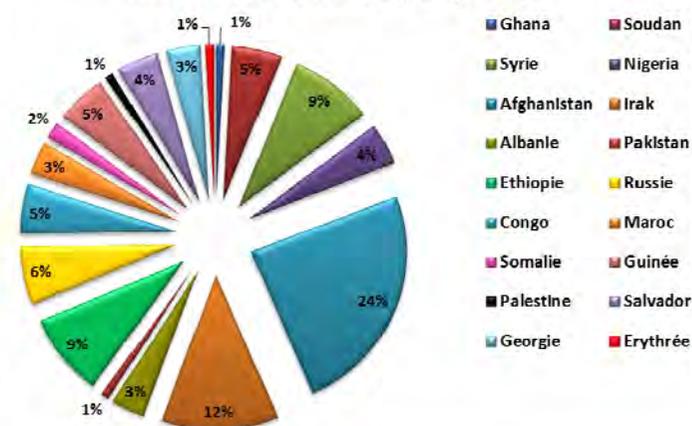
Nous pouvons également souligner que les familles monoparentales sont uniquement composées d'une mère et de ses enfants. Le nombre d'enfants pouvant varier de 1 à 5.

**Répartition de la population en fonction de l'âge**



En 2018, 18 nationalités différentes ont été accueillies au CADA.

**Répartition de la population accueillie au C.A.D.A en fonction des nations (115 pers.)**



> **Quelques chiffres pour 2018 ...**

- 75 dossiers de demande d'asile.
- 16 enfants scolarisés
- 41 personnes accompagnées dans des démarches d'insertion

# PÔLE INTERVENTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

## CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE

### NARBONNE—LAGRASSE

Directeur : Xavier PERSIANI

#### LE SERVICE :

7 intervenants sociaux (6.70 ETP),  
1 technicienne de surface (0.5 ETP)

#### PUBLIC ACCUEILLI :

Demandeurs d'asile en procédure normale et accélérée (personnes en provenance de pays d'origine « sûrs » déterminés par l'OFPRA), personnes statutaires sur une période maximale de 6 mois.

Capacité d'accueil : 90 personnes.

→ 50 personnes accueillies sur le site de Lagrasse et 40 sur le site de Narbonne.

→ 2 types d'hébergement : semi-collectif à Lagrasse et diffus à Narbonne.

Le prix de journée est de 19,50£ par personne.

#### MISSIONS PRINCIPALES :

- Hébergement
- Accompagnement global : administratif, juridique, médical, social, scolaire
- Accompagnement à la sortie des personnes qui ont obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire (aide aux démarches d'insertion : logement, allocations familiales, emploi, scolarité, signature du Contrat d'Intégration Républicaine avec l'OFII)

#### LE CADA ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHÉ DE CHANGEMENT

En tant qu'établissement social relevant du code de l'action social et des familles (CASF) le CADA est

soumis aux dispositions de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002, dont l'objectif principal est de reconnaître des droits aux usagers et de placer l'usager au centre du dispositif. La loi 2002-2 et la loi relative à la réforme de l'Asile sont les deux supports législatifs autour desquels se construit l'organisation globale du CADA. La spécificité du CADA de Lagrasse tient dans le fait qu'il comporte deux services éloignés géographiquement et avec deux modes d'hébergement différents : un hébergement semi-collectif à Lagrasse, un hébergement diffus à Narbonne. Les deux équipes se rencontrent rarement et travaillent avec une méthodologie différente. Jusqu'à présent, le service de Narbonne fonctionne avec un accompagnement global des familles et chaque intervenante est référente de plusieurs situations alors que sur le site de Lagrasse le travail est sectorisé, un intervenant par secteur (médical, dossiers Ofpra et Cnda, vie quotidienne et insertion).

Un travail d'harmonisation des pratiques a été entrepris :

- Passage à l'accompagnement global sur le service de Lagrasse (références familles) : cet accompagnement permet un suivi plus personnalisé, une polyvalence nécessaire au sein des équipes, un cadre plus repérant pour les personnes accompagnées.
- Mise en place de réunions trimestrielles regroupant les deux

- services et autour de thèmes de travail spécifiques (procédures OFPRA et CNDA, accueil des demandeurs d'asile, Evaluation Interne)
- Renforcer la transversalité des pratiques en assurant une veille juridique, administrative et sociale traduite par l'élaboration de documents consultables par les deux services sur un espace numérisé (le « Cloud » Faol) et stockés également dans des dossiers papiers.
- Etendre ce travail transversal aux autres services du pôle Asile de la FAOL (Cada Carcassonne, Huda, Hudc, Cph, Cao) en l'absence de directeur de pôle social : renforcer la communication et la coordination entre ces services en participant à des formations communes et en organisant des réunions régulières, partager les informations.

Le mode de management développé par le directeur du CADA est un management participatif qui favorise la collaboration de l'équipe à la définition des objectifs et encourage la prise d'initiatives.



## PÔLE INTERVENTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

### CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE

#### NARBONNE—LAGRASSE

Il développe une ambiance de convivialité et de recherche d'harmonie.

La formation professionnelle est vivement encouragée dans un contexte qui évolue constamment au niveau législatif, juridique, administratif et géopolitique ; qu'elle soit continue ou ponctuelle la formation doit répondre à des besoins individuels, collectifs et institutionnel, elle est notamment abordée lors de l'entretien professionnel. Cette année, deux salariées ont bénéficié de formations courtes et sont parties à Paris (aide à la constitution des demandes d'asile-niveau 1 et 2)

En 2018, nous avons dû répondre à une obligation légale : l'Evaluation Interne. En effet, les CADA sont une catégorie particulière d'établissements sociaux mentionnés au L 312-1-I du CASF qui rend obligatoire les évaluations interne et externe, leur production régulière (tous les 5 et 7 ans) conditionne le renouvellement de l'autorisation du centre par l'autorité de tarification.

Outre son caractère légal obligatoire, l'évaluation interne est la mise à plat de nos pratiques professionnelles. Elle permet de repérer et valoriser les axes forts du service ainsi que les axes de progrès ou points d'amélioration à travailler. Elle donne les moyens au service de développer la qualité de l'accompagnement. Elle sera utilisée comme base d'actualisation du projet d'établissement. Un plan d'amélioration de la qualité (PAQ) sera élaboré avec les équipes à l'issue de cette évaluation.

Cette évaluation a été accompagnée par une conseillère technique du CREAL-ORS-Occitanie. Quatre journées sont nécessaires à l'élaboration de ce document. Deux journées ont été réalisées le 19 novembre et le 11 décembre, une sur le site de Narbonne et l'autre sur le site de Lagrasse. Les deux autres journées sont programmées le 15 janvier et le 5 février 2019.

Une nouvelle loi Asile promulguée le 10 septembre 2018, loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie (loi 2018-778) va apporter dès le début de l'année 2019 des changements conséquents sur la prise en charge des demandeurs d'asile et des réfugiés. Cette réforme législative comporte des volets concernant l'accès à la demande d'asile, l'accueil des demandeurs d'asile, l'instruction des

demandes d'asile par l'OFPPA, le recours devant la CNDA et l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale. Les différentes dispositions et décrets prévus par la loi rentreront en vigueur à partir du 1er janvier 2019 pour certaines dispositions et jusqu'au 1er mars au plus tard pour d'autres. Dès la promulgation de la loi, nous avons effectué un travail de veille juridique pour anticiper et s'adapter rapidement à ces changements dès le 1er janvier 2019.

#### PRINCIPAUX ORGANISMES PARTENAIRES :

- L'OFII
- La préfecture de l'Aude et de Région
- La DDCSPP
- L'OFPPA
- La CNDA

#### > Les autres organismes sollicités :

- Le Conseil Départemental
- La CPAM
- Les CMS de Carcassonne
- Les écoles primaires de Lagrasse et de Narbonne
- Le collège de Lézignan-Corbières
- Les collèges et lycées de Narbonne et de Lézignan
- La mairie de Lagrasse
- La poste
- Pôle emploi
- La CAF
- Les Bailleurs sociaux (Habitat Audois, Domitia Habitat, Alogéa)
- Les hôpitaux et cliniques
- Les cabinets médicaux de Lagrasse et de Narbonne
- Les cabinets d'infirmiers



# PÔLE INTERVENTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

## CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE

### NARBONNE—LAGRASSE

- Des praticiens spécialisés (dentistes, kinésithérapeutes, psychologues, ophtalmologues...)
- Les restaurants du cœur
- La croix rouge
- Les associations dispensant des cours de FLE : « échanger et partager » (Narbonne), « les mots passants » (Narbonne), particuliers bénévoles (Lagrasse)
- Association sportive « le dojo audois » (judo)

#### UN PROJET FINANCÉ PAR LA RÉGION :

Cette année le CADA a répondu à un appel à projet de la Région dont le thème était : « favoriser l'insertion et la formation professionnelle de demandeurs d'asile ou de réfugiés » ; nous avons ainsi obtenu une subvention de 3500 euros qui nous a permis d'acheter du matériel, des arbres fruitiers, des plants, une cabane de jardin. Notre projet « Cultiver son jardin » s'est mis en place progressivement avec une bonne participation des résidents, encadré par l'animateur au début du projet et par les membres de l'équipe sociale par la suite ; la réalisation de ce projet n'est pas encore terminée car elle nécessite une disponibilité importante de la part des résidents et de l'équipe. L'objectif visé est que chaque famille qui le désire puisse cultiver son petit lopin de terre et récolter ses fruits et légumes en toute autonomie. Le projet vise également l'embellissement de la cour intérieure du CADA : désherbage, élagage, mise en place de jardinière de plantes aromatiques, semis de gazon, installation de bancs... Une dizaine de résidents se sont impliqués régulièrement.

#### QUELQUES CHIFFRES :

Durant l'année 2018, nous avons hébergé un total de **157 personnes** (46 familles et 7 isolés).

Le CADA a réalisé **73 entrées** dont **7 naissances** et **62 sorties définitives**.

**21 personnes** ont obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire, 14 à l'OFPRA, 7 à la CNDA. 15 personnes ont été déboutées du droit d'asile, deux familles déboutées ont bénéficié de l'Aide au Retour Volontaire de l'OFII.

Le **taux d'occupation est cette année de 95%** (90.94% pour Lagrasse et 99.86% pour Narbonne), taux beaucoup plus élevé que l'an dernier.

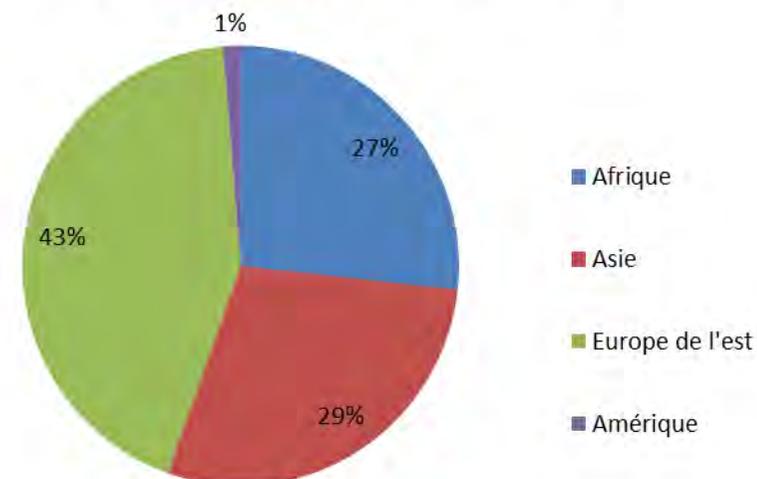
**23 nationalités accueillies** au cours de cette année sur l'ensemble des deux services dont la répartition par continent est la suivante :

#### PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2019 :

Après une période de transition avec le passage de témoin entre l'ancien et le nouveau directeur, les deux services du CADA de Lagrasse sont rentrés dans une phase de stabilité au niveau de l'effectif des deux équipes et de changement progressif au niveau de l'organisation générale et du management. Les perspectives pour l'année 2019 sont de se conformer au cadre légal en terminant l'évaluation interne, en rédigeant le plan d'amélioration de la qualité (PAQ) et en commençant à réfléchir au nouveau Projet d'Etablissement (loi 2002-2). La « Loi asile et immigration » du 10 septembre 2018 rentre en vigueur le 1er

janvier 2019, il faut que les équipes se préparent à cette réforme importante et soient opérationnelles dès le début de l'année. Pour cela nous allons mettre en place une veille juridique importante (documents, sources sites internet) et décrypter le plus rapidement possible cette loi et ses décrets dans le but de répondre efficacement aux diverses situations sans commettre d'erreurs ou d'omissions. Pour cela des réunions interservices seront programmées ainsi que la participation à des formations sur le sujet. De plus, un dispositif de communication interne (entre les services du pôle asile de la FAOL) et externe (avec d'autres structures de la région) est envisagé.

#### Répartition par continents



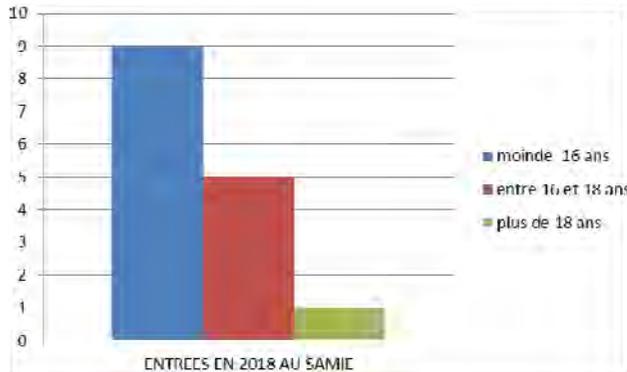
# PÔLE INTERVENTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE MINEURS ÉTRANGERS ISOLÉS

### ACCUEIL DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS - SAMIE

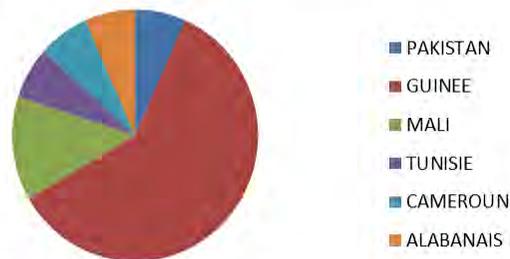
Directrice : Caroline SPOLI

Cette année 2018 a été marquée par un rajeunissement important de la population accueillie par le SAMIE. Ce rajeunissement implique une réflexion sur les méthodes et moyens d'accompagnements proposés par le service.



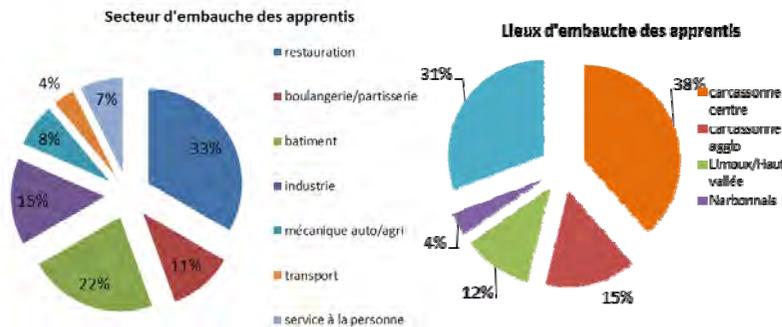
En effet, ces jeunes sont plus fragiles psychologiquement et moins autonomes que les premiers Mineurs Non Accompagnés que nous avons reçu. Notre accompagnement pour ces jeunes s'articule plus autour de la scolarité, du soutien à l'autonomie et de l'organisation du quotidien. Leur origine géographique reste sensiblement la même, l'Afrique de l'Ouest. Cependant, nous avons pu accueillir de nouvelles nationalités.

#### Origine géographique des jeunes accueillis en 2018



En ce qui concerne les orientations professionnelles, cette année nous avons accompagné :  
 27 jeunes en apprentissage  
 18 jeunes en Lycée Professionnel (CAP ou Bac Pro)  
 13 jeunes au collège

L'apprentissage reste la voie principale d'insertion de ces jeunes, et la restauration le secteur prioritaire d'embauche. Le travail entamé l'année dernière sur la mobilité nous permet cette année d'envisager une ouverture sur les secteurs du Lauragais et de la Haute-vallée. Les partenariats avec les centres de formation (CFAI, CCI) et avec les associations solidaires du département nous permettent de fonctionner régulièrement avec une quarantaine d'entreprise sur des stages, et des apprentissages.



#### MINEURS ÉTRANGERS : INSERTION RÉUSSIE GRÂCE À L'ÉCOLE ET À LA VIE ASSOCIATIVE

À Carcassonne, le Service d'accompagnement de mineurs isolés étrangers (Samie) accueille une cinquantaine de jeunes dans le cadre de la Protection de l'enfance et de la Convention internationale des droits de l'enfant. Scolarisés, ils participent également à la vie associative locale. En les mettant le plus possible au contact de structures externes, le Samie, rattaché à la Ligue de l'enseignement de l'Aude, réussit le pari de l'intégration par l'éducation.



Ils sont Maliens, Guinéens, Camerounais, Ivoiriens, Pakistanais, Indiens... Ils ont en commun d'être jeunes, migrants, et isolés. Ces mineurs non accompagnés (MNA) ont pour la plupart quitté leur pays car leur situation y était devenue invivable. Leur accueil sur le sol français relève de la responsabilité des collectivités, au titre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et leur nombre ne cesse de croître dans le département de l'Aude (+ 563 % entre 2015 et 2017 et + 68 % au premier trimestre 2018). Caroline Spoli, directrice du Samie de Carcassonne explique : « Le Conseil départemental accueille depuis près de 40 ans des jeunes mineurs non accompagnés, avec la spécificité de s'appuyer sur le tissu associatif en général, et sur la Ligue de l'enseignement en particulier. » Sur les 500 jeunes répartis dans le département, le Samie s'occupe de 46 adolescents de 13 à 18 ans. « Ils nous sont confiés jusqu'à leur majorité. Le Conseil départemental peut toutefois continuer, en fonction de leurs projets, à les accompagner jusqu'à leurs 21 ans, via l'ASE », précise Caroline Spoli.

Au sein du Samie, la directrice est entourée de 2 éducateurs spécialisés, 2 conseillères en économie sociale et familiale, 1 intervenante en santé et 5 veilleurs de nuit, répartis sur les différents sites de Carcassonne. Deux bénévoles interviennent également pour du soutien scolaire en français : une ancienne professeure de français et un surveillant en collège, résidant lui aussi dans un foyer de jeunes travailleurs de la ville. Les jeunes vivent 24h/24h sur place, dans des locaux allant du collectif à l'individuel : les

# PÔLE INTERVENTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE MINEURS ÉTRANGERS ISOLÉS

### ACCUEIL DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS - SAMIE

plus jeunes ont leur chambre et partagent la cuisine et le salon. Les plus âgés vivent dans un studio. Tous les mois, ils reçoivent une somme d'argent pour faire leurs courses et apprennent ainsi à gérer un budget. Ceux qui ont un salaire avec leur apprentissage participent financièrement, afin d'apprendre la solidarité.

Professeurs et éducateurs aux côtés des jeunes arrivés en France parfois sans maîtriser la langue, ils sont très motivés. En fonction de leur niveau scolaire d'origine, de leur âge, et du test passé au Casnav (Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés), ils sont orientés dans un établissement public, ou bien, à défaut, sont accompagnés par le Samie pour intégrer le privé ou une formation en apprentissage. Une fois scolarisés, ils suivent, en plus des autres matières, des cours intensifs de français (parfois jusqu'à 12 heures par semaine).

C'est le cas de Mamadou, 17 ans, arrivé début 2015 du Mali. Après deux années de collège, il obtient le Brevet avec mention très bien. Il est aujourd'hui en seconde, filière Bac pro Électricité, dans un lycée professionnel de Carcassonne. « Grâce au Samie, j'ai été scolarisé et j'apprends le métier que j'aimerais faire : électricien dans l'industrie. Depuis mon arrivée, partout où je suis passé, les professeurs et les éducateurs ont toujours été là pour m'aider. Moi je voulais faire un CAP, mais ma prof principale a insisté pour me présenter à la prépa. Mon objectif est maintenant de terminer mon Bac pro, mais mes profs m'encouragent à aller jusqu'au BTS ! » Mamadou n'est pas un cas isolé et Caroline Spoli peut être fière de « ses » jeunes partis en Bac pro techniques d'usinage, BTS alternance en maintenance industrielle, apprentis boulangerie-pâtisserie-restauration, etc. « Un de nos jeunes a même eu le titre de meilleur apprenti en Mécanique agricole », commente-t-elle. Il est actuellement en Allemagne, dans le cadre d'un échange européen avec le centre de formation qui l'accueille. Et d'ajouter : « Notre objectif est professionnel, avec au bout du parcours, pour ces jeunes, un contrat d'apprentissage. »

Participer à la vie associative locale « Notre volonté est d'accompagner, pas seulement d'héberger », précise Caroline Spoli. Cet accompagnement se fait à 360° avec un encadrement spécifique à chacun et sur tous les pans de

l'éducation : santé, hygiène, prévention, mobilité, etc. Au Samie, chaque jeune construit son projet avec l'aide de son éducateur référent. Certains ont besoin de travailler la maîtrise de la langue, d'autres l'autonomie... Ils sont alors encouragés à se tourner vers l'extérieur, à aller au contact des autres. Ils sont régulièrement mis en relation avec des structures externes, notamment l'Ufolep, la fédération sportive de la Ligue de l'enseignement.

« Si l'un d'entre eux est isolé par exemple, et a tendance à rester dans sa chambre, nous allons le pousser vers les sports collectifs », explique Caroline Spoli. « Si l'on sent par contre qu'il est autonome, on peut tout à fait l'autoriser à s'inscrire dans une salle de musculation. Cela dépend vraiment du niveau d'intégration et des objectifs de chacun », ajoute-t-elle. Sinon, ils pratiquent le football, le karaté, le rugby, le paddle... et participent à des défis sportifs.

Le GRAPH', association affiliée à la Ligue de l'enseignement de l'Aude, leur propose également, chaque été, un stage de trois semaines autour de la vidéo et du numérique. Stage au cours duquel, ils travaillent sur le patrimoine culturel de la ville de Carcassonne. Mais c'est aussi en interne que la dynamique collective est encouragée : ateliers cuisine, grandes séances de nettoyage en compagnie des personnels d'entretien, ou encore rafraîchissement de la peinture... la vie au Samie permet à chacun d'apprendre à travailler, certes, mais avant tout à vivre ensemble.





# LES RÉSIDENCES HABITATS JEUNES - RÉSIDENCES SOCIALES FJT CARCASSONNE, CASTELNAUDARY, LIMOUX

## NOS PRESTATIONS



### HABITAT JEUNES : Carcassonne, Castelnaudary, Limoux. Une offre de 164 logements.

- ⇒ Castelnaudary : 60 places,
- ⇒ Carcassonne : 72 places,
- ⇒ Limoux : 54 places
- Jeunes accueillis de 16 à 30 ans en situation de mobilité sociale, géographique ou économique.
- Sur chaque site : 1 à 2 places d'accueil d'urgence



### Services RESTAURATION sur les trois sites :

À **Carcassonne**, le **restaurant associatif** vient de faire peau neuve pour accueillir dans un cadre agréable jusqu'à 120 personnes le midi.

A **Castelnaudary**, le restaurant accueille 50 personnes chaque jours qui viennent profiter d'une cuisine de qualité proposant des produits frais.

A **Limoux**, sur demande, le lieu est équipé pour réchauffer et maintenir au frais des plats préparés.



### 1 pôle INSERTION PROFESSIONNELLE LE « Partenarial » :

Le réseau « emploi jeunes » s'est constitué pour regrouper les partenaires de l'insertion professionnelle: CAP Avenir, Garantie Jeunes, Lire et Faire lire, UFOLEP, ER2C, les CFA de la Région Occitanie, MLOA, etc. Les dispositifs sont nombreux et portés à la connaissance des résidents.

L'emploi est une priorité!



### 1 pôle MOBILITE « Partenarial » :

Deux associations « La Roue qui Tourne » (Castelnaudary) et « Alliance Comptoir Emploi » avec son dispositif « Au Volant » (Carcassonne) offre aux résidents et aux extérieurs des services variés: location de Vélos, vélos électriques, scooters, Permis AM et B.

Habitat Jeunes Carcassonne, avec l'aide de la CAF, a également décidé d'augmenter son parc de deux roues proposés à la location de 4 scooters électriques, ils viennent s'ajouter aux 5 vélos déjà proposés aux résidents.



Toutes les demandes de logement se font à présent en ligne.

Pour les trois structures, une seule adresse:

[www.habitatjeunes11.org](http://www.habitatjeunes11.org)

Les équipes Habitat jeunes sont pluridisciplinaires et complémentaires. En 2018 ce sont 29 personnes au service des jeunes:

- > 13 sur Carcassonne
- > 8 sur Castelnaudary
- > 6 sur Limoux

Des équipes composées d'agents d'accueil, veilleurs de nuits, éducateurs spécialisés, conseillères en économie sociale et familiale, cuisiniers, agents polyvalents d'entretien et de restauration, gestionnaires locatifs, animateurs et directeurs.

En 2018 un système d'astreinte entre les trois directrices a été mis en place pour assurer plus de sécurité pour l'ensemble des résidents et particulièrement les mineurs.



# LES RÉSIDENCES HABITATS JEUNES - RÉSIDENCES SOCIALES FJT CARCASSONNE, CASTELNAUDARY, LIMOUX

## HABITAT JEUNES : BIEN PLUS QUE DU LOGEMENT.

**Accès aux droits et santé :** mise en place des démarches administratives (CAF, CMU, déclaration impôts), accompagnement aux premiers rdv et mises en relation avec les partenaires.

**Accès à l'épanouissement :** accompagnement individuel adapté à la situation de chacun

**Accès au logement :** montage dossier bailleur social, aide à la recherche de logement bailleur privé, préparation budget sortie

**Habitat Jeunes de la Ligue de l'enseignement de l'Aude, 164 logements meublés et équipés, et prestations associées :**  
Restaurants associatifs  
Wifi disponible  
Laverie disponible  
Salle de musculation  
Cuisine et bar collectifs

**Accès aux loisirs :** proposition d'activités culturelles, sportives, musicales, gastronomiques, etc

**Accès au mieux-être :** actions collectives éducatives pour partager le vivre ensemble

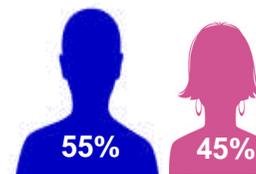
**Accès à l'emploi :** suivi des recherches, ateliers thématiques et mise en relation avec les partenaires



## CHIFFRES CLÉS LES RÉSIDENCES HABITAT JEUNES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT:



188 places  
Près de 650 demandes en 2018  
**377 jeunes ont séjournés dans nos résidences entre le 1/01/2018 et le 31/12/2018**  
Durée moyenne du séjour : **9,2 mois**



### UNE RÉPARTITION MIXTE

**55% hommes** et **45% de femmes** ont été accueillis en 2018 sur les Résidences



### 68% SONT ORIGINAIRES DU DÉPARTEMENT

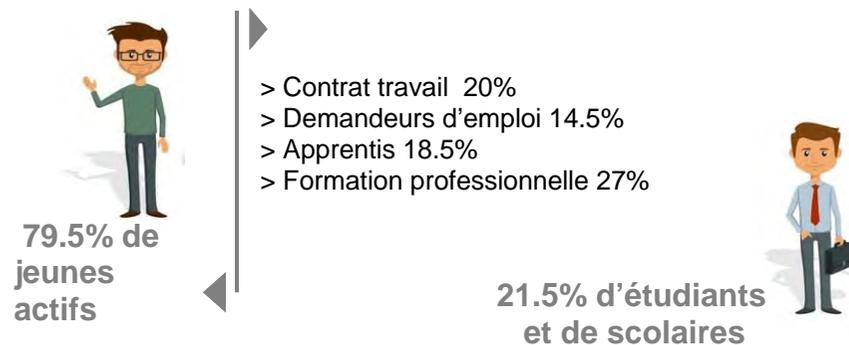
- 86% secteur Castelnaudary
- 66% territoire Carcassonne Agglo (82 communes)
- 53 % secteur Limoux

## CHEZ QUI VIVAIENT-ILS AVANT ?



# LES RÉSIDENCES HABITATS JEUNES - RÉSIDENCES SOCIALES FJT CARCASSONNE, CASTELNAUDARY, LIMOUX

## STATUTS SOCIO-PROFESSIONNELS DES JEUNES ACCUEILLIS

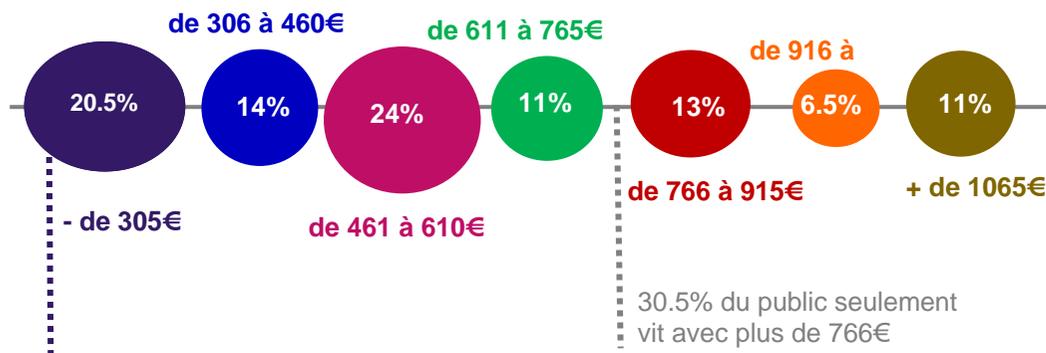


Résidence Habitat Jeunes Carcassonne  
Directrice : Mélanie Weber

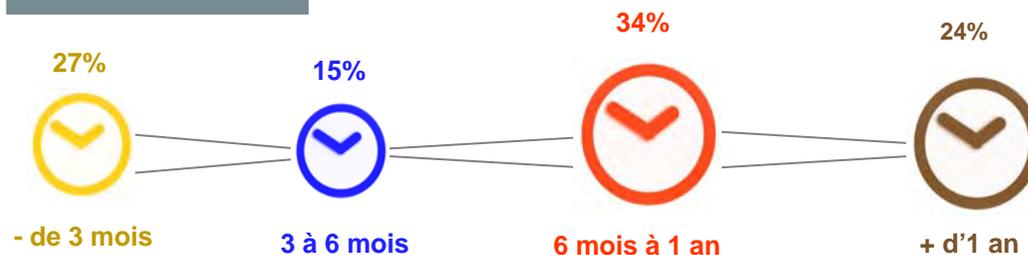
Résidence Habitat Jeunes Castelnaudary  
Directrice : Clémence Kérautret

Résidence Habitat Jeunes Limoux  
Directrice : Lucie Piccolo

## COMBIEN GAGNENT ILS EN MOYENNE ?



## DURÉE DE SÉJOUR :



## Un nouveau site internet pour une demande de logement en ligne.

En 2017, les trois structures Habitat Jeunes de la Ligue ont choisi de muter vers un nouveau logiciel de gestion: SIHAJ. Ce logiciel offre la possibilité de gérer les demandes de logement via un questionnaire à remplir directement en ligne. C'est donc tout naturellement, dans la continuité de ce travail d'harmonisation, que les HAJ Carcassonne, Castelnaudary et Limoux ont entrepris, en partenariat avec l'URHAJ, la création d'un site internet commun.

Le site sera opérationnel début 2019 et toutes les demandes se feront en ligne. Le même jeune pourra ainsi postuler sur les trois sites sans aucune difficulté.

## ZOOM SUR LA VIE DES RÉSIDENCES

### CARCASSONNE :

#### Une nouvelle cuisine pédagogique!

Les résidents du Condorcet réclamaient un espace de vie agréable où cuisiner et échanger. Grâce à la participation de la CAF, aux jeunes volontaires et à l'équipe de maintenance, une cuisine moderne et conviviale a vu le jour. Elle est à présent le lieu d'accueil des nombreux ateliers qui rythment les semaines.

\***Les ateliers éco-citoyens**, qui ont appris aux jeunes à mieux lire les étiquettes, à identifier les dangers, à prendre conscience de leur production de déchets et à essayer de modifier leurs habitudes... Pour finir, fabrication maison de leurs propres produits ménagers



\***Les ateliers cuisine** pour apprendre à mieux manger et à maîtriser son budget alimentaire. Ces actions sont un tel succès que la nouvelle cuisine est presque trop petite. La semaine du goût a été très appréciée.

#### Mobilité à fond tout en respectant le budget et l'environnement!



Pari tenu avec les scooters électriques. Très designs, ils sont proposés à la location aux résidents. Tarifs adaptés, zéro dépense supplémentaire!

### LIMOUX : DES PROJETS PARTICIPATIFS SOUTENUS PAR LA CAF

#### Projet 100% gagnant

Les jeunes se sont largement investis dans ce projet afin que la cuisine collective soit réaménagée. Ils ont participé à la demande de subvention en réalisant un court film de présentation. Ils ont ensuite vendus des tickets de tombolas et préparé des pâtisseries et des boissons pour les proposer à la vente et récolter des fonds!

Les jeunes ont été sollicités pour choisir la disposition de la cuisine et les coloris des éléments. Terminée au dernier trimestre 2018, la cuisine est très utilisée par les jeunes pour des repas collectifs.

#### Ateliers Santé

Initié en 2017 le projet santé a suivi son cours en 2018. Au mois de février 2018 une intervention d'intermède autour des consommations et des conduites addictives a réuni 11 participants. Puis lors de la dernière intervention les participants ont réfléchi aux conséquences des rencontres en ligne que ce soit sur les réseaux sociaux ou les sites dédiés. Ce projet s'est achevé avec la mise en place d'un distributeur de préservatif qui a été installé dans le hall de la résidence.



Avant



Après

### LE RAID UFOLEP, LE REPAS DE FIN D'ANNÉE, LES SORTIES: AUTANT D'OCCASIONS POUR LES RÉSIDENTS DE CRÉER DU LIEN



Raid UFOLEP juin 2018

Les résidences Habitat Jeunes de Carcassonne, Castelnaudary et Limoux se sont retrouvées à Port Leucate pour participer cette année encore à un raid sportif organisé par L'UFOLEP.

D'autres temps forts comme la sortie ski ou encore le repas de fin d'année qui permettent de créer du lien, de mélanger les parcours et les cultures. Les équipes socio-éducatives relèvent avec brio le défi de travailler ensemble à l'organisation de ces actions.



Soirée inter-résidences déc 2018



Sortie ski fev 2018

### CASTELNAUDARY : DES OPÉRATIONS DE SOLIDARITÉ :

#### Journée Hydro-speed au camping d'Axat

Grande première pour tous ! Cette journée a été l'opportunité pour les résidents de découvrir une nouvelle activité sportive.

Le temps d'un week-end, les jeunes se sont retrouvés au camping pour partager ensemble des moments conviviaux : piscine, pique-nique, randonnée et hydro-speed.

Ils ont participé en amont à l'élaboration du projet en établissant un budget ainsi qu'un planning des étapes logistiques pour que tout se déroule au mieux.

#### Transmission autour de la tarte au citron

Une résidente apprentie pâtissière a souhaité partager ses connaissances avec les autres résidents. Lors d'une soirée, elle a réuni une petite dizaine de jeunes afin d'élaborer avec eux une tarte au citron meringué.

L'occasion de partager et de se régaler tout en apprenant de nouvelles techniques en pâtisserie. Merci à Maylis !





## PÔLE FORMATION

**Responsable** : Ingrid ERARD  
**Coordonnatrice** : Sandy LOBBE

### EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AUDE

#### > Prestation « Emergence et Accompagnement au Projet Professionnel »

en partenariat avec le CB Agri 11 - La FAOL étant porteur du projet. – Carcassonne  
Chantal BRACH en assure la coordination et les suivis

L'action, d'une durée de 20H00 en moyenne, sur une période de six mois (renouvelable) a pour objectif de:

- Faire le point sur la situation actuelle de la personne, sur ses compétences, ses aptitudes, ses centres d'intérêts pour faciliter l'émergence d'un projet ou de pistes professionnelles.
- Surmonter les difficultés rencontrées pour aller vers une insertion professionnelle durable.
- Élaborer un parcours d'insertion en prenant en compte les

besoins réels ou exprimés, la personnalité, ses capacités et son degré d'autonomie.

- Favoriser les échanges, établir un climat de confiance et reprendre confiance en soi.
- Revaloriser son

image personnelle afin de redynamiser ses ressources et son potentiel.

Ainsi, pour l'année 2018, **179** personnes ont bénéficié de cette prestation

#### > « Bilans diagnostic partagé pour les bénéficiaires RSA » - Carcassonne

Prestation concernant les nouveaux entrants sur le dispositif RSA, en vue de la désignation d'un référent, sur liste nominative du Conseil Départemental.

Ce travail d'orientation et d'accompagnement permet la désignation du référent, le plus à même à suivre le bénéficiaire dans la résolution des problématiques ciblées.

**791** personnes reçues pour un entretien individuel de 1H00 afin d'établir un Bilan diagnostic partagé en 2018.

#### > « Référence en Insertion Socio-Professionnelle »

La Fédération Aude – Ligue de l'Enseignement est mandatée par le Département en qualité de référent spécifique pour l'accompagnement des bénéficiaires RSA sur le bassin Narbonnais et Lezignanais. Il est ainsi proposé aux bénéficiaires, orientés par les ALI de Narbonne et Lezignan, un accompagnement renforcé dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Le référent en insertion socioprofessionnelle effectue un suivi personnalisé par la levée des freins sociaux tout en aidant à la recherche d'un emploi avec pour objectif l'insertion professionnelle de bénéficiaires.

La démarche qualité sur l'ensemble des prestations, est une priorité pour l'ensemble de l'équipe du service formation qui travaille sur ces différents dispositifs, mettant en œuvre professionnalisme et expérience nécessaires à l'accompagnement de tous publics : demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux... tout en poursuivant le partenariat avec les organismes sociaux et professionnels sur les bassins de Castelnaudary, Carcassonne, Limoux et Narbonne., et conforté sa position auprès d'interlocuteurs privilégiés tels que le Conseil Départemental 11, le Conseil Régional, le Pôle Emploi, Fonds Social Européen...

Sur le site de Narbonne/ Corbières Minervois  
3 ETP « RISP » à temps plein sur Narbonne et Lézignan-Corbières: Suzanne Solé/ Aude Maurel et Valérie Roisan basées à Maison des Services à Narbonne et MP2 Environnement sur Lusignan

Au cours de l'année 2018, **603** bénéficiaires RSA ont été accompagnés dont 271 personnes orientées par les ALI.

**732** personnes ont été accompagnées sur l'année 2018. Au 31 Décembre 2018, 464 contrats sont en cours de validité soit 15% de plus que fin 2017.

La plus importante proportion est à dominante féminine (396 femmes / 336 hommes). Cette disparité est constante d'année en année.

Sur le site de Carcassonne - Campus:

0.50 ETP poste de Référente « RISP » sur Carcassonne : Christelle Lombard

**119** bénéficiaires du R.S.A ont été suivis  
**73** contrats d'engagement sont en cours.

#### > Action Passerelle Insertion – Le Biclou

Dispositif d'accompagnement global en amont de l'IAE en groupement ADAFF, FAOL, AMS et CFPM

- Sur Carcassonne - Financeur la DIRECCTE

– Sur Castelnaudary - Financeur le Département



CAMPUS FAOL / FORMATION  
(Carcassonne)

## PÔLE FORMATION

Objectifs spécifiques de l'action :

- Proposer un dispositif global d'accompagnement en amont de l'IAE
- Identifier les freins à l'emploi
- Engager des démarches pendant ou après l'action pour lever les problématiques
- Aider les personnes à prendre conscience de leurs forces et de leurs faiblesses
- Intégrer une structure IAE/ un emploi /une formation à l'issue ou un autre dispositif d'accompagnement adapté
- Inscription du dispositif dans un large partenariat

L'action sur les 2 sites a démarré fin d'année 2018, après une phase importante de communication auprès des partenaires du territoire, prenant sa pleine mesure en 2019.

### EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL

Il s'agit du dispositif pré qualifiant Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée 2015/2018 sur lequel le service Formation s'est positionné en groupement partenaires :

Sur le site de Carcassonne : FAOL mandataire, GRETA, CFPPA et l'AFPA

Sur le site de Castelnaudary : GRETA mandataire, FAOL, CFPPA et La Rouatière

#### > Programme « CAP AVENIR »

Dispositif d'insertion sociale et professionnelle, qui permet de :

- valider leur projet professionnel, tout en renforçant les savoirs de base,

- proposer aux demandeurs d'emploi des parcours individualisés



- d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour intégrer une formation pré-qualifiante, qualifiante ou un emploi.

Cap Avenir Carcassonne : **23** stagiaires en 2018

Cap Avenir Castelnaudary : **7** stagiaires en 2018

### EN PARTENARIAT AVEC PÔLE EMPLOI

#### > Dispositif « ACTIV' PROJET »

En partenariat avec Carrière Formation Conseil – mandataire – et le CFPM.

Cette prestation – marché obtenu pour 3 ans - s'adresse à tout demandeur d'emploi quel que soit son profil et son degré d'autonomie qui, dans le cadre de l'accompagnement mis en œuvre par Pôle emploi, a besoin :

- de définir entièrement un ou plusieurs projets professionnels,
- de confirmer un ou plusieurs projets professionnels en partie ébauchés tout en acquérant ou développant des compétences à s'orienter.

Les objectifs :

Accompagner le bénéficiaire dans l'élaboration ou la confirmation d'un ou plusieurs projets professionnels.

Ces projets s'inscrivent dans une stratégie de maintien de l'employabilité ou de développement professionnel. Ils nécessitent ou non la mise en œuvre d'un parcours de formation.

La prestation doit amener le demandeur d'emploi à élaborer une stratégie permettant de construire un ou plusieurs projets professionnels à partir d'un accompagnement personnalisé intégrant :

- L'identification de ses acquis expérientiels, professionnels et extra-professionnels
- L'identification de ses aptitudes
- L'identification de ses caractéristiques personnelles
- L'identification, le cas échéant, du développement de compétences nécessaire ou du besoin de formation
- La vérification de la faisabilité du ou des projets

La prestation se déroule sur une période de 8 semaines. En dehors de trois entretiens obligatoires, la prestation Activ'Projet est organisée selon les besoins du bénéficiaire : en présentiel, à distance, en séances collectives de travail.

Une période de mise en situation en milieu professionnel

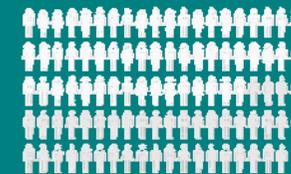
(PMSMP) d'une durée maximale de 5 jours peut être mise en œuvre,

La prestation Activ projet pour 2018 comptabilise **217** demandeurs d'emploi



Maison de l'emploi et de la Formation (Narbonne)

*Pour l'année 2018, nous pouvons dénombrer pas moins de 2 068 personnes ayant bénéficié d'une prestation du Pôle Formation à la Fédération Aude de la Ligue de l'Enseignement*



# ÉCOLE DE LA 2ÈME CHANCE RÉGIONALE E2CR

Directrice : Ingrid ERARD

Ouverte depuis le 22 octobre 2007, l'École 2ème Chance Régionale de Carcassonne, permet à des jeunes motivés, sans diplôme ni qualification professionnelle, d'intégrer un dispositif dédié à la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

Ce dispositif propose une formation "à la carte" pour chaque jeune, en entrées et sorties permanentes tout au long de l'année, tout en bénéficiant d'une rémunération et une protection sociale pendant toute la durée du parcours de formation ; son ambition étant d'ouvrir, élargir les champs du possible

Les Écoles de la 2e chance en Occitanie s'appuient sur une pédagogie adaptée à chacun et le système de l'alternance, grâce à des partenariats avec les entreprises du territoire.

Durant leur formation, les stagiaires passent 40% de leur temps en entreprise, afin de leur permettre de découvrir et d'expérimenter de nouveaux métiers, d'acquérir les premiers gestes professionnels, sur des périodes de 2 à 4 semaines.

En Centre, les modules d'apprentissage se basent sur la remise à niveau, renforcement des savoirs : dans la pratique du numérique, culture, citoyenneté ou encore sensibilisation au développement durable, ou à l'égalité hommes/ femmes ; Mise en place de projets collectifs et l'accompagnement à la validation du projet professionnel (tests de personnalité, logiciels à l'orientation) avec les techniques de recherche de stage/ d'emploi, enquêtes métiers, connaissance des Entreprises, Interventions de professionnels.



## PUBLIC ACCUEILLI

Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi répondant aux critères suivants :

- être âgés de 18 à 30 ans
- sortis du système de formation initiale depuis au moins 6 mois
- ayant quitté le système scolaire sans diplômes, ni qualification
- relevant de mesures d'insertion socio-professionnelle

Le critère d'entrée déterminant est la motivation des jeunes à s'engager dans une dynamique de formation et d'insertion professionnelle, et d'en accepter les conditions.

## L'ORIENTATION VERS L'E2CR

- Information et orientation par un conseiller : Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, Département Aude, Centre d'Information sur les droits des femmes et des Familles
- Toute personne peut se présenter spontanément – sans fiche de prescription
- Participation à une réunion d'information collective - tous les jeudis à 13H30 – suivie d'un entretien individuel avec la directrice de l'E2CR
- Présentation de chaque candidature lors de Comités Locaux de Suivi mensuels en présence des représentants Région, prescripteurs, organismes de formation, en vue d'une validation / ou pas de l'entrée sur le dispositif (discussion, demandes d'éléments complémentaires afin d'orienter au mieux ou retour prescripteur)

## PROGRAMME / MODULES PROPOSÉS

Le parcours moyen d'un stagiaire est évalué à environ 640H00 en Centre / 417H00 en Entreprise.

Composé des modules suivants :

- Positionnement / Élaboration d'un parcours de formation individualisé (durée : 140 heures).
- Français - Communication écrite et orale



- Mathématiques – Raisonnement logique
- Informatique – Multimédia
- Techniques de recherche d'emploi et de formation
- Environnement professionnel – Législation
- Validation du projet professionnel
- Pôle entreprise
- Stages en entreprise
- Activités socio culturelles – Citoyenneté
- Développement des compétences personnelles et sociales
- Activités sportives
- Sensibilisation à la langue anglaise
- Sciences et Vie
- Suivi Post Parcours Renforcé

La fréquence des modules est ajustable, modifiable. Il s'agit de constituer un parcours modulaire au besoin, en fonction du positionnement de départ, qui peut être ajusté en fonction des acquis tout au long du parcours

Un parcours sur le dispositif E2CR peut atteindre une durée maximale de 12 mois.

## VALIDATION

En fin de la formation, une Attestation de fin de stage et une Attestation de Compétences Acquisées, retranscription des compétences acquises dans les savoirs de base et en entreprise, sont remises au stagiaire.

# ÉCOLE DE LA 2ÈME CHANCE RÉGIONALE E2CR

## OBJECTIF FINAL DE SORTIE

- Intégrer un emploi dans le métier préparé  
- Engager un processus qualifiant, en proposant différentes passerelles telles que, Cap métiers ou formations du PRQ pour acquérir une qualification dans un secteur défini.  
Nous proposons un accompagnement post-parcours renforcé se déroulant pendant une période de 12 mois, avec un contact à 3, 6, 9 et 12 mois

## RÉSULTATS ET ANALYSE DE L'ANNÉE 2018

Au 1er janvier 2018, 33 stagiaires sont présents sur l'E2CR: ils poursuivent leurs parcours débutés en 2017.

**78** nouveaux stagiaires ont intégré le dispositif par la suite, soit un total de **111** stagiaires accueillis, dont :  
50 jeunes orientés par la MLOA / 4 par le Pôle Emploi / 24 en candidatures spontanées.

*A noter que depuis le 1er janvier 2018, tout jeune peut se présenter directement sur l'E2CR pour assister à l'information collective, sans passage obligatoire par un prescripteur.*

### Profil des 111 stagiaires accueillis :

- 54 femmes / 57 hommes
- Âge moyen des stagiaires de 20,4 ans
- Niveau Vbis sorties de 3ème générale, de 4ème et 3ème technologiques et des classes du second cycle court (notamment CAP, BEP) avant l'année terminale, pour la majorité soit 59



## RÉSULTATS DES SORTIES DE FORMATION EN 2018

Présents en formation en fin d'exercice	40
Départs avant engagement de la formation	12
Déménagement	7
Incarcération	1
Maladie, Maternité	10
En recherche d'emploi, ou de formation (dont abandons et démissions)	8
Sorties en formation	16
Sorties avec contrat de travail (CDD- CDI)	5
Sorties contrat apprentissage	4
Sorties en contrat de professionnalisation	1
Réorientation MLOA	7

Pour l'année 2018, nous comptabilisons **63%** de sorties avec solution (emploi, formation...)

### > Formation 14%, dans les domaines suivants :

- Secrétariat – IRFA sud
- Bâtiment – maçonnerie - CFPM
- Fleuriste – CFPPA de l'Aude
- Vente / commerce – IRFA et CCI
- Entretien/ hygiène - CFPM
- EPIDE de Toulouse
- Objectif apprentissage - CCI
- Agent d'accueil de tourisme - AFPA
- Cap Métiers 2018 - IRFA SUD
- Taille vigne - Centre de formation du palais du vin à Narbonne
- Surveillant Visiteur CPFP La Rouatière - Souilhanel
- CQP Métiers de la restauration : cuisine / service - CCI Sud Formation Carcassonne

### > Emploi 9% : contrat de professionnalisation/ apprentissage/ CDD / Intérim

- CDI à l'hôtel Bristol comme femme de ménage temps plein, suite à l'obtention du titre professionnel d'agent de propreté au CFPM
- CDD du 02/04/2018 au 30/06/2018 - 24h/ semaine - kiné de capendu M. Olivier Soula - gestion administrative et logistique (transformé depuis en CDI)

- CDD de remplacement à partir du 09/04/2018 pour une durée minimale de 1 mois en tant qu'agent d'accueil à la Caisse Primaire d'Assurances Maladie - 35h/semaine
- CDD saisonnier à Intermarché Trèbes 25h/semaine du 25/06/2018 au 31/08/2018 en tant qu'employé commercial
- CDD de remplacement à l'abbaye de Caunes minervois du 09/07 au 25/07/2018 - renouvelé saisonnier

### Apprentissage

- Cuisine au restaurant « l'Arganier » à Trèbes
- Cuisine au restaurant « Le chaudron » à Carcassonne
- Plâtrier plaquiste chez SARL Younsi Masson
- Employé de commerce multi spécialités- SA PONMART (carrefour pont rouge)

- Contrat de professionnalisation au Géant Salvaza caissière – en cours

### > Prolongation de parcours

Concerne 36% de jeunes, prolongation liée bien souvent au temps imparti à la résolution des problématiques/ reprise de la confiance en soi, de repères et de l'autonomie/ réflexion sur des pistes professionnelles réalistes et réalisables jusqu'

### A noter

*9 stagiaires ont obtenu pendant leur parcours, le Certificat Sauveteur Secouriste du Travail, mis en place sur l'Ecole.*



# ÉCOLE DE LA 2ÈME CHANCE RÉGIONALE E2CR

En 2018, nous comptabilisons 244 stages en entreprise auprès de 139 entreprises différentes.

## POINTS FORTS DE L'ACTION

- Dispositif d'entrées et sorties permanentes : information collective chaque semaine, animée par la Directrice de l'E2CR, et entrées des candidats retenus dès la semaine suivante.
- Accueil de jeunes sans fiche de prescription jusqu'à l'âge de 30 ans
- Lieu identifié et dédié uniquement au dispositif
- Equipe pluridisciplinaire « soudée », investie et dynamique, composée entre autres de 8 formateurs diplômés et expérimentés
- Individualisation des parcours : une phase de positionnement en début d'intégration du jeune dans le dispositif permet d'adapter chaque parcours en vue d'une progression.
- Tuteur Référent unique attribué à chaque jeune pour un suivi global de qualité: accueil, vie familiale, problèmes éventuels, formation... Tous les lundis matins, chaque stagiaire est invité à un temps référent afin de faire un point sur sa situation.
- Outils pédagogiques labellisés (positionnement, évaluation, ACA) constituent des repères pédagogiques et améliorent la traçabilité des parcours.
- Echanges culturels tri-nationaux avec d'autres Ecoles ou dispositifs similaires en Allemagne et Espagne, en partenariat avec l'association Roudel
- Echanges interculturels sur le sol espagnol et français :
  - Sarragosse du 21 au 27/06/2018
  - La Couïme du 11 au 18/11/2018Une dizaine de stagiaires est concernée pour chaque échange sur la thématique de l'Europe, avec création d'un spectacle
- Qualité du Réseau Partenarial sur le Carcassonnais
- Existence d'un poste d'agent d'accueil social pour répondre aux demandes simples ou complexes des stagiaires, avec disponibilité et réactivité. Il s'agit de répondre dans le cadre du « tout, tout de suite », ce qui a

pour conséquence de faire baisser d'éventuels états de frustration des stagiaires et les comportements parfois agressifs qui en découlent.

- Partenariat avec les Restos du Cœur: livraison d'aliments chaque semaine sur l'Ecole à la disposition des jeunes



L' E2CR a reçu le 7 septembre 2018 une délégation européenne sur le thème de l'innovation sociale

# LIEU RESSOURCES INSERTION DU BASSIN CARCASSONNAIS

COORDINATRICE : Sandy LOBBE

## LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF :

Le Lieu Ressources Insertion intervient, dans le but d'accueillir et d'accompagner prioritairement tout bénéficiaire du RSA cumulant des difficultés de tous ordres et nécessitant une prise en charge globale.

L'objectif étant de mobiliser les bénéficiaires en vue d'identifier et de mettre en œuvre les différentes étapes de leur parcours d'insertion et de retour à l'emploi.

Le public cumule des difficultés de tous ordres qui sont autant de freins à l'insertion : difficultés d'ordre financier, administratif, d'emploi, de logement, de santé, de formation, de mobilité... C'est pourquoi, depuis 1997, le Lieu Ressources Insertion s'inscrit dans les actions du PDI du Conseil Départemental de l'Aude, afin :

- D'aider à la levée des freins
- D'accompagner à une meilleure autonomie dans les démarches
- D'aider à élaborer un projet social et/ou professionnel,
- Cela prend la forme d'actions individuelles et/ou collectives de remobilisation.

Un accompagnement est proposé aux bénéficiaires du RSA orientés par leur référent dans le cadre duquel ils peuvent participer à des ateliers ou des permanences.

Les ateliers accueillent en priorité les BRSA avec lettres de commande ainsi que les personnes en Chantiers d'insertion. Cependant, il arrive que d'autres personnes se présentent dans le lieu car elles en ont pris connaissance par le bouche à oreille ou sont orientées pour des informations diverses. Une réorientation est alors effectuée selon les besoins.

En 2017, le Lieu Ressources a déménagé dans de nouveaux locaux plus fonctionnels et sécurisés, situés rue Fédou. De par sa localisation, le Lieu Ressources reste facile d'accès pour les bénéficiaires.

## PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

### > L'accueil physique et téléphonique

Le poste d'accueil s'avère être un poste pivot au sein du Lieu Ressources.

Il y donne « vie », il est le premier contact et permet bien souvent de désamorcer toutes situations conflictuelles, malentendus ou agressivité.

Il est un poste d'écoute essentiel à l'heure où le public en difficulté se sent souvent exclu. Les personnes qui s'y présentent reçoivent un 1er niveau d'information et/ou se voient proposer un rendez-vous avec une animatrice du LRI ou sur une permanence.

### > Parcours au sein du Lieu Ressources Insertion

Par le biais d'une écoute individualisée, complétée par des ateliers de redynamisation, des orientations vers les

permanences internes ou les partenaires externes, les personnes sont amenées à réduire, dans la mesure du possible, leurs freins afin d'élaborer un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Au cours du premier entretien individuel, des informations complémentaires sont apportées sur le fonctionnement et les actions proposées au Lieu Ressources et un diagnostic social et professionnel est effectué.

L'orientation mentionnée sur la lettre de commande est prise en compte, cependant des demandes et des besoins sous-jacents apparaissent.

Ce diagnostic va permettre de fixer avec la personne des objectifs. Des étapes au sein du Lieu Ressources sont définies: participation à des ateliers, rencontre avec des permanents, dans le cadre d'un accompagnement global.

Le travail mené au cours des entretiens individuels met en cohérence le parcours défini.

Le Lieu Ressources est un lieu privilégié pour régler des problèmes de tous ordres par la pluridisciplinarité qu'il propose.

*En 2018, la majorité des personnes accueillies au Lieu Ressources sont des femmes bénéficiaires du RSA, âgées de 35 à 54 ans*

### En 2018

277 personnes ont été accueillies au Lieu Ressource Insertion, dont 220 BRSA.

214 ont bénéficié d'un accompagnement

223 lettres de commande ont été reçues.

L'accueil et l'accompagnement des personnes au sein du Lieu Ressources ont permis aux bénéficiaires du RSA de lever les freins à leur insertion socio-professionnelle et accéder soit à un emploi, soit à une formation.

Pour d'autres personnes, une réorientation vers le référent s'est avérée nécessaire pour engager d'autres actions.

Enfin, certaines personnes ont été amenées à mettre fin à l'accompagnement pour diverses raisons (déménagement, problèmes de santé ou contraintes familiales...).



# LIEU RESSOURCES INSERTION DU BASSIN CARCASSONNAIS

## ENTRETIENS INDIVIDUALISES

Ils représentent une écoute lors d'entretiens semi-directifs permettant de mieux connaître les personnes avec leurs compétences et leurs besoins.

Il s'agit de clarifier les éléments positifs ou à améliorer, de faire un point sur leur situation en fonction des capacités d'autonomie, d'élaborer des objectifs d'insertion concrets.

Des échanges sur les difficultés des personnes au quotidien tout au long de leur accompagnement mettent en place une confiance nécessaire pour avancer.

Ces entretiens sont un complément aux ateliers et/ou permanences proposées pour garder une cohérence sur le parcours de chacun.

## LES ATELIERS

Les ateliers répondent à différentes problématiques d'ordre social et/ou professionnel et sont complémentaires.

Les bénéficiaires ont la possibilité de participer à un ou plusieurs ateliers en fonction de leurs besoins. Cela peut être dans le cadre d'une évolution du parcours, au cours duquel la personne peut aller vers des ateliers à visée professionnelle, après avoir participé à des ateliers plutôt axés sur le volet social. L'insertion professionnelle se travaillant en lien avec l'insertion sociale, les personnes qui se préparent à l'accès à l'emploi ont également la possibilité d'utiliser d'autres ateliers afin d'améliorer leur situation globale.

Chacun s'adapte, progresse à son rythme et en fonction de ses capacités.



La dynamique de groupe créée dans le cadre des ateliers permet à l'individu de reprendre confiance en lui, de recréer du lien social, d'appréhender les difficultés avec plus de recul, d'entreprendre ses démarches avec plus de motivation.

### > Ateliers « SAVOIRS DE BASE »

60 personnes y ont participé en 2018. Les participants relèvent du Français Langue Etrangère (FLE), illettrisme ou alphabétisation. Le but du travail concernant cet atelier va au-delà de l'apprentissage des Savoirs de base ; il s'agit de rompre l'isolement et de tendre vers l'acquisition d'une plus grande autonomie dans la vie quotidienne, les relations aux autres, les démarches administratives et à terme favoriser l'insertion professionnelle.

### > Atelier INFORMATIQUE

Durant cette année 2018, 17 personnes ont participé aux ateliers. La digitalisation des démarches socio-professionnelles se généralisant, l'objectif est d'amener les participants à être de plus en plus autonomes dans leurs démarches socio-professionnelles et dans l'accès à leurs droits;

### > L'Atelier PREPARATION A LA RECHERCHE D'EMPLOI / INTERNET

16 personnes ont participé à cet atelier en 2018. Les personnes accueillies sont des personnes éloignées de l'emploi, qui ont vécu une longue interruption dans leur parcours professionnel, ce qui engendre une appréhension au retour à l'emploi, une méconnaissance des techniques de recherche.

Nous notons que les personnes ont peu ou pas d'expérience professionnelle et/ou de qualification et qu'elles rencontrent par ailleurs des freins de tous ordres.

Les autres ateliers interviennent en complémentarité pour une redynamisation par l'effet de groupe, la reprise d'un rythme, l'acquisition de nouvelles compétences.

### > Atelier « PREPARATION A L'ENTRETIEN »

Le public accueilli au Lieu Ressources Insertion rencontre des difficultés à argumenter, présenter clairement sa demande face à un professionnel ; ce qui peut amener les personnes à ne pas avoir accès à l'information recherchée ou être mal orientées.

Cet atelier est destiné à préparer les participants à tout

type d'entretien : administratif, d'embauche,...

L'atelier permet d'aborder des sujets tels que la présentation, le comportement à tenir face à un professionnel...

6 personnes ont participé au moins une fois à l'atelier en 2018.

### > Atelier JARDIN

Pour 2018, l'objectif est d'amener les participants de cet atelier à aménager un jardin potager sur un terrain externalisé du site du Lieu Ressources, en acquérant les techniques d'agro-écologie et permaculture, et ainsi développer l'activité jardin à une autre échelle.

Durant l'année 2018, cet atelier a accueilli un groupe de 12 participants.

L'atelier fonctionne en entrées et sorties permanentes. Le Une bonne dynamique de groupe s'est instaurée au sein de l'atelier. Des échanges interviennent pour assurer la mise en œuvre des différentes tâches et concernant l'évolution du jardin.

L'atelier jardin s'avère être une action particulière, ouverte et dynamique en terme de relations, de rencontres, d'interactions pour les BRSA au sein de la structure.

Les bénéficiaires ont montré un grand intérêt pour le jardinage. Le peu d'absentéisme a permis d'instaurer une bonne dynamique de groupe. Chacun a fait preuve d'engagement et d'investissement.

Des sorties pédagogiques ont permis aux bénéficiaires de rencontrer et d'échanger sur les pratiques d'agro-écologie.

Un partenariat privilégié avec le CFFPA de Carcassonne s'est instauré.

### > Atelier VIE PRATIQUE

Des ateliers proposés de façon bimensuelle sont encadrés par une animatrice du Lieu Ressources Insertion et par des intervenants extérieurs dans le cadre d'un partenariat. Il fonctionne sous forme de sessions qui correspondent chacune à un thème.

16 personnes sont venues de manière régulière. Sur cet atelier en 2018.

Les thèmes des ateliers sont choisis en fonction des besoins repérés. Ils visent l'autonomie dans l'organisation de la vie

L'orientation des personnes vers les permanences sont facilitées par le regroupement dans un même lieu d'une pluralité de partenaires et d'offres. Les échanges professionnels en sont facilités et permettent de travailler ensemble avec la personne dans la même voie, pour un mieux-être.

## LIEU RESSOURCES INSERTION DU BASSIN CARCASSONNAIS

familiale et sociale et permettent l'accès à la culture et l'ouverture vers l'extérieur pour les personnes isolées. C'est dans ce sens que plusieurs sorties pédagogiques ont été organisées (château Comtal, musée des Beaux Arts, Médiathèque, sites administratifs...)

### > Accès Libre INTERNET

Face à la dématérialisation croissante des démarches administratives et professionnelles, nous avons constaté que certains bénéficiaires du RSA rencontrent de plus en plus de difficultés dans la réalisation de leurs démarches.

Face à ce constat, l'équipe du Lieu Ressources a décidé de proposer, depuis le 1er mai 2016, un accès libre à internet aux bénéficiaires du RSA.

Au 31 Décembre 2018, 8 personnes en ont bénéficié et sont venues à plusieurs reprises.

### LE PARTENARIAT

Le réseau de partenaires sur le secteur de Carcassonne, dans le cadre des actions menées auprès des bénéficiaires RSA, demandeurs d'emploi jeunes et/ ou adultes, des bénéficiaires des minima sociaux, publics étrangers et/ou primo arrivants... est développé dans le souci d'apporter une réponse adaptée à la demande spécifique du bénéficiaire.

#### Les permanences des partenaires au sein du Lieu Ressources :

- La P.A.V (Permanence pour les auteurs de violence) Planning Familial 11
- L'APAM 11 service de tutelle ayant ses bureaux à Limoux.
- CSAPA (Intervention d'une infirmière – Mme Doussat)
- Léo Lagrange Méditerranée (information et traitement des dossiers de surendettement)
- Le BAIL et la saisine FUL, portés par SOLIHA Méditerranée.

### SITUATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

L'accueil et l'accompagnement des personnes au sein du Lieu Ressources ont permis aux bénéficiaires du RSA de lever les freins à leur insertion socio-professionnelle et accéder soit à un emploi, soit à une formation.

Pour d'autres personnes, une réorientation vers le référent s'est avérée nécessaire pour engager d'autres actions.

Enfin, certaines personnes ont été amenées à mettre fin à l'accompagnement pour diverses raisons (déménagement, problèmes de santé ou contraintes familiales...).

### Sur l'année 2018, 214 personnes ont bénéficié d'un accompagnement

#### Accès à l'emploi :

- 2 personne en missions intérim
- 1 personne est en CDDI Chantier d'insertion de Roullens
- 1 CDDI Chantier Eco-Citoyen CIAS
- 2 personnes est en CDDI au Trenel
- 1 personne a intégré un CUI CAE Agent d'accueil polyvalent au Centre social d'Alzonne à l'issue du poste occupé sur le chantier CIAS.
- 1 personne a intégré le chantier d'insertion de la Régie des Quartiers
- 1 personne est en CDD à temps partiel chez ONET
- 1 personne est en CUI-CAE en tant qu'EAVS

#### Accès à la formation

- 3 personnes sont entrées en formation FLE (Pôle Emploi, GRETA, IRFA)
- 5 personnes ont intégré l'action Cap Compétences Clés
- 2 personnes ont intégré l'Action CAP AVENIR
- 3 personnes sont entrées en formation qualifiante (CAP Restauration, Secrétaire comptable)
- 3 personnes sont en formation qualifiante suite aux chantiers d'insertion (CQP Ouvrier Qualifié de l'Exploitation Viticole, CQP Agent d'hygiène et de propreté et CAP Peintre en Bâtiment)
- 2 sont en attente de positionnement sur une formation qualifiante à la sortie du dispositif LRI

#### Retour vers le référent pour mettre en place d'autres actions :

- 1 personne orientée vers le dispositif CAP Métiers
- 3 personnes en EAPP
- 12 personnes orientées vers les ateliers sociolinguistiques des centres sociaux de Carcassonne et Trèbes

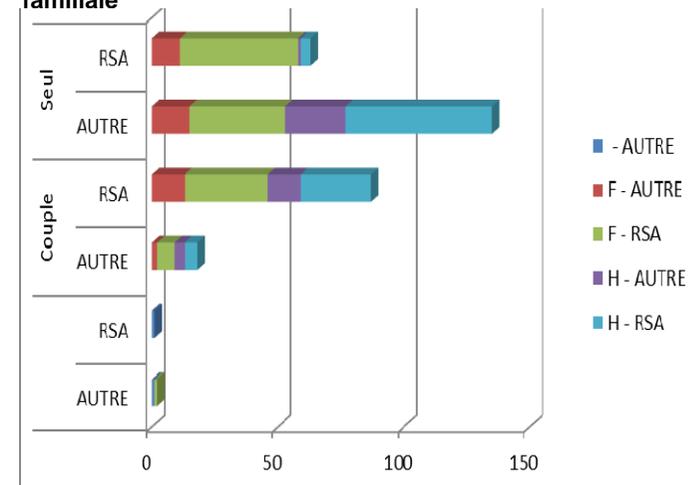
- 6 personnes cumulent des problématiques sociales qui nécessitent une autre prise en charge.

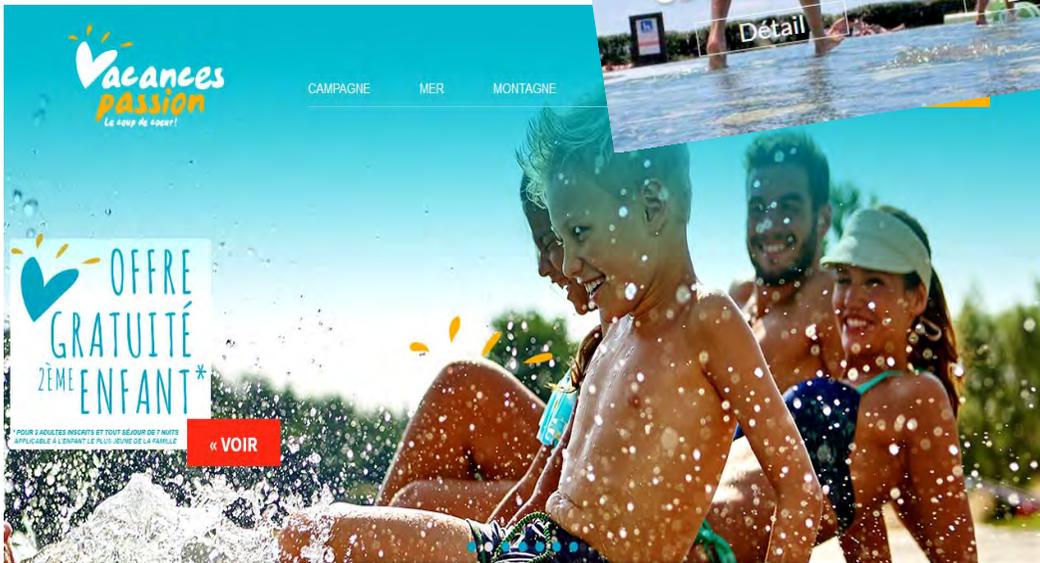
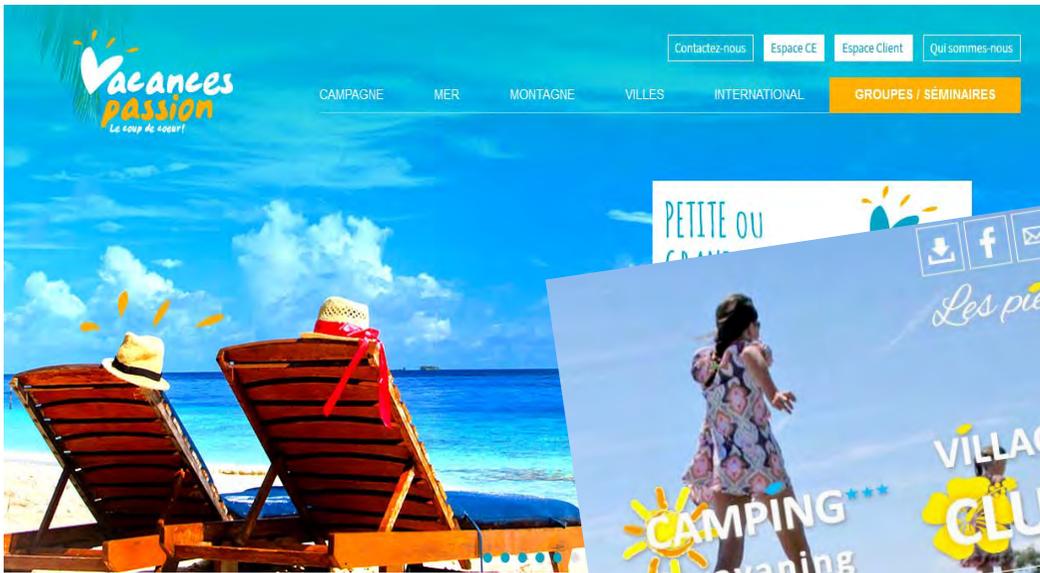
#### Autre type de sorties

- 5 personnes poursuivent leur démarche vers l'emploi en autonomie parmi lesquelles 1 continue le groupe des BRSA et les entretiens avec la psychologue
- 6 personnes ont mis fin à l'accompagnement pour raison de santé parmi lesquelles 2 ont monté un dossier MDPH ; 1 a engagé des démarches de soins et le montage de soins est prévu dans un deuxième temps.
- 1 personne est en congé maternité
- 1 personne a interrompu son parcours pour suivre sa famille
- 1 personne a participé à l'atelier jardin, n'a pas souhaité le poursuivre et a continué son EAPP
- 1 a monté un dossier de surendettement et a eu accès au logement via les permanences
- 18 personnes n'ont pas donné suite à l'accompagnement et/ou aux ateliers
- 22 n'ont pas été reconduits.

Au 31 Décembre 2018, **66** personnes sont toujours engagées dans un accompagnement au Lieu Ressource Insertion

#### Répartition Hommes / Femmes selon la situation familiale





[www.rivesdescorbieres.com](http://www.rivesdescorbieres.com)

## VACANCES POUR TOUS—VACANCES PASSION

### Le secteur Vacances de la Ligue de l'enseignement dans l'Aude

Le village vacances et le camping proposent plusieurs formules : de la pension complète à la location. Pour bénéficier des offres des catalogues « Vacances pour tous », il suffit de devenir adhérent. Pour garantir des prestations de qualité pour tous et partout, les villages vacances répondent à des critères de labellisation.

Etre adhérent d'un autre secteur de la Ligue de l'enseignement, comme l'Ufolep par exemple, vous permet également d'accéder à nos centres de vacances.

### Un peu d'histoire

**Plus de 50 ans d'expérience font de Vacances Pour Tous le partenaire de vos vacances !**

**Vacances Pour Tous / Vacances Passion**, le secteur vacances de la **Ligue de l'enseignement**, est un acteur important du tourisme associatif en France et œuvre plus que jamais pour le droit aux vacances.

La diversité de son offre permet à chacun, enfants, adolescents ou adultes, de trouver des formules de séjours adaptées et **répondants à vos attentes**.

Que vous partiez seul, en famille ou en groupe, en France ou à l'étranger, pour des séjours avec ou sans animation, le service Vacances Pour Tous de la Fédération de l'Aude vous propose des vacances à votre rythme, **conviviales et authentiques**.

La Fédération de l'Aude gère aussi un village vacances et un camping situés à Port-Leucate en bord de mer à destination d'un public familial et propose aussi des séjours groupes.

Dans ces centres, les vacances sont un temps de repos, de partage et un espace de découverte des autres et des territoires de l'Aude.



### Des vacances qui ont du sens :

Les centres de vacances de la Fédération de l'Aude privilégient les temps de repos, de jeux et le partage des activités en famille. Les activités sont soigneusement encadrées par des animateurs volontaires et des professionnels. Les activités sont adaptées, pour les plus petits et les plus aguerris. Ici, pas de consumérisme mais un tourisme social respectueux des autres et de l'environnement.

Organisatrice de vacances depuis longtemps, la Fédération de l'Aude dispose d'un savoir-faire dans le domaine l'animation. Nos centres se fournissent auprès de producteurs locaux et tissent une relation quotidienne avec des artisans, les agriculteurs du pays. A la grande différence des opérateurs classiques, nos établissements participent au développement du territoire.

### Nos offres dans l'AUDE à PORT-LEUCATE

**Des vacances familiales en Méditerranée avec notre Village Club Rives des Corbières\*\*\* et notre camping caravaning\*\*\* à Port-Leucate.**

Niché sur le bord de la Méditerranée, notre village club propose un accès direct à la plage de sable fin, il propose un large choix d'hébergements et différentes formules (locative et pension complète) pour que chaque instant soit un moment de vacances.

Notre camping situé à 150m de la plage propose des locations de mobil-home et des emplacements dans un environnement arboré.

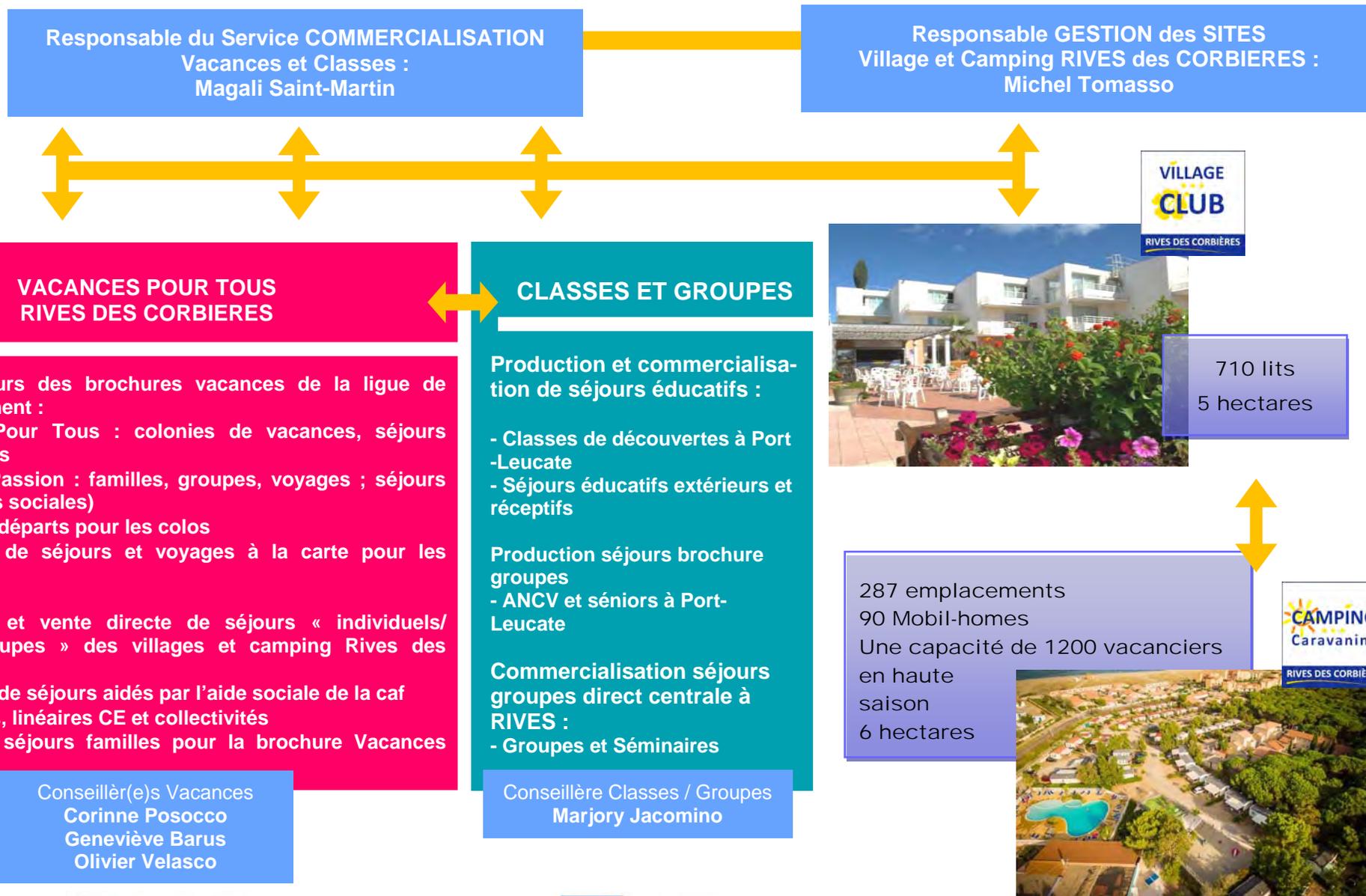
### Des Classes de découvertes : *mer, voile, flore et faune...*

C'est le terrain de prédilection de Rives des Corbières rendu efficace par un outil de travail fiabilisé et de très bons prestataires extérieurs à nos propres structures (voile, char à voile avec l'école de voile de Port Leucate, ornithologie, spécialistes en énergie douce- écosystème-biodiversité....autour du lac marin).

### Classes culturelles, artistiques

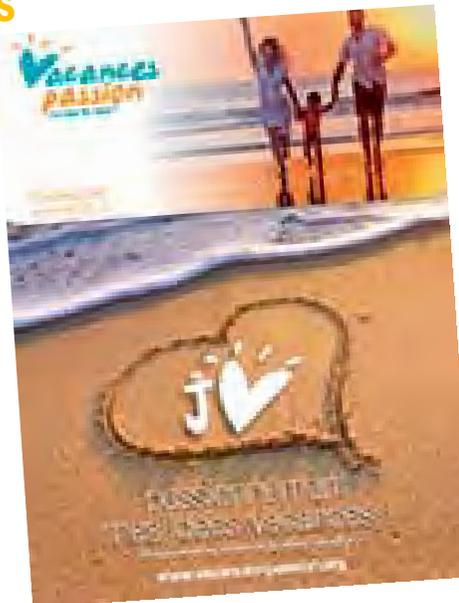
La position géographique de Rives des Corbières permet d'aborder le moyen âge, l'architecture militaire, le catharisme, la préhistoire... avec la mer en prime ! Reconnaissance de nos ateliers de création (bois flotté, musique acousmatique, écriture, conte...)

Site internet : [www.rivesdescorbieres.com](http://www.rivesdescorbieres.com)



# POLE VACANCES / TOURISME SOCIAL

## VACANCES PASSION \_ DES VACANCES ET DES SÉJOURS POUR TOUS



Votre espace personnel et personnalisé tout à la fois

**RIVES DES CORBIÈRES \*\*\***  
11370 PORT LEUCATE  
www.rivesdescorbières.com  
Tel : 04 68 11 43 10

- Associations - groupes d'amis
- Clubs sportifs
- Groupes étudiants
- Groupes scolaires
- Séjours adaptés
- Séminaires - entreprises

### Classements - labels - agréments



Centre agréé Éducation Nationale  
Label patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle

### Présentation de la structure

En fonction de la page de chaque affichage, l'expression des caractéristiques des équipements, des animations pour enfants et adultes et la possibilité de réserver en groupe sont présentées dans des pages dédiées.

#### 1. Capacité d'accueil

Caractéristiques générales : 176 logements  
412 lits en pension complète et 232 lits en gîte avec accès direct à la plage  
Chaque logement en été de chambre ou à l'étage, possibilité pour certaines avec meublé d'échelle

- 66 appartements en location : 202 lits - 146 chambres
- Gîte avec kitchenette, bar, placards chauffés et sol chauffé
- Salle d'eau avec douche et WC, prise de téléphone (câbles de connexion au plan)
- Séjour avec 1 canapé et 2 fauteuils, télévision, table basse, coffre à chaussures
- Chambre et ange de toilette, bureau - location possible
- TV avec chaîne de télévision

#### 2. Restauration

Une restauration de qualité peut servir du midi, un bon pour le déjeuner et la soirée (à la carte) dans une ambiance conviviale et agréable, service table ou à la carte sur la terrasse extérieure



### 3. Confort et équipement technique

- 3. Infrastructures de loisirs - Avec accès libre
  - Piscine de 200 m avec deux déroulements - piscine - escaliers d'accès
  - Salle de muséologie de 65 m<sup>2</sup>
  - Service de table
  - Aire de pétanque
  - Aire de volley-ball
  - Salle de TV et bibliothèque

- 4. Salles de réunion et équipement
  - Salle de 200 m<sup>2</sup> en accès gratuit
  - 4 salles polyvalentes avec tables, matériel de sonorisation (micro portable)
  - 4 jeux vidéo
  - Salle polyvalente de réception (200 m<sup>2</sup>)
  - 7 salles de classes entre 20 et 30 m<sup>2</sup> (possibilité de salles supplémentaires)

### 5. Les activités

- 5. Nos activités encadrées gratuites
  - Clubs enfants de 3 mois à 17 ans
  - Programme d'animations (avant la haute saison)
  - Cours sportifs et fitness (beach volley, pétanque, water polo, surf, etc.)
  - Soirées culturelles et de détente (brasserie, soirée casino, etc.)
  - Ateliers sportifs, ateliers
  - Animation aux danses latines et congolaises (Salsa, mambo, méringa, etc.)
  - Finales méditerranéennes, festival jazz, jazz, musique
  - Ateliers créatifs : macramé, modelage, création de petits objets

- 6. Nos activités encadrées avec supplément
  - Activités sportives
  - Culture et Gastronomie (Pays Cathare, abbayes et châteaux)

- 7. Nos programmes sur mesure
  - Exemple de programme sur mesure :
    - Hébergement + restauration + accès à l'école + animation de soirée + détente à la carte
    - Découverte espère restauration + animation + animation d'activités et promotion et bien-être

### 8. Envie d'en savoir plus? Vous avez un projet?

Pour un devis personnalisé, contactez le responsable du service Groupes et Séminaires :

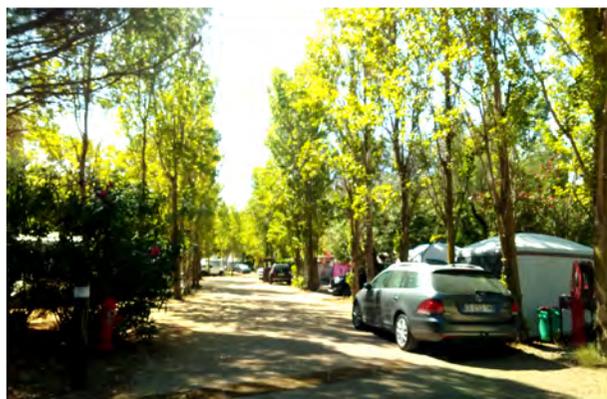
- Magali Saint-Martin
- Tel : 04 68 11 43 11
- ou m.stmartin@rivesdescorbières.com
- Moyens de disponibilité : du lundi au vendredi de 9h à 18h



# CAMPING RIVES DES CORBIÈRES / REQUALIFICATION : LE PROJET DE LA COOPÉRATIVE, 5 HECTARES A RECONSTRUIRE



## 2017 / 2019 REQUALIFICATION COMPLÈTE DU CAMPING APRÈS 50 ANS



## 2017 / 2019 REQUALIFICATION COMPLÈTE DU CAMPING APRÈS 50 ANS



## POLE VACANCES / TOURISME SOCIAL

### FOCUS : LE SECTEUR CLASSES DE DECOUVERTES

#### A Port-Leucate

##### > Mer, voile, flore et faune

C'est le terrain de prédilection de Rives des Corbières rendu efficace par un outil de travail fiabilisé et de très bons prestataires extérieurs à nos propres structures (voile, char à voile avec l'école de voile de Port Leucate, ornithologie, spécialistes en énergie douce-écosystème-biodiversité....autour du lac marin).

##### > Classes culturelles, artistiques

La position géographique de Rives des Corbières permet d'aborder le moyen âge, l'architecture militaire, le catharisme, la préhistoire... avec la mer en prime ! Reconnaissance de nos ateliers de création (bois flotté, musique acousmatique, écriture, conte...)

Nous avons eu des classes qui prenaient la route vers Carcassonne pour faire une visite de la Cité et qui poursuivaient ensuite leur séjour à Port Leucate pour y loger et faire les jours suivants les visites d'autres sites (Quéribus, Salses, l'Abbaye de Fontfroide).

**L'année 2018 a été une année où le nombre de séjours scolaires est en progression.**

**Les écoles sont toujours à la recherche de séjour de proximité car bien souvent le transport reste un frein à l'élaboration de leur projet. Les thèmes les plus souvent abordés en 2017 étaient ceux du vent et du char à voile.**

##### > Mini budget

Ce sont les classes qui ne demandent à Rives des Corbières que la pension complète.

Leurs thèmes étant assurés par l'enseignant. Ces séjours sont souvent brefs ; la majorité une, parfois deux nuitées.

##### > Carcassonne la Médiévale

Nous avons réalisé des programmes en résidence à l'Auberge de Jeunesse de Carcassonne pour des écoles en demande de classe Moyen-âge.

Le problème majeur avec les classes sur Carcassonne reste les salles d'activités, en cas d'intempéries ; la seule salle disponible à l'Auberge de jeunesse est une salle commune donc pas réservée pour les classes.

Les classes venant à Carcassonne entre 2 et 3 jours optent pour la visites de la Cité, la promenade en bateau sur le canal du midi et un atelier calligraphie ou musique et danse ; celles dont la durée est de 5 jours, combinent le thème Moyen-âge avec deux visites de la Cité, des interventions autour du Canal du Midi (présentation du Canal, promenade en péniche), l'atelier calligraphie avec Lucile Gesta, l'atelier musique et danse du Moyen-Age avec Eric Stotz et sa compagne Claire et une journée au moulin à papier de Brousses.

**Maintien d'une communication à destination des enseignants, renforcement du partenariat avec l'USEP avec remise pour les classes affiliées USEP – 7 %.**

**L'USEP diffuse notre communication auprès des écoles audoises et inscrit de nombreux programmes de formation des enseignants sur nos sites.**



#### Effectifs classes accueillies à Port-Leucate de 2016 à 2018

NB d'enfants en 2016	NB d'enfants en 2017	NB d'enfants en 2018
3 942	4 034	4 472
NB de Journées 2016	NB de Journées 2017	NB de Journées 2017
14 174	11 560	12 648



## POLE VACANCES / TOURISME SOCIAL

### FOCUS : LE SECTEUR CLASSES DE DECOUVERTES

Le secteur des classes est donc un secteur d'activités qui représente une part importante du « remplissage » de notre structure notamment sur les ailes de saison.

L'analyse des ventes de séjours sur les années 2016/2017/2018 (période d'avril/mai/juin et septembre/octobre) :



Cette présentation permet de constater que l'année 2017 a connu une baisse au niveau du chiffre d'affaires sur le secteur classes. Cette baisse s'explique par le fait que la durée des séjours réalisés a été plus courte. Les séjours 3 jours / 2 nuits (environ 106 classes) ont été plus nombreux que les 5 jours / 4 nuits (soit 57 classes), en raison notamment de la provenance des écoles. En effet sur 2017, plus de séjours de proximité ont été réalisés, avec moins de nuitées.

Les écoles viennent généralement des départements de l'Aude, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, des Pyrénées Orientales, de l'Ariège, du Gard et du Tarn. Les séjours d'une durée de 5 jours/ 4 nuits proviennent logiquement de départements plus lointains, voire de toute la France.

Pour les départements de l'Aude et limitrophes, les écoles sont parties avec davantage d'enfants, sur des durées plus courtes et donc des séjours de proximité.

Pour ce qui est de l'année 2018 le nombre d'élèves est en progression ainsi que le nombre de journées.

Pour poursuivre dans cette dynamique, et toucher plus de département lointains, une brochure spécifique a été réalisée. Elle permet également de redynamiser les départs des écoles audoises.

**Passport Découverte**  
Découverte de l'environnement, la faune et la flore du lido entre lac marin et littoral, influence du vent sur l'environnement, l'économie, le folklore, l'art, l'architecture, étude d'un aquarium, création d'un herbier, activité artistique, activité peinture et coquillages, atelier goût et saveurs méditerranéennes, pilotage de cerf-volant, le port de plaisance.

**Art et nature land'art, bois flottés, mosaïque et arts plastiques**  
Mierer matériaux naturels et création artistique. Possibilité de création individuelle et collective. A partir des éléments rejetés par la mer, création de peintures, sculptures ou totems, mosaïques, en développant l'imagination des enfants. Nombreuses possibilités à partir d'autres éléments naturels.

**Voile ou char à voile**  
Activités encadrées par l'école de voile. Char à voile : séances d'1h30 sur la plage de sable dur de La Franqui, (à 14 km). Voile : séances de 2h sur optimist ou catamaran sur le lac marin. Brevet de natation de 25 m obligatoire.

**Musique acoustique**  
Découverte et pratique musicales autour du milieu marin. L'art d'assembler et de combiner des sons : les bruits du port, une guitare, un oiseau, une chanson, la mer pour créer une œuvre concertante et concrète. Contes ou spectacles musicaux. Réalisation collective d'un CD.

**Cerf-volant / Éolienne**  
Autour de l'élément naturel du vent, réalisation d'un cerf-volant ou d'une éolienne permettant à l'élève d'aborder la notion du vent et de son utilité.

**Cinéma d'animation / théâtre**  
Réalisation d'un film d'animation ou d'une pièce de théâtre, pour raconter une histoire. Les élèves imaginent leurs personnages et écrivent le scénario. En fin de séjour, projection de l'œuvre collective.

**Contes ou spectacles musicaux**  
La mer, le port, la pêche, le bateau, la flûsisterie, la tempête : tout sert d'inspiration pour l'écriture d'un conte ou d'un spectacle musical.

**Patrimoine culturel**  
Partir sur les traces de notre riche passé historique grâce aux différents principes architecturaux militaires : le fort de Salau, la citadelle de Collioure, la Cité médiévale de Carcassonne. Découvrir l'histoire du Languedoc et du Roussillon : la cité de Carcassonne, Lézard, les châteaux cathares, Collioure, Perpignan, Salies, Narbonne. Comprendre l'identité catalane au travers de sa langue, son histoire, ses artistes (Dali pour ne citer que le plus célèbre), sa culture.

**Contes ou spectacles musicaux**  
La mer, le port, la pêche, la flûsisterie, la tempête : tout sert d'inspiration pour l'écriture d'un conte ou d'un spectacle musical.

**Devoir de mémoire : la Retirada sur les pas des réfugiés espagnols**  
Permettre aux enfants de mieux comprendre les racines et les enjeux de l'histoire contemporaine en partant sur les pas des républicains espagnols de 1939. Visite des sites et mémoriaux de la Retirada. Comprendre les raisons de l'exil et des déplacements forcés causés par les guerres et en particulier par la guerre civile espagnole. Stimuler la formation à la citoyenneté et aux valeurs démocratiques.

**Autres activités possibles**  
D'autres activités ou visites sont possibles sur demande. Contactez-nous pour plus d'information.

Événement de plein air / (Conte ou spectacle musical)	Sejour à partir de 2 jours / 3 nuit
Météorologie	31 €
Passport découverte	31 €
Voile ou char à voile	15,50 €
Musique acoustique	15,50 €
Art et nature	18 €
Cerf-volant / Éolienne	12,50 €
Cinéma d'animation / théâtre	10,50 €
Contes ou spectacles musicaux	12 €
Patrimoine culturel	14 €
Citoyenneté et développement durable	10,5 €
Devoir de mémoire : la Retirada (1 jour / 1 nuit)	100 €

**LES + DU CENTRE**  
Accès direct à la plage  
Environnement naturel protégé, entre lac marin et mer  
Des séjours imprégnés d'histoire

**► Situation**  
Des classes découvertes à 30 km de Perpignan. Le centre « Rives des Corbières » offre un accès direct à la plage et se situe à 900 m du lac marin de l'Éclaire.